

LA TERRE DE CHEZ NOUS,
l'hebdomadaire agricole fran-
çais le plus important d'A-
mérique, est l'organe officiel
et la propriété de l'Union
Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET
ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre

DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, le 21 JUIN 1950

L'A.B.C. des nouvelles

Les premiers congrès régionaux de l'U.C.C., pour le présent exercice, auront lieu dans la région de Québec, la semaine prochaine.

La F.I.P.A. demande de nouveau la collaboration des gouvernements membres de l'O.A.A. pour la distribution des surplus de vivres et la coopération économique entre les nations.

A Londres, le Conseil privé siège. Comment s'acquittera-t-il de sa tâche de trancher l'épineuse question que pose la margarine au Canada ?

Ottawa annonce qu'il continuera de soutenir le prix du porc tant que le contrat avec l'Angleterre n'aura pas été rempli. De même il continuera de verser le subside ordinaire pour le transport des grains d'alimentation de l'Ouest.

La contribution de l'U.C.C. à la souscription du "Devoir" permet de dépasser l'objectif, qui était fixé à \$50,000.

Le congrès de la Corporation des agronomes s'ouvrira à Québec le 27 juin.

Réélu président de la FIPA

M. H.-H. Hannan, président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, est réélu président de la FIPA à Stockholm — M. Pierre Martin, de France, est premier vice-président

M. H.-H. Hannan, président de la Fédération internationale des Producteurs agricoles (la FIPA), vient d'être réélu président de cet organisme pour une autre année. M. Hannan, qui est aussi président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, avait été élu président pour la première fois au congrès de Guelph l'an dernier. Cette année la FIPA a tenu son congrès à Stockholm, capitale de la Suède. Il s'est terminé le 9 juin dernier.

Le premier vice-président est M. Pierre Martin, président de la Confédération de l'Agriculture de France. Le deuxième vice-président est M. Alan Kline, chef de l'"American Farm Bureau", et le troisième vice-président, M. G. Rossouw, chef d'une organisation agricole de l'Afrique-Sud. Les autres membres de l'exécutif comprennent un Hollandais, un Américain, un Indien, un Néo-Zélandais et un Suédois.

La délégation canadienne à cette conférence comprenait, outre M. Hannan, M. W.-J. Parker, vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, qui était chef de la délégation, et des représentants des organisations agricoles de huit provinces du Canada. M. Henri-C. Bois représentait la Coopérative Fédérée de Québec.

Au cours de la conférence de Stockholm, trois organisations agricoles du Mexique, de la Grèce et de l'Italie furent admises comme membres de la FIPA. Le nombre total des membres de cette organisation est maintenant de 25.

Les congrès de l'U.C.C. débutent

Les premiers se tiendront dans Québec-Ouest — A St-Edouard de Lotbinière le 26 juin et à Plessisville le 27 juin

Les congrès diocésains et régionaux de l'U.C.C. sont à la veille de commencer. C'est la région de Québec-Ouest qui ouvre la série cette année, et dès la semaine prochaine, il y en aura deux: l'une à Saint-Edouard de Lotbinière lundi, le 26 juin, l'autre à Plessisville, le lendemain, 27 juin. Que tous les cultivateurs des paroisses qui font partie de la Fédération régionale de Québec-Ouest se fassent un devoir d'assister nombreux à ces deux congrès organisés pour eux. Des questions de la plus haute importance seront à l'ordre du jour. Voici le programme qui est le même pour les deux congrès:

- 9 h. 00 a.m. — MESSE ET SERMON. Le sermon sera donné par le R. P. Engelbert Lacasse, S.J., aumônier général adjoint de l'U.C.C.
- 10 h. 00 — OUVERTURE: M. le maire; le président du syndicat local; le président de la Fédération.
- 10 h. 30 — Rapport du propagandiste.
- 11 h. 00 — LES ASSURANCES DE L'U.C.C.: M. Marcellin Tremblay, directeur de la propagande pour les assurances de l'U.C.C.
- 11 h. 30 — POURQUOI doit-on être membre de son organisation professionnelle? Un cultivateur: L. Gilbert.
- 12 h. 00 — DINER.
- 1 h. 30 p.m. — Orientation de la ferme: abaissement du coût de revient, etc.: M. Guy Hamel.
- 2 h. 30 — LES MARCHES AGRICOLES: M. J.-Abel MARION, président général de l'U.C.C.
- 4 h. 30 — Conclusion: Monsieur l'aumônier. O CANADA.

Les délégués de la FIPA réclament de l'action de la part des Nations-Unies

Ils condamnent l'inertie des gouvernements qui participent à l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture — Pression pour faire adopter les recommandations de la FIPA faites au congrès de Guelph et restées sans résultat

Les pays membres de l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture des Nations Unies (l'O.V.A.) ont été incapables de s'entendre pour mettre sur pied un organisme destiné à disposer des excédents de vivres dans le monde. En certains pays, le problème des surplus de vivres en est arrivé au stade critique.

Les délégués des associations agricoles de 25 pays, réunis au début du mois pour le congrès de la F.I.P.A., tenu cette année à Stockholm, Suède, ont condamné en termes non équivoques cette inertie des gouvernements qui font partie de l'O.V.A. On a rejeté les raisons invoquées par les gouvernements concernés pour refuser de mettre en application le plan international de distribution de vivres élaboré l'an dernier par la F.I.P.A. à la conférence de Guelph.

Le congrès a décidé de faire pression auprès des gouvernements membres des Nations Unies pour les amener à prendre des mesures appropriées pour disposer des surplus de vivres et en venir à des accords internationaux en ce qui concerne particulièrement les pro-

duits laitiers, la laine, le sucre et le coton.

A la suite d'une vive discussion, présidée par M. James Turner, on a fait l'unanimité sur l'urgence de rendre plus de liberté au commerce mondial. On estime que c'est le seul moyen de développer les marchés des produits agricoles. Mais il est bien entendu qu'on ne veut pas de la formule ancienne et ruineuse qu'on appelait "liberté du commerce".

M. W. J. Parker, chef de la délégation canadienne, a déclaré à ce propos: "Je ne suis pas assez naïf pour croire que n'importe qui d'entre nous accepterait un commerce libre basé sur le "laissez faire". L'expression "commerce plus libre" a donc été acceptée par la conférence avec des restrictions.

Invité à donner ses impressions à la clôture de la conférence, M. H. H. Hannan, qui a été réélu président, a déclaré qu'on était arrivé à des résultats appréciables. La F.I.P.A. s'est lancée à l'action sur la question des marchés, que tous les cultivateurs veulent voir réglée au plus tôt, et ce dans l'intérêt public. En outre, un sous-comité en est arrivé à des conclusions pratiques au sujet de la coopération en agriculture. Des projets spécifiques ont été mis de l'avant quant à la façon de disposer des surplus de produits agricoles. On a également envisagé plusieurs autres problèmes, entre autres les répercussions de l'économie mondiale sur l'agriculture de chaque pays en particulier.

La conférence de Stockholm s'est close sur une note optimiste. On a approuvé sans réserve l'accord international sur le blé; on a manifesté l'intention bien arrêtée de continuer d'insister auprès des gouvernements pour faire adopter un mode de distribution des excédents et l'on a donné instruction au secrétariat de la F.I.P.A. de formuler des propositions pour aider les gouvernements à conclure des accords concernant les produits laitiers et les oeufs.

On peut juger de l'état d'esprit des délégués au congrès de Stockholm par cette déclaration de la commission des directives générales: "Les cultivateurs ont répondu à l'appel lancé en faveur d'un accroissement de production de vivres au point de ruiner le bien le

(Suite à la page 19)

Londres entend la cause de la margarine

On saura bientôt à quoi s'en tenir sur la question de la margarine. Après plusieurs mois d'attente, on vient d'annoncer à Ottawa que le Conseil privé de Londres entendra dès cette semaine (on a dit lundi; avant-hier, au moment où nous allons sous presse) l'appel logé à Londres contre la décision de la Cour suprême du Canada qui déclarait illégale l'interdiction de la fabrication et de la vente de la margarine par le gouvernement fédéral.

Depuis que cette décision a été rendue en Cour suprême, la margarine a fait son apparition dans toutes les provinces, sauf le Québec, et elle menace de ruiner notre industrie laitière. Au cours des trois premiers mois de l'année, la production de la margarine a dépassé celle du beurre.

M. R.-H. Miliken, de Regina, représentera la Fédération canadienne de l'Agriculture et les producteurs de lait du Canada dans cette cause célèbre. Le gouvernement fédéral sera représenté par M. P. Varcoe, sous-ministre de la Justice, qui soutiendra le point de vue du gouvernement fédéral en faveur de la légalité de l'interdiction de la margarine.



"O, ma chère maison, si vieille, si vieille..." Vous connaissez cette chanson? ... Il en est trop peu, hélas! qui, en revenant des champs, apercevant de loin la maison, peuvent lui chanter cette romance. Car, les vieilles maisons de pierre sont de plus en plus rares chez nous. Conservons-les précieusement. Ce qui ne défend pas d'en moderniser l'intérieur et de les rendre plus confortables. (Envoi de Mlle R. Lapierre, de Verchères, pour le concours de photographie du Foyer Rural, jugé l'an dernier.)

Le prix de soutien du porc à bacon sera continué ainsi que le subside pour le transport des grains

Le gouvernement fédéral a décidé de continuer à soutenir le prix du porc à bacon. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, aux Communes, mercredi dernier. On sait que, en vertu de la politique annoncée le 3 janvier dernier, le gouvernement achète du bacon à 32 cents et demi la livre et le vend au Royaume-Uni à 29 cents. On prévoyait que le contrat de bacon signé avec le Royaume-Uni serait rempli vers le 30 juin, et qu'alors cesserait le soutien du prix du porc, en même temps que serait levé l'embargo sur les expéditions de pores aux Etats-Unis. Il n'en sera pas ainsi. Le gouvernement continuera de payer 32 cents et demi la livre pour les flèches Wiltshire de catégorie A, tant qu'il n'aura pu se procurer

les 60,000,000 de livres de bacon nécessaires pour respecter les conditions du contrat. Jusqu'ici, le gouvernement n'a pu acheter qu'environ 13,000,000, à cause du niveau élevé du prix du porc sur le marché domestique.

Il y avait eu une rumeur voulant que le gouvernement achète, entre janvier et juin, les 60,000,000 de livres nécessaires, qu'il les entrepose et en fasse l'expédition durant la deuxième partie de l'année. Tel n'était donc pas le cas.

LE TRANSPORT DES GRAINS

Les fréquentes interventions de la Fédération canadienne de l'Agriculture et de l'U.C.C. au sujet du transport des grains de provenance de l'Ouest vers les provinces de l'Est semblent avoir porté des

fruits. Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, vient en effet d'annoncer à la Chambre des Communes que le gouvernement a l'intention de prolonger durant une autre année sa politique de subsides au transport des grains d'alimentation des provinces des prairies vers l'est du Canada. Cette politique fera l'objet d'un examen quand la Commission royale d'enquête sur les transports aura soumis son rapport. On décidera alors si on doit continuer la même politique ou la remplacer par une autre formule. Depuis la mise en vigueur de cette politique, en 1941, les cultivateurs ont épargné la jolie somme de \$139,789,572 payée en subventions sur le transport de 24,745,000 tonnes de grains d'alimentation.



On doit souhaiter que les chardons restent toujours verts; car ils sont alors moins dangereux que secs!

Il y a des gens qui reçoivent tous les jours la lumière du soleil et qui ne savent ni où il se lève ni où il se couche.

Les prix des produits agricoles sont à l'inverse des dividendes des grandes compagnies: ils sont toujours trop élevés et les autres, jamais assez.

Et le métier d'agriculteur qui est si payant, on le fuit en courant. Dieu sait, pourtant, si la profession agricole est ouverte à tout venant!

On fera une chanson sur le petit pont de Laprairie tombé au fond de la rivière St-Jacques et que l'on remonte doucement depuis deux ans ou plus...

La Ligue Canadienne de Santé met sur le même pied l'eau corrompue et le lait non pasteurisé. Les membres de cette rigide organisation ont bien oublié ce que leurs arrière-grands-pères buvaient...

Puisqu'il est permis de vendre de la margarine à la place du beurre, on ne voit pas pourquoi il serait défendu de vendre de la matière jaune à la place de la margarine... et toujours à meilleur marché!

Un cultivateur averti en vaut deux... et, pour être averti, il faut être membre de l'U.C.C.

Le FAUCILLEUR.

Billet

Le procès de la margarine

"C'est pas une farce", comme on dit; c'est vrai. "Et ce n'est pas une histoire; c'est un fait."

Lundi dernier, à Londres, on a fait le procès de la margarine canadienne. Il faut supposer que les journaux ont annoncé une nouvelle véridique et que les nobles juges du Conseil Privé ne se sont pas ravisés. Ces conditions étant réalisées, la cause aura été entendue.

Et ce sujet est triste plutôt que drôle. Car le sort de l'industrie laitière au Canada est attaché en quelque sorte à la décision qui a été ou sera rendue en Angleterre.

Voici comment le procès s'est déroulé d'après une dépêche spéciale à la "Terre de Chez Nous".

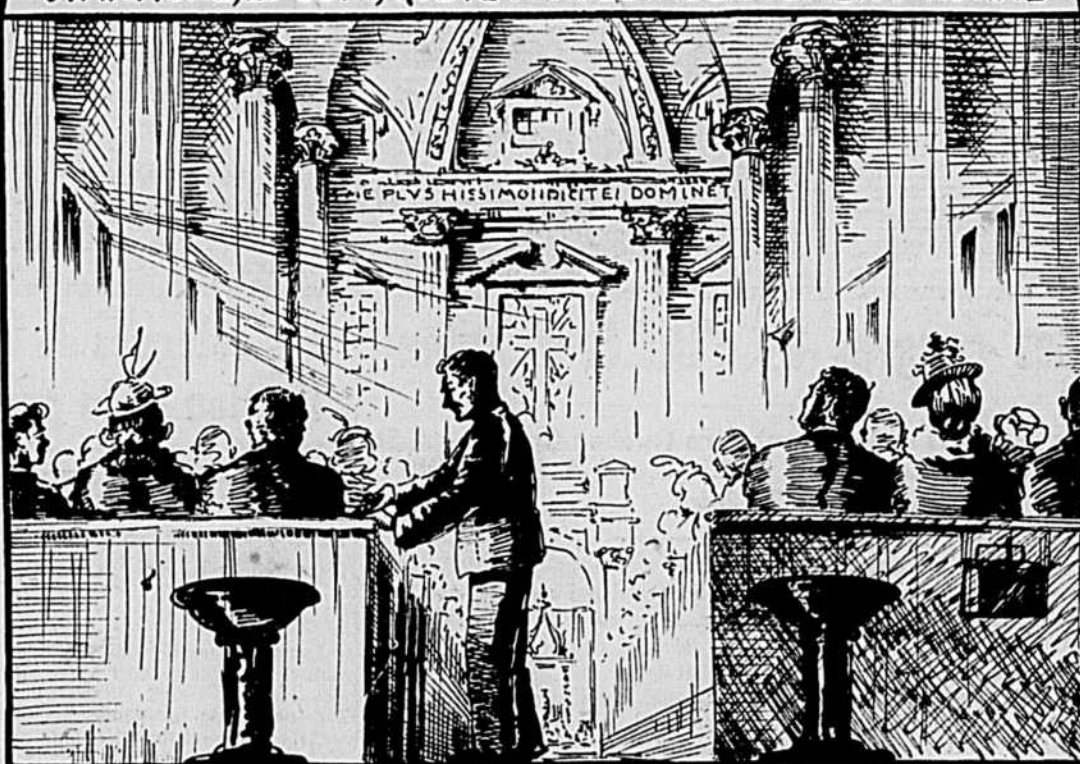
A l'appel de l'huissier prononcé en vieille langue normande, les nobles juges, de toges revêtus, se sont mis à siéger. Entre deux sommes, ils avaient auparavant lu tout le dossier. Des avocats nombreux ont alors entamé leurs plaidoiries. Les uns occupaient pour le gouvernement du Canada et soutenaient que l'interdiction de la margarine chez nous était valide. Les avocats de la Fédération canadienne d'agriculture, s'appuyant sur des arguments différents, soutenaient le même point de vue. Les avocats de la province de Québec ont prié le Conseil privé de déclarer que toute l'affaire relevait des provinces. Enfin, les fabricants de margarine, au nom de la liberté du commerce et des profits, ont fait plaider leurs avocats. En plus, le sénateur Euler, aujourd'hui trop vieux pour se souvenir qu'il a été ministre de l'agriculture, a fait donner la quintessence de ses discours margari-niens par un autre savant et dernier procureur.

Les nobles juges de Sa Majesté ont tout entendu d'une oreille solennelle et dolente. On attend leur verdict... s'il n'est pas déjà rendu.

Mais quel que soit le résultat, on peut affirmer immédiatement que, dans toute cette affaire de margarine, il y a beaucoup de gens qui se font beurrer...

Jacques SAINT-YVES.

DIMANCHE, 25 JUIN, QUÊTE POUR L'ÉTABLISSEMENT RURAL



"SERREZ VOS CENTS, SORTEZ VOS PIASTRES!..."

En plus d'accorder son assentiment à la souscription nationale que la Société d'Etablissement Rural organise pour le mois de septembre, l'Épiscopat de la Province de Québec a approuvé le principe d'une quête spéciale au profit de cette Société, le jour de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste. Plus

sieurs diocèses, par la suite, ont accepté de faire cette quête spéciale. Entendons l'appel qui sera fait du haut de la chaire et soyons généreux. La Société Canadienne d'Etablissement Rural est prête à lancer son oeuvre: il ne lui manque plus que notre appui.

"Executive"

(suite)

Nous écrivions, la semaine dernière, que le cultivateur moderne est forcé de prendre journalièrement bien plus de décisions que le citoyen moyen. Il est, disions-nous, en petit, ce que les Américains appellent un *Executive*. Il faut que, seul et fréquemment, il prenne des décisions pour lui de la plus haute importance. Neuf citoyens sur dix, par contre, obéissent à la plus monotone des routines et reçoivent plus d'ordres qu'ils n'en donnent. En d'autres termes, ils se mènent moins eux-mêmes: ils sont menés.

Il y a quelque temps, nous causions de ces choses avec un homme qui la maladie confine à la maison, mais qui connaît parfaitement la vie de l'agriculteur. Entre 7 h. 30 et 9 h. du matin, une des distractions qui lui restent consiste à observer les gens qui passent sous sa fenêtre. Né campagnard, il ne manque pas de comparer le sort de l'homme à la ville avec le sort de l'homme aux champs. Ces comparaisons valent ce qu'elles valent, mais elles sont curieuses et, en tout cas, donnent matière à réfléchir. Bien entendu, la première et celle qui frappe le plus, c'est l'heure beaucoup plus matinale à laquelle est forcé de se lever le cultivateur, mais il estime qu'en dehors d'une petite fraction de citoyens privilégiés, 9 sur 10 mènent des vies parfaitement monotones, toutes tracées d'avance et dont ils ne tiennent pas les fils en main, bref des vies soumises, asservies et, si l'on peut dire, mécanisées. 9 sur 10 sont des automates, des hommes-machines qui dépendent des autres et n'ont pas décisions à prendre sur la nature de leur travail.

Écoutez parler cet ami.

"Ce que j'observe dans ma ville, dit-il, doit se passer dans les autres villes. Aux environs de 7 heures et demie du matin commence à s'affairer un peuple de petites gens qui se dirigent soit à l'usine, soit à la boutique, soit au magasin. L'habitant, lui, est déjà levé depuis au delà d'une heure, j'en conviens, et dans certains cas depuis plus longtemps avec cette sâtannée heure irrégulière que les trotteurs ont imposée aux autres. Qu'importe! Je ne veux pas dorer la pilule: l'agriculteur est tenu d'être plus matinal, et, sur ce point, il perd la première manche. Mais attendez. De mon poste d'observation, les figures me deviennent familières. Écoutez mon petit dénombrément."

Et mon ami me força à m'asseoir.

"Les quatre commis de l'épicerie du coin, poursuivit-il, s'amènent généralement les premiers. Ils vont vendre et livrer des victuailles. De leur part, aucune décision à prendre. Les ordres viennent d'un chef qui s'intitule modestement maître-épicière. (De nos jours, tout le monde se donne des titres ronflants). Je note toutefois une chose: cet épicière a l'esprit de s'accorder avec les autres épicières de la ville pour la défense conjointe de leurs intérêts. Il agit solidairement avec les siens. Le cultivateur a-t-il le même esprit de corps? Dans quelle proportion s'associe-t-il avec ses semblables en vue d'une action concertée, persévérante et hardie? A vous de répondre."

"Voici les trois cordonniers qui passent. Au temps de La Fontaine, on les appelait des savetiers, et le fabuliste en a connu un qui chantait du matin au soir. En quoi il fut plus chanceux que moi. Les miens pénètrent dans un réduit noir et nauséabond, et, jamais, au grand jamais, les connaissant depuis trente ans, je ne les ai vus rire. J'essaye parfois, mais sans résultat, de leur arracher un sourire. C'est sans doute parce que je ne suis pas drôle. Sur les trois, deux reçoivent des ordres d'un cordonnier qui, salt-on, est peut-être un maître-cordonnier? A quand un "studio" de la cordonnerie?"

"Ah! j'ai commis une erreur. J'aurais dû commencer par les employés d'un poste de ravitaillement en gazoline, poste que l'on ouvre à 7 heures. Ils sont cinq à se relayer, mais je n'ai jamais vu faune plus changeante et plus mobile. Sans doute parce qu'ils travaillent dans les automobiles. Il faut croire que rien n'est stable dans le monde des sous-vendeurs d'essence, car, à l'exception du gérant, ils changent d'emploi à peu près tous les six mois. D'où viennent-ils? Ou vont-ils? Mystère du nomadisme urbain. Ils décident d'aller ailleurs. Ça l'air de la seule décision qu'ils prennent."

"Puis commencent à surgir les redoutables peuplades engagées dans la construction immobilière: démolisseurs, menuisiers, briqueteurs, plâtriers, peintres et les rois d'entre eux: les plombiers. Redoutables pour l'homme entré dans ce dédale qu'est devenue de nos jours l'édification d'un logis. Ce sont les unions les mieux organisées, et elles aussi donnent journalièrement aux cultivateurs des leçons d'accord et de combativité. Mais ici aussi un ouvrier sur dix commande, les autres obéissent. Au soir de leur vie, après un labeur de 40 ou 50 ans, on est surpris de la modicité de leur avoir. Ils construisent pour les autres, mais un très grand nombre d'entre eux restent locataires toute leur vie. En fin de compte, leur bilan définitif se compare le plus souvent de façon bien défavorable à celui de l'habitant — de l'habitant auquel ils se croient pourtant supérieurs, en citadins prétentieux comme les trois quarts d'entre eux le sont."

"Vers la même heure, bougent, s'ébranlent et donnent signe de vie les ouvriers de la Corporation. Trois ou quatre coups de pic, puis un regard sur les nuages. C'est incroyable combien l'étude de la température absorbe les employés municipaux. Ce sont sans doute des poètes qui s'ignorent. Ils ont aussi leurs qualités, mais ici encore pour un qui décide, neuf obéissent."

"Un peu plus tard, déboulent pacifiquement une vingtaine de fonctionnaires dont les uns fonctionnent trop, dit-on, et les autres ne fonctionnent pas assez. Egal malheur, affirment les mauvaises langues, mais il ne faut pas écouter les mauvaises langues. Le fonctionnaire est une nécessité. Inutile de mentionner que là, plus qu'ailleurs, le nombre de ceux qui mènent est infime. Qui prend les décisions? Les ministres? Pas même. C'est, la plupart du temps, le premier ministre."

"A peu près à la même heure roule, s'agite, et commence à sévir la classe des vendeurs de toutes sortes de choses à des personnes qui, le plus souvent, n'en n'ont pas besoin. Ils sont légion et difficilement classifiables, mais un très grand nombre d'entre eux sont à la merci de maîtres occultes et visibles, plus puissants qu'eux."

"Vient l'heure où je vois passer aussi deux hommes qui, eux, prennent des décisions, souvent graves, et qui n'obéissent que très peu aux autres: le médecin et le gérant de banque. Encore fais-je une réserve pour les petits employés de la banque dont on affirme qu'ils sont très mal payés, et qu'on remplace progressivement par des jeunes filles... mais il est temps que j'arrête le petit recensement des citadins qui passent sous ma fenêtre pour vous parler de Ludger, mon cousin Ludger, de la Côte Beaupré, un habitant pas mal remarquable chez qui je suis allé passer trois jours au début de juin. C'est un homme qui a ses servitudes, voire ses misères, mais c'est un homme libre, plus libre qu'une multitude de citadins."

Je garde pour la semaine prochaine la fin du raisonnement de mon ami.

Armand LETOURNEAU

Criblures

Son Excellence

Mgr Papineau

On a rendu hommage récemment à Son Excellence Monseigneur J.-A. Papineau, évêque de Joliette, à l'occasion du cinquantième de sa consécration sacerdotale. L'U.C.C. ne prétend pas ajouter quoi que ce soit aux éloges justement mérités qui se sont élevés vers le digne prélat. Elle peut, cependant, ajouter aux expressions de gratitude. Car elle doit beaucoup de reconnaissance à Son Excellence Monseigneur Papineau. L'essor pris par l'association professionnelle agricole dans le diocèse de Joliette lui, est en bonne partie attribuable. Nous savons que la réalité est loin de l'idéal que cet éminent bienfaiteur des ruraux avait rêvé. Mais la semence, hélas! tombe sur des sols différents et qui ne donnent pas toujours cent pour un. Néanmoins, du point de vue de l'U.C.C., le diocèse de Joliette fait excellente figure parmi les autres territoires de la province. Si les résultats sont encore éloignés de la perfection, ce n'est pas la faute du semeur. Car, pendant ses cinquante ans de sacerdoce, Son Excellence Monseigneur Papineau a donné l'exemple de l'apôtre tout entier à sa mission de chaque jour. A travers mille difficultés, il a mis sur pied le collège de Saint-Jean dont il a été longtemps le supérieur. Il s'est ensuite consacré avec amour au diocèse de Joliette que Rome lui avait confié. Né dans une petite ville, il a eu l'âme rurale et il a montré envers la classe agricole une affection toute paternelle. Hautement désintéressé, montrant toujours une droiture sans égale, naturellement digne, pleinement dévoué à ceux qui relevaient de lui, il a joint aux dons de l'éloquence la constante leçon du bon exemple. Chaque fois que la chose lui fut possible, il a été des congrès de l'U.C.C., et le conseil qu'il a maintes fois donné à ses diocésains de la campagne de faire partie de leur association vaut d'être pris. A Son Excellence Monseigneur Papineau, l'U.C.C. exprime donc simplement sa sincère gratitude. Et à celui qui fut le fondateur du collège de Saint-Jean, un ancien élève redit aussi la sienne.

D. BEAUDIN

La logique de l'immigration

Les quotidiens de vendredi dernier annonçaient, d'une part, que d'anciens combattants ennemis aux gages de l'armée d'Hitler, seraient désormais admis comme immigrants au Canada et, d'autre part, que le cas du comte de Bernonville était toujours en suspens. Ainsi des hommes qui se sont battus contre nos alliés et peut-être contre les Canadiens seront bientôt chéris comme nos compatriotes. Mais un Français catholique, contre lequel pèse une accusation de collaboration portée par un tribunal communiste de France en l'absence d'un gouvernement réel, ne peut demeurer chez nous sans des mois d'enquête et d'examen. Cela veut dire en toutes lettres qu'il y a deux poids et deux mesures au ministère canadien de l'Immigration. Ce n'est ni nouvelle fraîche ni sujet d'étonnement. Nous avons toujours eu une immigration sélectionnée et nous savons par qui et pour quelles fins. Mais depuis la dernière guerre, on se prenait à espérer que l'atmosphère était changée dans les milieux fédéraux. Il reste à apparemment des fonctionnaires de la vieille école francophone et francophobe. Ce sont eux qui scrutent à la longue le cas des immigrants de langue française et parfois aussi des étrangers de foi catholique. Ils font un travail très effectif dans le cas du comte de Bernonville dont on tient la famille dans l'angoisse. Mille formalités dénie le droit d'asile à ce brave Français faussement accusé. La France a voté l'amnistie, mais le Canada la refuse. Quant aux soldats de l'armée d'Hitler, c'est différent. "Venez, chers ennemis; vous êtes aujourd'hui nos frères!"

D. BEAUDIN

(Suite à la page 3).

Le langage ferme de M. Gardiner

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, a décidé de dire sa façon de penser aux Anglais, ou plutôt à "un ou deux fonctionnaires" du gouvernement britannique. Il croit le temps venu de tenir un langage ferme à ces messieurs qui ont eu l'audace de fausser compagnie au Canada dès qu'ils ont pu se passer de ses produits. Cette indignation de M. Gardiner vient trop tard pour donner des résultats. L'Angleterre ne fera pas machine arrière. Elle continuera d'acheter où ça fera son affaire. Quant à la "reconnaissance éternelle" qu'elle nous doit, il vaut mieux en faire notre deuil tout de suite. En affaires, pas de sentiments. Cet axiome, les Anglais le mettent en pratique depuis qu'ils sont devenus les banquiers et les boutiquiers du monde entier. On a dit d'eux qu'ils "commerçaient avec le diable" si c'était possible. Ils se contenteront de commercer avec Staline ou Tito aussi longtemps que ça fera leur affaire. Si par malheur une autre guerre survient, ils trouveront sûrement encore des naïfs prêts non seulement à délier généreusement les cordons de leur bourse — ou celle des autres — mais à verser l'impôt du sang. Ce serait manquer totalement de réalisme que de compter sur une dette de reconnaissance qui ne se paiera pas. Mieux valait s'en aviser il y a quelques années que de gémir aujourd'hui sur l'ingratitude des hommes. On ne fera pas la mentalité d'une nation qui n'a jamais eu que des intérêts et ne fait de sentiment qu'en temps de guerre. M. Gardiner, plus que tout autre, il nous semble, aurait dû être le premier à s'en aviser et à parler le langage de la fermeté quand il en était encore temps.

B. BERUBE

Les congrès de l'U.C.C. commencent

La série des congrès annuels de l'U.C.C. est sur le point de commencer. La Fédération du Québec ouvrira la série la semaine prochaine. Pendant près de trois mois, les cultivateurs qui le voudront — et ce devrait être le grand nombre partout — pourront bénéficier de profitables échanges de vues sur leur commune profession, étudier leurs problèmes en commun — et ce ne sont pas les problèmes qui font défaut à l'heure actuelle — et trouver également en commun les meilleures solutions dans l'intérêt général. La guerre a fait surgir bien des problèmes pour la classe agricole. L'après-guerre nous en réserve, semble-t-il, de plus ardues. Personne ne veut retomber dans la situation de misère et de marasme dans laquelle les cultivateurs se sont débattus entre les deux grandes guerres. Or certains indices portent à croire que l'histoire est en train de se répéter. Il ne faut pas se laisser faire sans réagir, sans essayer au moins de limiter l'étendue des dégâts. Grâce à l'U.C.C., les cultivateurs sont mieux avertis du danger qu'il y a une vingtaine d'années. Ils possèdent une association professionnelle plus forte et plus aguerrie. Elle reste la "planche de salut" de la classe agricole. Il faut l'appuyer par tous les moyens possibles. Et le premier appui qu'on doit lui donner, c'est d'abord d'en faire partie et ensuite d'assister au congrès annuel de l'association.

B. BERUBE

Il faut appuyer cette campagne

Une campagne de publicité en faveur des produits laitiers sera bientôt lancée dans le public. Depuis plus de deux mois, l'Association canadienne des Producteurs de lait demande instamment à tous les cultivateurs qui s'adonnent à l'industrie laitière — on en compte plus de 400,000 au Canada — de consentir au prélèvement d'un cent par livre de gras durant tout le mois de juin sur leur paie mensuelle ou hebdomadaire pour défrayer le coût d'une vaste campagne de publicité. C'est sans aucun doute un sacrifice — assez considérable en certains cas — que l'on demande aux producteurs. Les pro-

(Suite à la page 19)

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.
DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-Noël FORTIN.
ABONNEMENT : \$1.00 par année ou \$2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger : \$1.50 par année.
PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.
CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :



LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Téléphone : LAncester 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thuriel Beizile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTRE DES POSTES, OTTAWA.

Les doléances de la F. I. P. A.

"Les cultivateurs ont, sans hésitation, répondu à l'appel quand il s'est agi de produire des aliments, au point d'appauvrir le monde en ce qu'il a de plus précieux — le sol — et de mettre en danger leur propre sécurité. Le temps est venu de faire savoir aux nations que les cultivateurs, avec l'appui de leurs associations nationales, et internationales (la F.I.P.A.), n'entendent pas être dupes de leur geste, comme ils le furent entre les deux guerres. Ils demandent donc, comme essentiels à la continuation de leur effort, des marchés sûrs et des prix qui rémunèrent justement une production efficiente." Tel est, en termes clairs et nets, l'un des énoncés rendus publics à la fin du quatrième congrès de Stockholm, en Suède, du 29 mai au 8 juin de cette année. Pour cause, "La Terre de Chez Nous" n'a pu couvrir ces importants débats avec autant d'exactitude que ceux du congrès précédent de Guelph, l'an dernier, mais elle peut, d'après les échos qui lui parviennent maintenant, en commenter les principales conclusions.

Sans aucun doute, ces quelques mots reflètent l'état d'esprit de tous les délégués des 25 nations membres de la F.I.P.A. Ils résument le sentiment — ou plutôt, le ressentiment de millions et de millions de cultivateurs à travers le monde. Des malins diront peut-être, avec un sourire : "Voici que les cultivateurs ont maintenant trouvé le tour de se plaindre sur le plan international !" Un autre scandale de l'économie... Eh ! bien, voyons s'ils n'ont pas un peu raison.

En 1943, sur l'invitation de feu le président Roosevelt, les Nations Alliées se réunissaient à Hot Springs, Etats-Unis, pour assortir les principes d'une vaste entreprise d'entraide confiée à un organisme spécial l'O.A.A., ou organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Dans le temps, en pleine guerre, on était tout feu, tout flamme, pour tracer des programmes de coopération économique entre les nations. L'agriculture se voyait décerner le grand rôle. Partout, les cultivateurs devaient, sans trop maugréer, passer à la production intensive, à la surproduction, en fait, pour subvenir aux énormes besoins des nations occupées à guerroyer contre l'Allemand et le Japonais. Plus tard, quand les canons se seraient tus, l'O.A.A. devrait voler au secours des pays les plus dévastés et les soutenir tant que leur économie ne serait pas remise sur pied. Plusieurs, plus affamés que les autres, et moins développés, seraient pour longtemps encore à la charge des Alliés. Ce serait le moyen de les soustraire à d'autres influences. Et chaque gouvernement de s'engager solennellement à supporter l'O.A.A. de toutes ses forces.

Première chose à faire : enrégimenter les cultivateurs et les lancer à fond, quitte à promettre de sauvegarder leur sécurité plus tard. Ce qui fut fait, sans tarder. Mais, tout comme les mauvais larrons s'épient et bientôt se jouent des tours quand le danger commun est passé, les Nations Unies, après avoir démobilisé leurs forces militaires, envisageaient différemment leurs problèmes du temps de paix, et toutes suivaient plus ou moins leurs intérêts immédiats, politiques ou

autres, plutôt que leurs belles promesses de Hot Springs. Six ans après, lors de son congrès de Guelph, la F.I.P.A. jugeait qu'il était temps de jeter un cri d'alarme. La paresse des gouvernements membres de l'O.A.A., vis-à-vis de leurs engagements, non seulement privait les peuples qui étaient encore dans le besoin, mais créait chez les autres l'épineux problème des surplus. Les cultivateurs des Etats-Unis et du Canada, en particulier, s'inquiétaient de la tournure des événements, et ensemble suggéraient la création d'un fonds et d'une agence internationale spécifiquement affectés à la distribution des surplus de vivres, par l'intermédiaire de l'O.A.A. évidemment. Apparemment, la suggestion n'a ému personne, pas même les gouvernements canadien et américain qui, dernièrement encore, pratiquaient un dumping plus ou moins déguisé sur le marché des vivres pour le désorganiser davantage. Aussi bien ne faut-il pas s'étonner de voir la F.I.P.A. revenir sur le sujet à Stockholm, cette année. Dans son discours d'ouverture, le président, M. H. H. Hannan, après avoir souligné quelques réussites isolées, v.g. l'accord international sur le blé, a reproché aux gouvernements alliés leur lenteur à entrer dans le mouvement qui prévoit, non seulement la distribution équitable des surplus d'aliments, mais aussi la bonification de la diète alimentaire des peuples, la stabilisation des prix agricoles et la plus entière coopération économique dans l'espoir d'éloigner pour le monde l'échéance d'une troisième guerre mondiale vers laquelle il s'avance à grand pas. La conférence de Stockholm est donc revenue sur les recommandations de Guelph, en insistant pour qu'on s'attaque immédiatement au problème urgent des surplus des produits laitiers et d'oeufs. Pour les produits laitiers, la F.I.P.A. croit qu'il serait possible de raviver les marchés internationaux perdus si seulement on se mettait au travail pour inciter les peuples à consommer plus de produits laitiers, rendre l'industrie laitière plus efficiente et maintenir les prix à un niveau également raisonnable pour le producteur et le consommateur. "L'histoire nous apprend, dit-elle avec assez d'amertume, que seules la guerre ou la menace d'une guerre peuvent valoir à l'agriculture des directives solides et un développement marqué. Mais la F.I.P.A. ne doute pas un instant que la meilleure contribution à l'établissement d'une paix mondiale durable est celle de l'agriculture appelée à fournir à tous les peuples les vivres et les vêtements dont ils ont besoin." C'est la réaffirmation d'un credo économique, qui ne procède certes pas du sentiment égoïste que, dans chaque pays, on est trop enclin à prêter à la classe agricole.

C'est là que nous, cultivateurs du Québec, pouvons voir que les problèmes agricoles sont à peu près les mêmes dans tous les pays et qu'il nous faut être solidaires. Et nous pouvons nous féliciter de contribuer, dans la mesure de nos moyens, au travail de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, et par elle, viser les buts que poursuit la F.I.P.A. Si seulement ses recommandations finissaient par être remarquées et suivies...

Georges-Noël Fortin

La publicité est nécessaire

Ce mois-ci, au Canada, on demande aux producteurs laitiers de souscrire à un fonds commun qui sera employé pour faire mieux connaître aux consommateurs la haute valeur du lait, du beurre, du fromage, etc. Une campagne analogue a été amorcée en France en mai dernier. Affirmant que "la propagande est une nécessité", M. M. Robineau, président d'honneur de la Fédération nationale des Producteurs de Lait, écrivait ce qui suit dans "La Voix de l'Elevage", (Paris) :

Il semble inutile d'insister sur l'intérêt que peut présenter en ce moment une telle organisation de la propagande. Les conséquences d'une sous-consommation due à la guerre, la concurrence chaque jour plus aiguë faite à nos produits par des aliments bien présentés et surtout remarquablement soutenus par une publicité permanente, justifient notre action de propagande, que nécessiterait d'autre part à elle seule une augmentation vraisemblable de la production, conséquence de la sélection du cheptel.

Avant guerre, déjà, un Comité National avait, pendant de nombreuses années, par des manifestations répétées, efficacement réalisé cette propagande. Son financement était assuré par des dispositions d'ordre gouvernemental, les intéressés au marché laitier n'y participant que d'une façon normale.

Il importe qu'aujourd'hui dans la période d'instabilité financière parlementaire que nous constatons, l'effet pécuniaire maximum soit assuré par les intéressés eux-mêmes, les producteurs d'abord, leur exemple devrait être contagieux par les autres professions laitières.

Se défendre soi-même...

Un hebdomadaire agricole de l'Ouest, — le "Western Producer", publié à Saskatoon, — abordait dernièrement un sujet fort délicat. Il parlait des cultivateurs qui, à la place du beurre, achètent de la margarine. Il faisait ainsi écho à une déclaration de M. Gilbert McMillan, président des Producteurs de Lait du Canada. Comme on sait, ce dernier a déclaré que les fermiers qui achetaient de la margarine avaient contribué par leur abstention à l'accumulation des surplus de beurre. Peut-être n'a-t-on pas assez précisé dans les journaux que les fermiers qui achètent volontiers de la margarine ne sont pas nécessairement ceux qui ont des vaches sur leurs fermes. Il y a présomption en faveur de l'opinion contraire. Car il se trouve des terres qui poussent des céréales et qui n'ont pas d'animaux. En tout cas, les prévisions absolues manquent. Le "Western Producer" semble prendre pour acquis que le producteur laitier lui-même vend son beurre et gagne quelques sous en consommant ensuite de la margarine, ce qui est possible, mais davantage douteux. En tout cas, ce journal, partant de là, en vient à des conseils, qui ne sont pas sans valeur :

A moins que le producteur de lait n'achète lui-même ses propres produits, il peut difficilement s'attendre à ce que les autres prennent pour argent comptant qu'il leur faut acheter des produits laitiers ou accepter la conséquence d'une chute de l'importante industrie laitière. Le producteur de lait qui achète de la margarine affaiblit sa cause auprès du gouvernement dont il réclame assistance. Un haut fonctionnaire du Ministère fédéral de l'Agriculture a déclaré que, "si cette façon de procéder n'était pas freinée, il deviendrait impossible à l'Etat d'aider les cultivateurs en fixant des prix minima (planchers) pour des denrées comme le beurre". Nul autre pays ne semble intéressé à l'achat du surplus de beurre canadien. La production tout entière doit être absorbée par le marché interne, et à moins que le producteur ne comprenne sa propre responsabilité, il viendra un jour où le chèque de crème sera fort maigre ou, ici et là, complé-

(Suite à la page 14)



La Coopérative Fédérée de Québec

SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

La Campagne 1950 en faveur des produits laitiers

Le Réveil Rural, jeudi, le 15 juin 1950: MM. Roméo Martin, J.-Bte Lemoine, P.-D. McArthur. Scripteur: Paul Boucher, D.Sc.S.

L'Annoncéur. — Souvent, par le passé, il a été question de la nécessité de la publicité en faveur de nos principaux produits agricoles. Récemment et à plusieurs reprises déjà, le "Réveil Rural" a attiré l'attention de nos auditeurs sur la nécessité de la campagne actuelle de souscription organisée sous l'égide de la Fédération canadienne des producteurs de lait. L'importance capitale de cette initiative mérite qu'on y revienne. Aussi en coopération avec le Service de l'Information du ministère provincial de l'Agriculture, nous avons le plaisir de rencontrer, à midi, les membres du Comité de Québec de la présente campagne de souscription: M. Roméo Martin, qui représente M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, actuellement en voyage à Stockholm et à Rome; M. J.-Baptiste Lemoine, premier vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs, et puis M. P.-D. McArthur, représentant l'Association des Producteurs de lait en nature de la province. Messieurs, parlez-nous du lait, cet inconnu! Vous, M. Lemoine.

M. Lemoine. — Un inconnu qui fournit tout de même le revenu principal sur l'immense majorité de nos fermes, puisque, au Canada, 400,000 cultivateurs, dont 90,000 du Québec, sont directement intéressés dans cet élevage.

L'Annoncéur. — Vous, monsieur Martin?

M. Martin. — Le lait, un inconnu dont les produits sont maintenant nombreux: crème, beurre, fromage, poudre de lait, caséine, etc., autant de marchandises dont la valeur économique est précieuse, et qui cependant s'accumulent parfois en entrepôts.

L'Annoncéur. — Et vous, monsieur McArthur?

M. McArthur. — Le lait, un inconnu! Et cependant nous avons dans la province environ 1,109,000 vaches laitières et près de 1,200 fabriques laitières, où plusieurs milliers de personnes gagnent leur vie. Malgré tous les progrès modernes, cet inconnu assure la vie et la santé au groupe si nombreux des humains et des mammifères, ce qui démontre la suprême importance nutritive du lait.

L'Annoncéur. — Oui, messieurs, un inconnu qu'on oublie souvent trop. Heureusement que vous êtes là pour rappeler la grande valeur du lait comme richesse nationale, comme aliment indispensable et si particulièrement nutritif, en fin comme source importante de notre commerce, dont les stocks, avez-vous dit, monsieur Martin, se font parfois encombrants.

M. Martin. — En effet, au début de mai, dans neuf des principales villes canadiennes, les stocks de beurre en entrepôts atteignaient 20 millions de livres par rapport à 6,059,000 livres à la même date l'an dernier, et les stocks de fromage se totalisaient à 22,900,000 livres comparativement à 12,627,000 livres en 1949.

M. McArthur. — Cette situation ne saurait durer bien longtemps. L'effet inévitable est à prévoir: une chute de prix bientôt suivie, c'est à craindre, d'une diminution sensible des troupeaux laitiers.

L'Annoncéur. — Et vous prévoyez sans doute la suite logique à cette décimation des troupeaux: une sous-production et puis une rareté correspondante de lait et produits laitiers sur nos marchés, d'où viendrait pour les consommateurs la difficulté de s'approvisionner d'un aliment aussi indispensable. Ne le croyez-vous pas, monsieur Lemoine?

M. Lemoine. — En effet, les enfants et les vieillards, même les animaux, ne se nourrissent pas de liquides doux, de boissons fermentées ou distillées. Le lait est l'aliment complet par excellence, puisqu'il contient 4% de protéines digestibles, autant de lactose, tout autant de matière grasse dont la valeur calorifique équivaut à 9 livres de sucre, enfin 1% de matières minérales.

M. Martin. — Le lait a une valeur nutritive incomparable. Il faut en être privé pour l'apprécier. Le seul moyen d'assurer ce produit aux consommateurs, c'est de donner

aux cultivateurs qui s'adonnent à cette production un juste prix. M. McArthur. — Monsieur Martin, ne l'oublions pas: un juste prix n'existera qu'en autant que les consommateurs apprécieront nos produits laitiers et maintiendront une demande qui corresponde à l'offre du lait, du beurre, du fromage, etc. Or la production laitière actuelle n'est certainement pas disproportionnée aux besoins de notre population.

L'Annoncéur. — Alors, je comprends que, présentement, le seul moyen d'arriver au but qui doit être atteint est d'inciter le public à consommer une plus grande quantité de lait, de fromage, de beurre et de tous les autres produits laitiers, en lui démontrant l'importance économique de la production et de la transformation du lait et la valeur nutritive du lait et de ses produits.

M. Lemoine. — C'est bien cela, monsieur l'Annoncéur, et il faut dire aussi que, de toute évidence, l'industrie laitière n'échappera pas au danger qui la menace sans la participation active des intéressés.

M. McArthur. — Aussi, répétons-le, tous sont intéressés au maintien d'une production et d'une consommation élevées pour assurer des revenus suffisants dans cette industrie et garantir aux consommateurs un aliment indispensable à la santé publique.

M. Martin. — C'est à cause de tout cela qu'une vigoureuse campagne en faveur des produits laitiers débute présentement. Elle est menée simultanément à travers tout le pays, à la demande de la Fédération canadienne des producteurs de lait, et a pour objet d'organiser une large publicité en faveur de la consommation du lait et des produits laitiers. Elle intéresse tout le monde et veut d'abord atteindre les producteurs eux-mêmes pour, ensuite, et suivant la réponse des producteurs, parvenir au grand public consommateur.

L'Annoncéur. — Monsieur Martin, par le passé, certaines campagnes de publicité organisées par des producteurs, des distributeurs, des fabricants et même par nos autorités publiques n'ont-elles pas donné des résultats intéressants?

M. Martin. — Oui, monsieur Lemoine, mais ce qui a manqué, c'est la continuité de l'effort et la participation active de la masse des producteurs.

M. Lemoine. — La présente campagne est celle des producteurs eux-mêmes. Pour mener celle-ci à bonne fin, il fallait la collaboration des principaux groupements de cultivateurs afin d'informer la masse des producteurs et d'obtenir leur participation. Cela explique pourquoi, dans notre province, l'U.C.C., la Coopérative Fédérée et l'Association des producteurs de lait en nature se sont unis à la Fédération canadienne des producteurs de lait pour lancer la présente campagne.

M. McArthur. — Il faut que tous les producteurs fassent eux-mêmes l'effort nécessaire pour assurer le maintien d'une industrie dont découle une large part de leurs revenus.

L'Annoncéur. — Je crois savoir que les producteurs d'établissements laitiers, soucieux de leurs intérêts, sont prêts à percevoir les sommes indispensables à cette publicité.

M. Martin. — Telle est bien la situation, monsieur Laplante. Aussi les fonds nécessaires à cette campagne vont être incessamment recueillis par la perception de 1c par livre de gras ou son équivalent, soit 3½c les 100 livres de lait, sur toute la quantité de lait ou de crème livrée à une usine de pasteurisation, à une fromagerie, à une beurrierie, à un établissement de lait concentré, etc., au cours du présent mois de juin.

M. McArthur. — Les contributions à ce fonds de publicité sont volontaires. Des déductions seront faites partout, sur les chèques de lait, à moins que les dissidents ne signent une carte-refus ainsi rédigée: "Je refuse de contribuer à cette campagne en faveur de mes produits laitiers".

M. Lemoine. — A y bien réfléchi, signer cette formule est chose particulièrement embarrassante.

Le cultivateur peu au courant des problèmes de nos marchés agricoles peut vouloir signer cette carte à première vue, mais mieux renseigné il réalisera qu'en faisant cela il se décerne un "fichu" diplôme, ainsi que le disait M. Sarto Charbonneau, cultivateur de Mont-St-Grégoire, jeudi dernier, à cette émission du "Réveil Rural". En effet, signer cette carte, c'est attester que l'on n'a pas confiance en ses propres produits ou que l'on ignore absolument l'une des règles élémentaires du commerce, la publicité.

M. McArthur. — Ne l'oublions pas, c'est surtout lorsque les produits se vendent difficilement qu'il faut les annoncer.

M. Martin. — Nous avons cru que le mode de souscription adopté s'imposait. Peut-être que cette formule n'est pas l'idéal, cependant le peu de temps et de moyens à notre disposition ne nous laissait pas de choix. Comme nous n'avons pas la prétention de monopoliser le bon sens, nous nous sommes dit que les personnes non satisfaites pourraient toujours entreprendre elles-mêmes, et autrement, l'un de ces jours, de remédier à la mévente des produits laitiers. Nous faisons notre part largement et comptons que tous les intéressés vont contribuer au succès de la cause commune.

M. Lemoine. — Ainsi que le disait récemment l'hon. Laurent Baré, "dans la situation économique actuelle, le remède c'est de faire en sorte que la consommation équilibre la production. Remède simple, remède souverain, à la condition expresse que producteurs et consommateurs assument totalement toutes leurs responsabilités".

M. McArthur. — L'hon. J.-G. Gardiner n'a pas été moins encourageant puisqu'il a dit: "Une telle mesure en vue de parer à certaines difficultés par lesquelles passe l'industrie laitière mérite l'entier appui de chaque producteur et ne peut avoir à la longue, j'en suis certain, que des résultats bienfaisants pour les consommateurs".

M. Martin. — J'invite nos auditeurs à bien méditer cette autre déclaration de l'hon. Gardiner alors que celui-ci affirme que "le producteur doit se rendre compte qu'il a un rôle à jouer aussi bien dans la vente que dans la production des denrées agricoles".

M. Lemoine. — Les cultivateurs ont appris par expérience que le salut vient d'abord de soi-même. Aussi avons-nous décidé d'entreprendre cette grande campagne pour promouvoir et défendre nos intérêts, qui s'accordent avec les meilleurs intérêts de tout le public.

M. Martin. — Les sommes que nous allons percevoir par l'intermédiaire des fabriques laitières — et nous tenons à remercier ces dernières de leur excellente collaboration — seront déposées à la banque au nom de la Fédération canadienne des producteurs de lait, comité de la province de Québec. Ces fonds accumulés permettront bientôt de réaliser une vaste publicité en faveur d'une plus grande consommation de chacun de nos produits.

M. Lemoine. — Non, nous ne vendrons pas nos vaches. Nous vendrons les produits de nos vaches. C'est là un excellent placement car le public recherche toujours des produits sains et de haute qualité. Or nous les avons. Seule la publicité peut empêcher le plancher de s'écrouler. Nous n'avons pas le choix, il faut recourir à ce moyen.

"Les vieux" nous ont dit qu'il faut profiter de l'expérience des autres. Par exemple, aux Etats-Unis, depuis déjà dix ans, les cultivateurs pratiquent largement la publicité en faveur de la vente de leurs produits. Aussi tous nos cultivateurs vont-ils contribuer à la publicité en faveur de leurs produits pour démontrer l'importance de l'industrie laitière dans l'économie générale du pays et faire connaître la haute valeur alimentaire du lait et des produits dérivés de celui-ci.

M. McArthur. — Même dans notre province, depuis un an et demi, les producteurs de lait en nature contribuent d'un cent par 100 livres de lait, douze mois l'année, à votre éloquent plaidoyer. Grâce à

M. Bois nous parle de la FIPA

Interview de M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec, délégué à la Conférence de la Fédération internationale des Producteurs agricoles, à Saltsjbaden, Suède, par M. Armand Bérubé, directeur du "Réveil rural" de la Société Radio-Canada, tel que diffusé par le "Réveil rural", le vendredi 16 juin 1950.

M. BERUBE: Voulez-vous nous dire, M. Bois, quelle est votre réaction personnelle concernant le travail accompli jusqu'à maintenant par la F.I.P.A.?

M. BOIS: Il n'est pas nécessaire de présenter la Fédération aux cultivateurs français du Canada, surtout depuis la Conférence de Guelph. Je dirai simplement qu'elle se porte très bien, que tous les représentants des associations agricoles qui la composent s'efforcent, avec une générosité et une bonne volonté remarquables, d'arriver à aplanir les nombreuses difficultés et à trouver une solution aux non moins nombreux problèmes qui s'opposent au progrès de l'agriculture dans le monde. Et en employant le mot "progrès", je n'ai nullement l'esprit le progrès mesquinement égoïste et uniquement matériel, mais plutôt et certainement un progrès qui fera de l'agriculteur un homme véritable, pleinement conscient de ses devoirs vis-à-vis des autres hommes, quelles que soient leur race ou leurs croyances, capable de remplir ses devoirs en même temps que conscient de sa fin naturelle. La conférence annuelle de la F.I.P.A. est donc le "clearing house", si je puis dire, des idées et des besoins des cultivateurs des vingt-six pays qui sont membres de la Fédération. La tâche à accomplir est immense.

M. BERUBE: Voulez-vous nous dire quelques mots du travail déjà accompli à cette conférence?

M. BOIS: La F.I.P.A. peut déjà citer des résultats encourageants lus à son travail. Je n'entreprendrai pas d'en faire la revue; je ne tenterai pas non plus d'énumérer, même brièvement, les travaux de la semaine — ce serait déjà trop

un fonds de publicité. Présentement, ces cultivateurs se sont engagés à remettre à notre comité, en plus, 3½ cents par 100 livres de lait produit au cours du mois de juin.

M. Martin. — Producteurs de lait, vous voudrez sans doute faire chacun toute votre part dans cette campagne, qui est la vôtre. Alors, n'hésitez pas à contribuer, durant le mois de juin, au fonds de publicité de vos produits. C'est ainsi que vous pourrez garder vos vaches et vous assurer les revenus indispensables. Et vous ne serez pas les seuls à vous intéresser à cette campagne de publicité. Nous venons justement de recevoir l'adhésion suivante d'un professionnel de Montréal, qui nous écrit:

Messieurs,
"Il y a quelques jours, les journaux ont annoncé la formation d'un comité de publicité en faveur des produits laitiers. J'ai la conviction qu'une pareille campagne vient à son heure et même qu'elle s'imposait depuis longtemps. L'industrie laitière reste l'épine dorsale de notre agriculture. Cependant, à la suite d'un manque d'éducation en ce sens, nos gens préfèrent les liquides gazeux au lait et ses dérivés.
"En vue de vous démontrer ma conviction dans la nécessité d'une pareille campagne, j'y vais, tout avocat que je suis, de ma modeste contribution au fonds projeté à cette fin, contribution représentée par le chèque ci-joint de \$10."
Et cela était signé: Emile Poissant, avocat.

Nous tenons à remercier vivement M. Poissant de sa généreuse souscription. Celle-ci est la réaction d'un homme d'affaires sachant toute l'importance de la publicité et aussi de l'agriculture.

M. McArthur. — Cette contribution est un exemple que les producteurs de lait voudront imiter selon leurs moyens et l'importance de leurs troupeaux.

M. Lemoine. — Il me fait plaisir d'être maintenant l'interprète du comité de Québec et de la présente souscription pour annoncer que des certificats d'honneur à afficher dans chaque fabrique seront remis à celles-ci dès que la campagne sera terminée, ce qui sera une façon de reconnaître publiquement la collaboration reçue des établissements laitiers.

L'Annoncéur. — Par ailleurs, nous autres, consommateurs, nous aurons ainsi la certitude d'avoir du lait, du beurre, du fromage, de la crème glacée, etc., à un juste prix, et pour le producteur et pour le consommateur.

"Messieurs, je vous remercie de vous, à l'avenir, le lait sera mieux connu!"

long. Entre autres groupes chargés d'études particulières, se trouve un sous-comité qui est appelé "Sous-comité de la Coopération et du Bien-être rural". Sa tâche principale consiste à explorer les activités coopératives de chaque pays, à rechercher les meilleurs moyens à prendre pour répandre et disséminer les informations se rapportant tout à la fois aux principes et aux méthodes coopératives, de même qu'aux résultats obtenus.

M. BERUBE: Vous avez évidemment exploré aussi le domaine de l'économie, du bien-être rural?

M. BOIS: Le sous-comité s'est aussi employé à étudier et à rechercher les moyens propres à assurer, dans l'ordre et la justice, un plus grand bien-être rural, autant pour le bénéfice des ouvriers agricoles que pour celui des exploitants de ferme. Cette sèche énumération donne une idée de l'ampleur des questions abordées.

M. BERUBE: Quelle est la position que prend la F.I.P.A. par rapport aux autres organisations internationales?

M. BOIS: La F.I.P.A. reconnaît, apprécie et recherche l'aide précieuse que peuvent lui apporter et que lui apportent certaines organisations internationales telles que l'O.A.A. ou l'O.I.T., pour ne pas en énumérer d'autres. Elle a déjà pris position sur ce point à la conférence de Guelph, en 1949.

M. BERUBE: Voulez-vous nous dire maintenant dans quel esprit on a discuté de coopération — dans un bel esprit de coopération — j'imagine?

M. BOIS: Tout en me gardant bien de dévoiler des conclusions qui ne peuvent être portées à la connaissance du public à l'heure présente — mais qui le seront sans doute dans quelques jours, sinon dans quelques heures — je peux

PRIERE DE NOTER QUE...

... Les bureaux et entrepôts de la Coopérative Fédérée de Québec seront fermés le 24 juin, fête de Saint-Jean-Baptiste, et le 1er juillet, fête de la Confédération.

bien exposer aux coopérateurs canadiens de langue française: Premièrement, que la plus grande sincérité, la plus parfaite honnêteté et le plus évident désir de collaborer — de coopérer si l'on préfère — se sont manifestés au cours des délibérations. Deuxièmement, que toutes les questions ont été abordées avec un idéal à atteindre, mais aussi avec un sens aigu des réalités.

M. BERUBE: Que pensez-vous de la coopération dans les pays scandinaves?

M. BOIS: Depuis longtemps, nous savions qu'il existait dans les pays scandinaves, comme dans d'autres pays d'Europe, de nombreuses coopératives de tout genre. Peu parmi nous avaient eu l'avantage de rencontrer les chefs, les leaders, les membres de ces sociétés et de visiter au moins quelques-uns des établissements dont ces membres sont, comme chez nous, les usagers et les bailleurs de fonds. La conférence de la F.I.P.A., quelques visites à des coopératives, la rencontre et l'échange de vues avec certains représentants d'organisations internationales qui popularisent l'idée coopérative et aident à la fondation de sociétés coopératives ici et là à travers le monde, m'ont permis de constater que hommes et sociétés, si l'on tient compte des différences inévitables dues aux divers milieux politiques, économiques et sociaux, ressemblent singulièrement à nos hommes et à nos sociétés. Il nous reste à appuyer les coopérateurs de l'univers presque; nous avons certes à apprendre d'eux; il nous faudra cependant nous garder d'importer en bloc. D'autre part, peut-être que Scandinaves et autres trouveraient avantage à importer, après avoir usé du discernement que nous leur connaissons, quelques méthodes et quelques formes d'organisations canadiennes ou américaines.

En terminant, il me fait grand plaisir de transmettre aux coopérateurs canadiens, et particulièrement aux coopérateurs du Québec, les hommages des coopérateurs qui participent à la Conférence.

Une gerbe de petites nouvelles

Départ de colons

Deux groupes de colons sont partis simultanément de Québec et de Montréal la semaine dernière en direction de l'Abitibi, sauf deux chefs de famille qui se rendaient au Témiscamingue. Les deux groupes formaient un total de 23 chefs de famille. De ceux qui sont partis la semaine dernière, neuf chefs de famille venaient du diocèse de Québec, cinq du diocèse de Montréal, quatre du diocèse de Sherbrooke, deux du diocèse de Nicolet, deux chefs, dont un avec sa famille, du diocèse du Golfe St-Laurent, et un de chacun des diocèses de Rimouski et Trois-Rivières.

Le R. P. Louis Parent, o.m.i., est parti de Québec, lundi de cette semaine, avec une trentaine de colons originaires des diocèses de Rimouski et de Chicoutimi. On sait que le R. P. Parent est missionnaire colonisateur de la Rivière-la-Paix, en Alberta. On espère que d'autres iront se joindre à ce groupe bientôt.

Production de margarine

La production de la margarine au Canada a augmenté en mai par rapport à l'an dernier. En mai 1950, on en a fabriqué 8,019,000 livres; en mai 1949, 7,200,000 livres. Le total des 5 premiers mois de l'année a beaucoup augmenté. Il est passé de 28,250,000 livres l'an dernier à 42,922,000 livres cette année. Les stocks de margarine au 1er juin étaient de 3,091,000 livres.

Octroi de \$500,000

L'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke vient de recevoir du gouvernement provincial un octroi de \$500,000 pour payer au complet le solde du coût de la construction de cette école, de l'aménagement de la ferme et les frais d'opérations des trois dernières années. Le gouvernement avait déjà voté à la session un montant de \$250,000, dont le premier versement fut fait il y a quelques semaines.

La Croix-Rouge et les colons

Trois cliniques mobiles médicales et dentaires ont quitté Montréal la semaine dernière pour se rendre dans les centres de colonisation pour donner des soins aux colons et à leurs familles. 38 municipalités et villages seront visités en Abitibi, au Témiscamingue, dans Pontiac et la Gaspésie. Une autre clinique dentaire quittera la métropole le 30 juin.

Invasion de chenilles

Des millions et des millions de chenilles s'avancent en rangs serrés dans la région de la Gatineau, aux environs du lac Meach. Partout où elles sont passées les arbres et les champs sont dénudés. L'invasion a commencé il y a une quinzaine de jours et l'on s'en demande d'où elles viennent. Ce véritable torrent, large d'un demi-mille et long de deux milles, s'avance d'un mille par jour. Ces chenilles semblent avoir un goût prononcé pour les feuilles de peuplier et de bouleau.

Grève contremandée

Les 32,000 bûcherons de la Colombie canadienne qui devaient se mettre en grève jeudi dernier ont décidé de contremander la grève. Ils ont accepté une formule de compromis pour le contrat de 1950. L'Union réclamait une majoration de 17 cents l'heure, la semaine de travail de 5 jours et de 40 heures et l'atelier fermé. La hausse de salaire accordée et acceptée est de 12½ cents l'heure. L'Union a obtenu la semaine de 40 heures, mais non la reconnaissance de l'atelier fermé.

Protestations à Sherbrooke

Le Conseil municipal de Sherbrooke a fait parvenir à la Commission de l'Industrie laitière de Québec une lettre de protestation contre le décret prohibant la livraison du lait le dimanche dans le district de Sherbrooke. Cette mesure soulève beaucoup de mécontentement de la part du public, particulièrement de la classe ouvrière.



La Confédération de l'U.C.C., — ce qui inclut membres, syndicats et fédérations, — a recueilli une somme de \$2,000 qui a été remise officiellement au "Devoir" au cours d'une cérémonie intime aux bureaux de l'Union à Montréal. En l'absence de M. Abel Marion, le chèque symbolique a été donné au directeur du "Devoir", M. Gérard Filion, (le deuxième à gauche), par M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., (le deuxième à droite). Paraissent aussi sur cette photographie M. Thuriel Belzile, secrétaire général de l'U.C.C. à l'extrême droite, et M. Dominique Beaudin, directeur de la "Terre de Chez Nous", à gauche. (Photo Armour Landry)

L'U.C.C. acquitte une dette de gratitude envers le "Devoir"

C'est le sens même de sa contribution à la souscription du quotidien de Montréal, déclare le vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine — Remise d'une somme totale de \$2,000 au nom des syndicats, des Fédérations, du bureau central — La liste des souscripteurs

On a annoncé la semaine dernière que la souscription lancée par le journal *Le Devoir*, de Montréal, à l'occasion de son quarantième anniversaire de fondation, avait dépassé l'objectif de \$50,000. La somme idéale a été atteinte et portée au delà de la limite lorsque l'U.C.C. a officiellement remis à M. Gérard Filion, directeur, le montant de \$2,000 souscrit par ses membres, ses syndicats, ses fédérations et le bureau central de Montréal. Une cérémonie de caractère très familial s'est déroulée au bureau du président général de l'U.C.C. en cette circonstance. En l'absence de M. Abel Marion, le premier vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine, a remis au directeur du *Devoir* un chèque qui complétait la somme déjà mentionnée. M. Thuriel Belzile, secrétaire général de l'U.C.C., a annoncé que les syndicats et les fédérations de l'Union avaient, pour leur part, versé un peu plus de \$1,200. Le montant de \$2,000 a été complété par la Confédération. Individuellement, plusieurs aumôniers, dirigeants et employés de l'U.C.C. avaient aussi fait leur part.

On se souviendra que l'U.C.C. a reçu, dès sa fondation, l'appui du quotidien *Le Devoir*. Elle y a publié des pages qui tenaient lieu de bulletin officiel de 1927 à 1929. Elle y a eu ses bureaux en un temps où elle n'était pas fortunée. Il faut dire surtout — et voilà ce qui s'exprime mal en argent — qu'elle a reçu du *Devoir* un concours moral extrêmement précieux. En termes plus directs, le *Devoir* a fait la publicité de l'U.C.C. gratuitement pendant 25 ans et continue de le faire. Aussi la souscription de l'association professionnelle agricole a-t-elle pris l'allure d'un geste de reconnaissance et c'est ce que M. Lemoine a tenu à bien marquer dans la déclaration qu'il a faite et que voici:

"Il serait peut-être un peu difficile de connaître les raisons précises pour lesquelles nos syndicats et nos fédérations ont répondu à l'appel des amis du *Devoir*. Tous, nous le supposons, ont voulu témoigner leur reconnaissance à un journal qui a toujours favorisé l'expansion du mouvement syndicaliste.

Les quinze ans de la J.A.C.

La J.A.C., depuis 15 ans, a mis plus de lumière dans la vie de nos jeunes ruraux. C'est ce que va souligner le parade de chars allégoriques lors du congrès diocésain de la J.A.C. à l'Ecole Noé Ponton, Sherbrooke, le 2 juillet. On verra comment ce jeune mouvement rural a diffusé la doctrine évangélique, vulgarisé les connaissances techniques, et mis à l'honneur les amusements populaires. Une foule considérable est attendue pour la célébration de cet anniversaire.

sion du mouvement syndicaliste.

"Ce que je sais bien, c'est qu'en souscrivant généreusement plusieurs des nôtres ont tenu à payer une dette de reconnaissance au *Devoir*, qui a tant fait pour l'U.C.C. dans le passé, qui a abrité son secrétariat et lui a même servi d'organe officiel au moment qu'on pourrait appeler "les années de la grande noirceur".

"Je dois ajouter que notre participation à la campagne de souscription des Amis du *Devoir* nous est particulièrement agréable parce qu'elle nous permet de témoigner notre reconnaissance au directeur du *Devoir*, M. Gérard Filion, qui a été pendant dix ans notre secrétaire général et qui, à ce titre, a rendu d'immenses services à la classe agricole en même temps qu'à l'U.C.C. Depuis qu'il nous a quittés pour prendre la direction du *Devoir*, les lecteurs le savent, il ne nous a pas oubliés. Il sait toujours se faire l'habile défenseur de la classe agricole. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants.

"Je tiens à signaler la contribution très généreuse de notre syndicat de l'Isle Verte, qui est la paroisse natale de M. Filion. Ce beau geste des cultivateurs de l'Isle Verte démontre que, dans sa paroisse natale, le directeur du *Devoir* compte des admirateurs et des amis indéfectibles."

M. Gérard Filion a exprimé les remerciements du *Devoir* à M. Lemoine et à toute l'U.C.C. Il a tenu notamment à exprimer sa gratitude envers les Fédérations, les syndicats et les dirigeants.

Nous publions ici une liste aussi complète que possible des sommes versées par l'U.C.C. et ses amis directement au *Devoir* ou à nos bureaux de Montréal. On voudra nous excuser si, par hasard, il y manque

(Suite à la page 17)

Les agronomes en congrès à Québec

L'hon. M. Maurice Duplessis invité d'honneur et conférencier

L'honorable Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, sera l'invité d'honneur et le conférencier au banquet annuel du prochain congrès général de la Corporation des agronomes, le 28 juin, à Québec. Le thème de sa causerie sera "L'agriculture et le développement de la province de Québec".

Ces agapes marqueront un congrès de trois jours, dont les délibérations se poursuivront à la salle des Chevaliers de Colomb, 38, Chemin Sainte-Foye, à Québec, du 27 au 29 juin: Le banquet du 28 juin sera, sans contredit, la plus brillante manifestation de ce prochain congrès. Il sera sous la présidence conjointe de M. Nolasque April, président général de la Corporation, et de M. Jean-Marie Martin, président de la section de Québec, qui présentera le distingué conférencier. Au nom de ses confrères, M. April remerciera le premier ministre. Plusieurs représentants des autorités religieuses, civiles, universitaires et agricoles assisteront à ce banquet durant lequel les convives auront le plaisir d'entendre une artiste réputée, Mlle Andrée Thériault, de Québec.

THEME DU CONGRES

Plusieurs travaux seront présentés sur "L'Action agronomique", thème général des délibérations. Tout d'abord, il y aura discussion sur les conclusions de l'étude des communications présentées au congrès de Shawinigan, en 1949, par le T. R. Père G.-H. Lévesque, O.P., et MM. Gustave Toupin et Ls-de-G. Fortin. M. Gustave Toupin, vice-président de la Corporation et chef du département de l'Industrie animale à l'Institut Agricole d'Oka,

(Suite à la page 19)

La Fipa et les produits laitiers

Au moment où l'Association canadienne des Producteurs de lait est sur le point de lancer sa campagne de publicité en faveur des produits laitiers, on apprend que les délégués de 25 pays au congrès de la Fédération internationale des Producteurs agricoles, qui vient de se terminer à Stockholm, Suède ont recommandé que l'on prenne immédiatement des mesures pour augmenter la consommation des produits laitiers dans le monde. On a insisté sur la valeur nutritive du lait et l'on a proposé que des programmes soient élaborés dans les écoles ou ailleurs pour augmenter la consommation du lait chez les gens qui ont un faible revenu. Parmi les autres projets discutés, on remarque l'amélioration des méthodes de transformation des produits laitiers, le maintien d'un niveau de prix raisonnable à la fois pour le producteur et le consommateur.

FROST

CLÔTURE



Voyez votre Agent Frost ou écrivez directement à

FROST STEEL AND WIRE CO. LIMITED

1605 AVENUE DELORMIER
TÉL. HO. 2507, MONTRÉAL

CE QU'IL Y A DE MEILLEUX EN CAMPAGNE



L'HUILE A MOTEUR PEERLESS

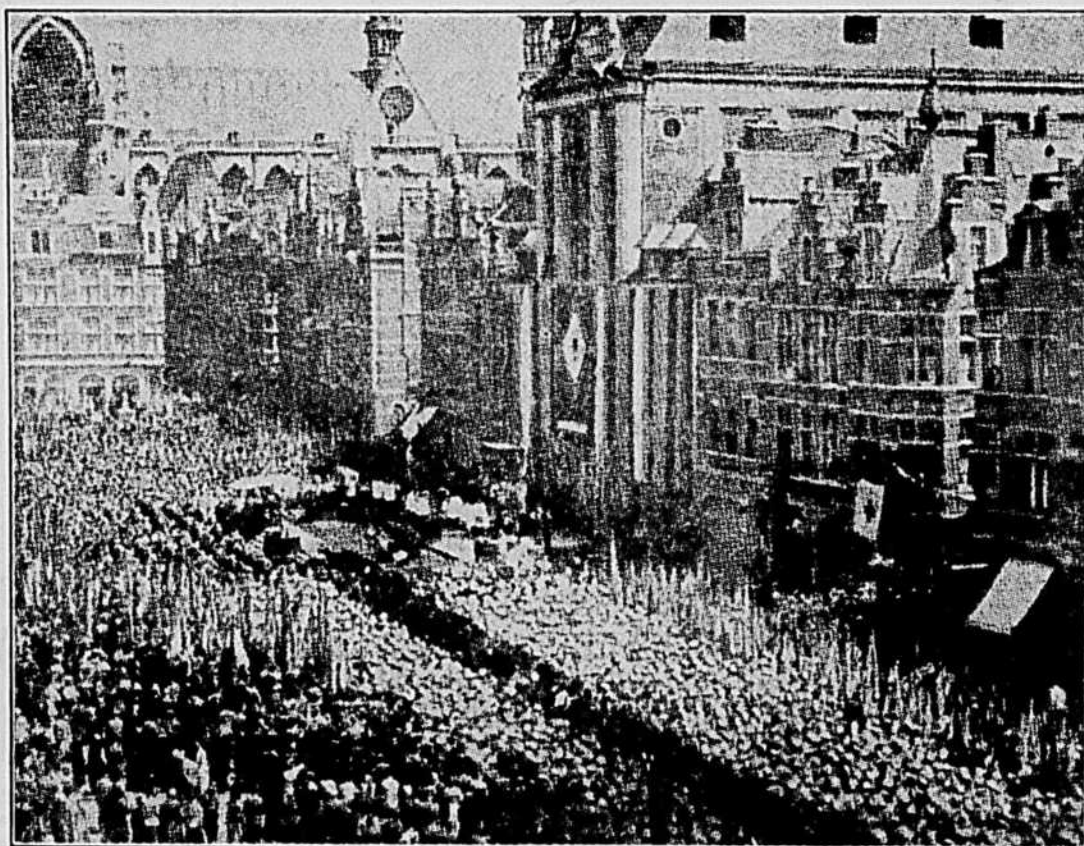
VOUS NE POUVEZ EN ACHETER DE MEILLEURE



Elle est produite par alliage afin de lubrifier plus longtemps. Peerless réduit la formation du cambouis et des acides corrosifs. Vous aurez un meilleur rendement avec toutes les pièces de votre équipement.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED





Cette photo que nous reproduisons du journal "L'Alliance Agricole Belge" montre une partie de la place du Vieux Marché, à Louvain, lors des célébrations du soixantième anniversaire du Boerenbond. Il y avait là au moins 25,000 personnes, et près de 2,000 drapeaux de toutes sortes. Au centre a été dressé l'autel où a été célébrée la messe du congrès, à laquelle assistait Son Eminence le cardinal van Roey, le premier ministre de Belgique et plusieurs autres personnalités éminentes.

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par La Terre de Chez Nous le 25 juin 1930 — il y a vingt ans... le 26 juin 1935 — il y a quinze ans... et le 26 juin 1940, il y a dix ans... nous avons tiré les notes qui suivent.

Voilà vingt ans...

On annonce que la "Terre de Chez Nous" sera publiée à St-Jérôme à partir de juillet, que le format sera agrandi et qu'il y aura amplement de matière à lire.

Une réunion du bureau de direction général de l'U.C.C. a été tenue le 17 juin. Il a été question du développement et de l'expansion à donner au journal.

L'Union régionale du Témiscamingue adopte une résolution demandant qu'un missionnaire colonisateur soit nommé pour la région.

Quels étaient les prix en 1930 ? Dans la page des marchés nous trouvons les indications suivantes : porc à bacon (select), \$12.50 ; veau de lait, \$8 ; les œufs, 30 cents la douzaine ; le beurre pasteurisé No 1 obtient \$27 1/4.

Voilà quinze ans...

On trouve dans le numéro du 26 juin 1935 un article de M. Albert Rioux sur "La semaine sociale de Joliette, un autre sur la coopération au point de vue économique, un article de M. Aldéric Lalonde sur les ventes aux enchères de l'U.C.C. et diverses nouvelles d'intérêt agricole.

On annonce la tenue du concours du Mérite agricole. Il avait lieu cette année-là (1935) dans la région agricole No 1, soit les comtés qui s'étendent autour de l'Île de Montréal.

En 1935, le porc à bacon (select) se vendait \$10.25, le veau de lait de 5 1/2 à 6 cent la livre, le veau de champ de 2 à 2 1/4 cents la livre, les œufs A gros 21 cents, le beurre pasteurisé (No 1) 19 cents la livre.

Voilà dix ans...

Les hostilités ont cessé (mardi le 25 juin 1940) entre la France d'une part et l'Italie et l'Allemagne de l'autre. L'armistice est entré en vigueur. Une lutte à mort s'engage entre l'Allemagne et l'Angleterre.

L'Angleterre ne reconnaît plus le gouvernement Pétain de France comme le gouvernement d'un pays libre.

Les taxes de guerre frappent lourdement le contribuable. Une taxe dite de défense nationale frappe les salaires qui dépassent \$600. On prévoit quand même un déficit de \$600 millions.

Echos de la célébration du soixantième anniversaire du Boerenbond

Le Boerenbond est l'association professionnelle des agriculteurs belges — Il a inspiré les fondateurs de l'U.C.C.

L'association professionnelle des agriculteurs belges, connue de par le monde sous le nom de Boerenbond Belge, vient de célébrer le soixantième anniversaire de sa fondation, à Louvain. Les fêtes grandioses ont eu lieu le lundi de la Pentecôte, en présence de Son Eminence le cardinal van Roey, primat de Belgique, d'un grand nombre d'évêques, du premier ministre Eyskens, du ministre des affaires étrangères, M. Van Zeeland, du ministre de

l'agriculture, M. Orban, et autres ministres, sénateurs, députés et délégués d'organisations chrétiennes agricoles belges et étrangères.

La manifestation a commencé par un cortège monstre par les rues de la ville. Environ 25,000 personnes ont défilé, groupées derrière quelque 2,000 drapeaux représentants divers mouvements agricoles: Ligue des fermières, Boerenbond, Union agricole belge de France, J.A.C., J.A.C.F., etc. Il y eut ensuite une messe célébrée au Vieux Marché, par Mgr Cruysgerghs, aumônier général du Boerenbond, avec assistance pontificale de S. Em. le cardinal Van Roey. Un éclatant "Te Deum" termina les festivités de la matinée. A 2 h. 30 de l'après-midi, cette foule enthousiaste se reforma sur la place du Vieux Marché pour la séance académique. M. Conix, vice-président du Boerenbond, remplaçait le président, M. le baron Mullie, empêché d'assister. Après lui, M. le prof. Van Dievoet, ancien ministre, membre du comité directeur du Boerenbond, traça l'histoire de cette organisation agricole jubilaire qui a servi de modèle à plusieurs autres associations agricoles dans le monde, notamment l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec.

La fête est terminée par l'audition d'une cantate jubilaire exécutée par l'Orchestre national de Belgique, et un chœur à quatre voix mixtes de 700 chanteurs, sous la direction du compositeur Arthur Meulemans. L'auteur des paroles est l'aumônier général, Mgr Cruysgerghs. A la fin, la foule acclama S.S. le Pape Pie XII et S.M. le roi Léopold III, auxquels des télégrammes de fidélité furent adressés. Le Saint-Père avait adressé au Boerenbond Belge un message de félicitations et d'encouragement qui se termine comme suit: "Par leur caractère positif et constructif, les réalisations du Boerenbond contribuent efficacement à instaurer, dans la paix et la justice sociales, les conditions d'une saine prospérité, telle que l'Eglise la souhaite à tous les peuples et à chacun de ses fils en particulier. A ce titre, on ne peut que former le vœu que cette entreprise si opportune se développe dans le même esprit d'active et loyale docilité aux enseignements de la hiérarchie."

Savoir nager

Les personnes qui ne savent pas nager doivent éviter l'eau profonde et ne pas aller en canot. Mieux encore — elles devraient apprendre à nager.

Agronomes anglais attendus au pays

Pour un voyage d'étude de deux mois

Six des plus éminentes personnalités de l'agriculture britannique ayant à leur tête sir William Ogg, directeur de la célèbre ferme de Rothamsted et aviseur technique à l'Office des Sols du Commonwealth, sont attendus à Québec, le 27 juin. Le groupe se dirigera d'abord vers les Maritimes pour revenir ensuite à Montréal, dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Au cours de leur voyage de deux mois, ils seront accompagnés par M. W.F. Darke, secrétaire de la division agricole au bureau du haut commissariat britannique à Ottawa. Les visiteurs rendront ainsi la politesse à la délégation agricole du Canada qui s'est rendue l'an dernier au Royaume-Uni en vue d'inaugurer un échange continu d'idées concernant les aspects scientifiques et administratifs de l'agriculture des deux pays.

En plus de Sir William Ogg, le groupe comprend MM. D.P. Cuthbertson, directeur de l'Institut de Recherches de Rowett, Aberdeen; W.H. Ellison, professeur du collège de l'Université de Galles, Aberystwyth; J.H. Anderson, du service national consultatif de l'agriculture, Cambridge; W.H. Senior, directeur adjoint de l'Education et des Recherches, ministère de l'Agriculture de l'Ecosse, et Ewen M'Ewen, professeur de génie agricole à l'Université de Druham.

Le coup de soleil

Ne vous exposez pas trop longtemps au soleil cet été. Un coup de soleil est une véritable brûlure — aussi réelle que si vous posiez votre main sur un poêle chaud.

A Saint-Damien de Bellechasse

Réunion d'éleveurs de bovins Ayrshire, le 26 juin

Le Club des Eleveurs de bovins Ayrshire, région Etchemin, tiendra son ralliement annuel le lundi, 26 juin, à la ferme du Lac Vert, propriété de l'Hospice St-Bernard, à St-Damien de Bellechasse.

Cette réunion champêtre organisée en coopération avec le Cercle des Jeunes Eleveurs de la localité, dirigé par M. Camille Bouchard, agronome-propagandiste du fédéral, sera présidée par M. J. N. Kelley, agronome, président du Club et vice-président de la Société Ayrshire du Québec. MM. François Dionne, agronome, et J.-R. Pelletier, régisseur de la Station expérimentale, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, présideront un forum sur l'élevage.

A la fin, on tirera au sort un jeune taureau de race, gracieusement offert par la ferme du Lac Vert et raflé au bénéfice du Club Etchemin.

TOLE GAUFREE Galvanisée ou Aluminium

Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faite et des chevrons.

A. L. Gonneville Mfg.

CHARENTE, Dépt. 50, Comté Saint-Maurice, Qué.

CONSEILS AUX FERMERS

GILLETTS

LES PARASITES COÛTENT CHER AUX AVICULTEURS

UN DES MEILLEURS PRÉVENTIFS LA LESSIVE GILLETT

Les mites, poux et autres parasites externes sont une cause d'agitation qui ralentit la digestion des oiseaux, et affecte croissance et production; les parasites internes minent leur vigueur, les exposant aux maladies. Se débarrasser des parasites constitue une tâche ardue et coûteuse; d'autre part, un troupeau sain peut être gardé sain à peu de frais et sans difficulté, grâce à Gillett.

Les autorités recommandent la lessive Gillett. Hautement efficace, peu coûteuse, elle a le double avantage d'être à la fois un excellent nettoyeur et un désinfectant puissant. Pour enlever saleté et excréments, dissoudre 3 c. à thé de lessive Gillett dans un gallon d'eau et appliquer avec un balai-brosse. Si on soupçonne la présence de parasites, frotter vigoureusement avec une solution de 6 c. à thé de lessive par gallon d'eau, particulièrement aux coins et interstices. Gillett désinfecte l'outillage, détruit les œufs de vers, et diminue le danger parasitaire.



RECOMMANDÉE CONTRE LES MITES

Le ministère de l'Agriculture recommande ce désinfectant extrêmement efficace et de préparation facile, contre les mites: dissoudre 1 1/2 lb de lessive dans la plus petite quantité d'eau possible, 2 ou 3 heures avant usage, la lessive devant être froide lorsqu'elle est employée. Dans une jarre de grès.

Nouvelle brochure GRATUITE

Enseigne comment Gillett expédie le travail et protège la santé, dans la maison et à la ferme! Demandez votre exemplaire. Envoyez votre coupon aujourd'hui même.

Format ordinaire en boîtes économiques de 5 lbs.

de 5 gallons, mettre 3 pintes d'huile de graine de lin, y ajouter lentement la lessive, en agitant jusqu'à ce qu'un savon liquide se forme. Ajouter graduellement 2 gallons d'acide carbonique brut ou créosol commercial. Agiter jusqu'à ce que le liquide ait pris une teinte brunâtre. Employer 2 ou 3 c. à soupe par gallon d'eau comme liquide de vaporisation.

MALADIES DANGEREUSES

La lessive est fort efficace contre les germes des maladies suivantes: coccidiose, laryngotrachéite, bronchite infectieuse, pullorum, choléra de la volaille et diarrhée bacillaire blanche des poulets. Un nettoyage régulier fait avec une solution de 3 c. à thé de lessive Gillett par gallon d'eau est un excellent préventif. Lorsque la maladie est en cours, doubler la solution.

CHAUX DÉSINFECTANTE

Faire dissoudre 1 lb de lessive dans 5 1/2 gallons d'eau. Ajouter 2 1/2 lbs. de chaux éteinte (à l'eau, non à l'air). Appliquer comme une chaux ordinaire; elle améliorera l'apparence des bâtiments, tout en désinfectant — la chaux prolongeant les propriétés antiseptiques de la lessive.

Ne manquez pas d'exiger la lessive 100% pure Gillett en grosses boîtes économiques de 5 lbs.



COUPON: Veuillez m'envoyer gratuitement votre nouvelle brochure Gillett.

NOM.....

ADRESSE.....

Envoyez à:

STANDARD BRANDS LIMITÉE

801, Immeuble Dominion Square, Montréal, Qué.

G.L.F.-NF



Dès leur arrivée de la Beauce, par convoi spécial, ces jeunes gens ont été acheminés aux bureaux de la Raffinerie de Saint-Hilaire où ils se sont engagés pour l'opération du démarriage des betteraves à sucre. A l'extrême droite, on reconnaît M. J.-E. Lemire, directeur de la production.

La foire d'Ormstown connaît un remarquable succès

Concours d'industrie animale très contestée — Belle tenue des jeunes éleveurs

(Reportage de François Fleury)

A la faveur d'une température ensoleillée et très chaude, le grand tournoi d'industrie animale d'Ormstown, initiative de la Société d'Agriculture du district Beauharnois-Châteauguay, a connu un remarquable succès la semaine dernière. L'assistance à tous les spectacles, courses de chevaux, concours hippiques, expertise des exhibits de toutes les espèces animales largement représentées, a été très considérable. C'est une belle marque d'encouragement à l'égard des administrateurs de cette exposition qui ne ménagent aucun effort pour en faire une manifestation d'un exceptionnel attrait populaire.

Comme les années passées, une élite d'exposants s'y est donné rendez-vous. Peut-être un peu moins nombreux que l'an dernier, les animaux inscrits aux divers concours, selon le témoignage d'experts, ne pouvaient être de plus haut calibre, ni présentés en meilleure condition. De l'Ontario et des Etats-Unis, des éleveurs de grand renom sont venus se mesurer à nos as, notamment dans les classes des espèces bovine, porcine et ovine. Et ceci nous amène justement à déclarer que cette foire a donné, cette année, le spectacle de la plus grosse exposition de moutons que nous ayons vue depuis longtemps. De même avons-nous vu parader les plus beaux spécimens des races chevalines lourdes et légères.

Ajoutons à ces beaux déploiements des espèces animales les concours de nombreux exhibits d'artisanat, de travaux d'art culinaire, présentés par les dames fermières; les exhibits d'élevés de différentes écoles de l'endroit; un étalage gigantesque de toutes les créations de l'industrie des machines aratoires, un cirque aux multiples attractions choisies, et un programme de courses alignant des trolleurs et ambleurs de réel mérite. Et vous avez le bilan d'une exposition agricole de grande classe. Ormstown, on le sait, marque l'ouverture officielle du circuit annuel des foires agricoles du Québec.

SUCCEs DES EXPOSANTS

Le secteur de l'espèce chevaline jouit toujours d'un grand suffrage populaire à Ormstown. Tout comme dans le passé ses concours hippiques se sont déroulés devant une arène remplie à sa capacité. Ont tour à tour passé devant les juges, les attelages les plus chic de la région et de la Métropole, les chevaux de selle et sauteurs admirablement dressés.

Dans ces classes de chevaux lourds, les races Clydesdale, Percheronne et Belge présentaient de beaux exhibits de race et de demi-sang. Les principaux exposants de race Clydesdale

étaient: Briar's Stock Farm, de Brysonville; Gilbert E. Arnold, Greenville; A. A. McCormick, de Brysonville; R. W. Goth, Billings Bridge, Ont.; Campbell & Young, Bristol, Que.; I. A. Wilson, de Cannington, Ont. et G. C. McClinck, Ormstown.

Les exhibits Briar's Stock Farm, Arnold, Mc Clintock, Campbell & Young et Wilson se sont partagé les honneurs de ces concours.

Dans les concours de Percherons, les exhibits Arnold ont remporté les premiers prix. Le même exposant concourait avec Ayerst Farm, d'Ormstown, John Peters, de Magog, et B. A. Ryan, de West Brown, dans les concours de chevaux Belges, remportant les premiers prix dans toutes les classes.

ESPECE BOVINE

Les classes de bovins de race Holstein ont été jugées par M. D. A. Dunton, de Brampton, Ont. Elles alignaient des exhibits présentés par U. R. Clark, Clarenceville; F. A. Ayerst, Ormstown; G. R. Gladu, Village Richelieu; J. J. Murphy, Huntingdon; J. A. Brown, Glenhelm; O. Laing, Châteauguay; E. & D. Hooker,

Concours de jeunes éleveurs

L'exposition d'Ormstown met particulièrement en vedette les clubs de Jeunes Éleveurs de la région de Châteauguay. On y a présenté de beaux jeunes animaux des races Holstein, Ayrshire et Jersey. Dans les concours Holsteins, classe junior, les exhibits B.-L. Cavers, d'Ormstown, B. McDonald, de Huntingdon et M. Watson, de Howick, ont pris dans cet ordre les trois premiers prix. Dans la classe de génisses seniors, les jeunes P. Gold, de Huntingdon, M. Greer, de Ormstown et Grant Cameron, de Huntingdon ont obtenu les trois premiers prix. Cette classe alignait 16 exhibits.

Race Ayrshire. Dans les juniors R. Smith, Rollie Ness et K. Roy, du club de Howick, ont mérité le premier, second et troisième prix respectivement. Ce concours comptait 8 exposants. Classe de génisses seniors: de 10 inscriptions celles des jeunes John Logan, J. Nolan, de Huntingdon, et Bernice Ness, ont pris les premières places.

Race Jersey. Les exhibits M. McEwen, Shirley McEwen, son, de Huntingdon, ont mérité, dans cet ordre, les trois premiers prix.

Huntingdon; H. Robertson, Riverfield; Hurlwood Holstein Farm, Ashley Falls, Mass.; Mrs. Alan G. Law, Hudson Heights; D. Hamilton, Athelstan; W. K. McRae & Son, Howick; A. Pinsonneault, Ormstown; J. A. Brown, Huntingdon; Helm Bros., Huntingdon, et W. Watson, Howick.

Les rubans de championnat pour taureau ont été adjugés aux exhibits, F. A. Ayerst, senior et grand champion avec "Eglantier Rag Apple General"; et G. R. Gladu, avec "Way Brook Legaty" fait vice-champion senior et vice-grand champion.

Les honneurs du concours de championnat junior pour femelles vont aux exhibits de Hurlwood Holstein Farm, avec "Hurlwood Conqueror Sue" avec R. A. Viola de F. A. Ayerst, comme vice-championne.

Chez les seniors, l'exhibit Ayerst remporte les honneurs du grand championnat et une vache de M. J. P. Murphy est proclamée vice-grand championne.

CLASSEMENT DES GROUPES

Troupeau sélectionné:

1 — F. A. Ayerst; 2 — G. R. Gladu; 3 — Mrs. Alan G. Law; 4 — J. J. Murphy; 5 — Helm Bros.; 6 — N. K. McRae.

Troupeau laitier (4 vaches):

1 — Ayerst; 2 — Murphy;

3 — Helm Bros.

Progéniture senior de taureau:

1 — Ayerst; 2 — Murphy;

3 — Helm Bros.; 4 — McRae.

Progéniture junior de taureau:

1 — McRae; 2 et 4 — G. R. Gladu; 3 — Helm; 5 — J. J. Murphy.

Progéniture maternelle:

1 — Murphy; 2 — Alan G. Law; 3 — Hurlwood Holstein Farm; 4 — G. R. Gladu; 5 et 6 — Ayerst; 7 — McRae; 8 — Helm Bros.

CONCOURS DES AYRSHIRES

Exposants: I. L. Irving, St-Amand; J. P. Bradley, Lachute; C. J. Zeber, Sank Centre, Minn.; P. D. McArthur, Howick; J. M. Wallace & Son, Athelstan; J. B. Cairncross, Howick; Ray & Ness, Howick; J. C. Wilson, H. M. Jacquays, Sutton; R. R. Ness & fils, Howick; Russell Logan, Howick; J. G. Whyte, Huntingdon; Orr & Dods, Vaudreuil; O. Vaillancourt, St-Chrysostome et John Earle Ness, Howick.

M. Carlyle Watt, de Lancaster, Ont., a présidé au classement des exhibits.

Ont concouru pour le championnat junior de taureaux, les exhibits Wallace, "Burnside Milky Way Imp" proclamé vice-champion; Roy & Ness, "Burnside Supreme", qui remporte les honneurs du concours; et "Brookview General" de Bradley, premier prix de la classe d'un an senior.

Les aspirants au titre de championnat junior de taureau ont été "Burnside Aristocrat", 1er prix des taureaux de 2 ans, proclamé vice-champion, propriété de Ness & fils et "Cherry Bank Golden Anchor", de P. D. McArthur & fils, qui remporte le grand championnat après s'être classé premier des sujets adultes. C'est un fils de Cherry Bank, Winter Royal et de C.B. Miss Buttercup 3^{ème}.

Au concours des femelles junior ont paré les exhibits J. P. Bradley, "Brookview Vimy", qui décroche le titre après s'être classée première des taurées d'un an senior; "Burnside Future Cheryl", 1er prix des taurées d'un an junior pour le compte de Ness & fils; et "Brookview Margie", 1er prix des taurées de l'année, de J. P. Bradley, faite vice-championne.

L'expertise du championnat senior mettait en ligne l'exhibit Jacquays, 1er prix des vaches sèches de 5 ans et plus; "Burnside Future Blossom 2ème" 1er prix de la classe 2 ans, tarie, de Ness & fils; "Brookview Benlah", de J. P. Bradley, 1er prix des vaches de 3 ans sèches; "Burnside Future Blossom" de Ness & fils; 1er prix des vaches de 4 ans en lactation; "Cherry Bank Royal Bella", de P. D. McArthur & fils; 1er prix des vaches de 5 ans en lait, proclamée championne senior et grand championne et "Carnell Tulip 2ème" de Ness & fils, 2ème prix de la même classe, proclamée

vice-championne senior et vice-grand championne.

CLASSES DE GROUPES

Troupeau sélectionné:

1 — McArthur & fils; 2 — Ness & fils; 3 — J. P. Bradley.

Troupeau laitier (4 vaches):

1 — Ness & fils; 2 — P. D. McArthur & fils; 3 — H. M. Jacquays.

Progéniture junior de taureau:

1 — McArthur; 2 — Ness & fils.

Progéniture junior de mâle:

1 — McArthur; 2 — Ness & fils; 3 et 4 — Bradley; 5 — I. L. Irving & Son.

Progéniture maternelle:

1 — H. M. Jacquays; 2 et 5 — Ness & fils; 3 et 4 — McArthur.

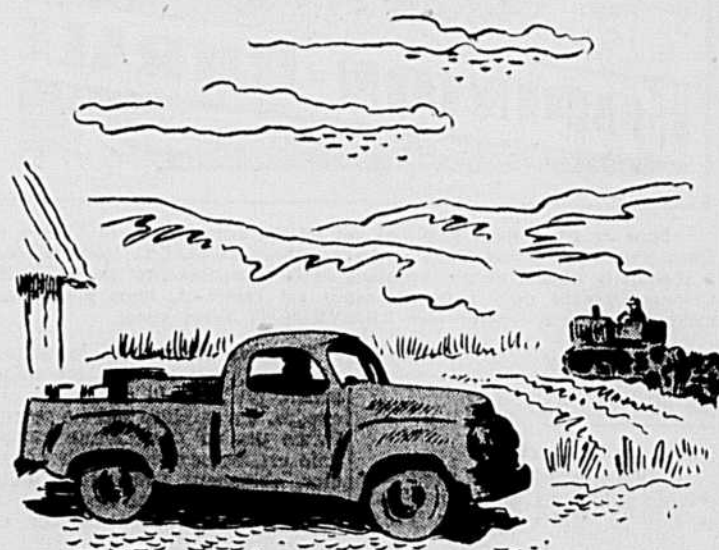
(suite à la page 17)

**NETTOYEUR
D'ETABLE
Automatique
ROS**

Pour détails complets, écrivez
ou téléphonez à

FORANO LIMITEE

PLESSISVILLE, QUE. Tél. 115



'Ca coûte cher'!

"Quand j'ai commencé à mécaniser ma ferme, je ne pensais jamais d'investir autant de capital dans la machinerie. Aujourd'hui, j'ai une camionnette, un tracteur avec équipement complet, une herse, une charrue, une batteuse, une trayeuse, etc., en somme un \$6,000 à \$7,000 y a passé."

Combien de cultivateurs sont dans ce cas! Et pourtant depuis qu'ils ont acheté cet outillage, ils n'ont aucunement songé à réviser les montants de leurs polices d'assurance. Ils ont encore la petite protection du temps où les boeufs tiraient la charrue. Pourquoi ne pas voir le propagandiste des sociétés d'assurance de l'U.C.C. et lui confier la tâche de rajuster vos assurances en rapport avec la valeur actuelle de votre ferme?

En assurance-vie, incendie ou automobile, les cultivateurs sont des risques de choix; c'est pourquoi des sociétés organisées spécialement pour eux les assurent à des taux plus bas. Vous êtes donc certains d'économiser de l'argent en consultant d'abord le propagandiste des sociétés d'assurance de l'U.C.C. Si vous ne le connaissez pas, écrivez à l'adresse ci-dessous.

LES SOCIÉTÉS

d'Assurance
de l'U.C.C.

VIE • INCENDIE • AUTOMOBILE

515 AVENUE VIGER
MONTRÉAL (24)



SOUSCRIPTION NATIONALE: 15 sept. au 15 oct. 1950.
— Quête: le 25 JUIN — OBJECTIF: \$250,000.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

L'observance du dimanche

Monsieur le Directeur,

Je voudrais ici vous remercier d'avoir publié ma lettre précédente dans la "Terre de Chez Nous".

Aujourd'hui, je voudrais entretenir le lecteur de l'observance du dimanche. Tous les catholiques savent qu'il y a un commandement de Dieu qui dit "Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement". Cela est le devoir de tous les catholiques, mais si des citoyens n'observent pas la loi, qui donc a le devoir de faire respecter les lois, si ce n'est tous ceux qui ont charge de l'administration, à partir du bas de l'échelle: paroisses, comtés, provinces, pays?

La Ligue du Dimanche, à sa réunion annuelle, passa plusieurs résolutions: la vente du vin et de la bière. Il faut admettre qu'ici, dans la province, il y a de gros abus sur les débits de boisson. Il faut dire que la campagne en est gravement atteinte et les villes, avec les "grills" qu'on appelle "cocktail bar", qui attirent des hommes et des femmes venant d'un peu partout. Que faisons-nous pour conserver notre morale sur le respect du dimanche? Je dois dire que je suis demeuré un mois à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, il y a cinq ans, et là, il n'y avait pas de buvettes ni "grills": il y a des commissions de liqueurs; il n'y a pas de théâtre le dimanche (ni le soir, ni le jour).

2ème résolution: nommer des inspecteurs chargés de faire observer le dimanche. Très bien, pourvu que ce ne soit pas du patronage politique, car depuis un demi-siècle, tous les postes ou presque tous, sont remplis par des personnes protégées par les politiciens.

3ème résolution: que le ménage et les réparations dans les usines soient prohibés le dimanche. Ici encore, un employé qui ne se conforme pas au désir d'une compagnie est menacé de se voir congédier. Comment voulez-vous qu'un pauvre diable puisse respecter le dimanche lorsque ce dernier est menacé de perdre les moyens de subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses enfants?

4ème résolution: que le repos dominical et la récréation se passent autant que possible en famille. Moi, je dis loisirs non en vue de faire de l'argent, mais en vue de se récréer en servant Dieu dévotement. C'est ma devise.

Trefflé DESCOTEAUX,
Charette (St-Maurice).

Pourquoi payer pour les bêtises des autres?

Monsieur le Directeur,

Je vous demande une petite place dans les colonnes de l'"Opinion rurale".

J'ai lu, il y a quelque temps, dans la Terre de Chez Nous du 12 avril, un article de M. Victorien Pelchat sur le porc, surtout sur les pores trop légers.

L'an dernier, lorsque les pores se vendaient 35c la livre, j'en ai envoyé 9 dans un mois qui ont rapporté, avec la prime, \$57.97 du porc; j'en avais 9 autres qui n'étaient pas assez pesants, car je les pèse et j'envoie ceux qui pèsent de 200 à 215 livres. Le porc a baissé dans la semaine de 5 cents la livre, parce que les cultivateurs en ont envoyé de trop légers, craignant que le prix baisse. Si je ne me trompe, ils ont reçu à l'abattoir, cette semaine-là, 2,500 pores de 125 à 145 livres, ce qui a fait baisser les prix.

(Suite à la page 19)



LE PRET AGRICOLE FEDERAL

Le Parlement fédéral a adopté, en 1944, la "Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles". Cette loi a été votée pour aider les cultivateurs canadiens à emprunter à court ou à moyen terme dans le but d'accroître la productivité de leur terre ou les conditions de leur ferme.

Grâce à cette loi, les cultivateurs de tout le Canada peuvent plus facilement emprunter des banques à charte. Le gouvernement fédéral garantit les banques contre les pertes encourues par ces prêts jusqu'à 10% du montant des prêts consentis; sa responsabilité totale se limite à \$250,000,000 de prêts.

CONDITIONS DU PRET

Le montant maximum de chaque prêt est de \$3,000. Le taux d'intérêt est de 5% à intérêt simple. Les périodes de remboursement varient de 1 à 10 ans selon le montant et le but de l'emprunt.

POINTS IMPORTANTS DE LA LOI

Ces prêts doivent être garantis. La garantie peut reposer, selon les cas, sur le produit acheté, sur les instruments aratoires, ou sur une hypothèque sur le terrain lorsqu'il s'agit de certaines catégories de prêts dépassant \$2,000.

L'emprunteur doit toujours fournir une certaine partie du coût du produit acheté ou de l'amélioration effectuée. Pour l'achat d'instruments aratoires, l'emprunteur contribue pour le tiers de leur valeur. Pour la construction ou l'amélioration des bâtiments de ferme, la loi fédérale permet des prêts jusqu'à 90% du coût. La moyenne des prêts couvre 75% du coût du produit ou de l'amélioration.

Le cultivateur doit fournir un chèque acquitté ou un reçu des dépenses pour prouver effectivement que l'argent emprunté a servi aux fins pour lesquelles il l'a obtenu.

POUR QUELLES FINS CES PRETS SONT-ILS FAITS?

La loi prévoit un très grand nombre de fins pour lesquelles un cultivateur peut obtenir un prêt. Voici les principales:

1. — Achat d'instruments aratoires.
2. — Achat d'animaux de ferme (surtout les reproducteurs).
3. — Achat ou établissement d'un outillage agricole ou d'une installation électrique de ferme.
4. — Modification ou amélioration d'une installation électrique de ferme.
5. — Construction de clôtures ou travaux de drainage.
6. — Construction, réparation ou modification de bâtiments de ferme.
7. — Amélioration ou mise en valeur d'une ferme: égouts, puits, aqueduc, glaciers souterrains, défrichement, irrigation, assainissement, protection contre l'érosion du sol, etc.

CABINES ET CHALETS DE TOURISTES

Sur un feuillet explicatif publié par le gouvernement fédéral, on peut lire ce qui suit:

"Un cultivateur peut obtenir un emprunt pour la construction de cabines de touristes et de chalets d'été, à condition qu'ils soient situés sur sa ferme et exploités par le cultivateur secondairement à son activité régulière."

OU S'ADRESSER ?

Tout cultivateur désireux de se prévaloir des avantages de cette loi sur les prêts pour les améliorations agricoles peut obtenir des feuillets explicatifs en écrivant au:

Directeur des prêts
d'amélioration agricole
Ministère des Finances
Ottawa, Ont.

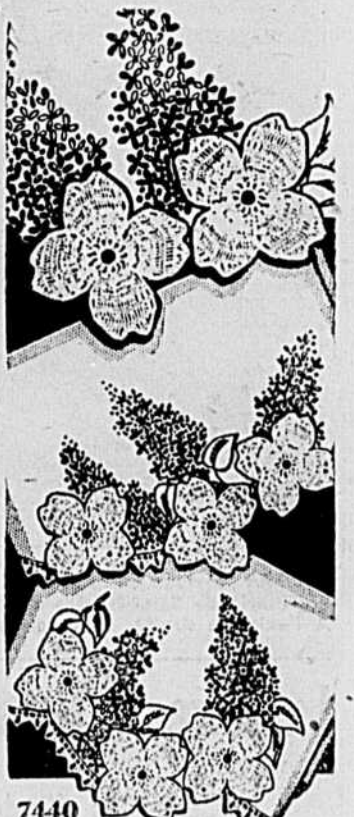
J.-Alphonse LAPOINTE,
secrétaire.
Comité d'établissement
rural de l'U.C.C.

PATRONS

par ALICE BROOKS



7225



7440

PATRON No 7225

Ces deux images religieuses sont envoyées sur un même patron. Plusieurs aimeront les broder durant leurs temps libres, cet été. On peut les utiliser ensemble ou séparément. Dimensions: 9 1/4 pouces par 13 1/2 pouces.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 7440

C'est une nouvelle combinaison de fleurs qui fera très bel effet dans votre lingerie. Les motifs mesurent de 6 x 8 pouces à 6 x 12.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 7108

Faites-vous un cadeau! Ces petits centres sont faciles à crocheter. Vous serez fière de les utiliser dans le salon ou la salle à manger.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



7108

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

Vous serez enchanté
de l'arôme de ce thé

"SALADA"
ORANGE PEKOE



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières



Un peintre-paysagiste comme Jean-François Millet, l'auteur de L'Angélus et des Glaneuses, ferait un chef-d'œuvre de cette scène. Mais c'est déjà une excellente photographie. Elle nous montre quelques élèves de l'Institut Chanoine-Beaudet, ou Ecole classico-ménagère de St-Pascal de Kamouraska durant une leçon sur l'agriculture. (Photo du Service de l'Information, Ministère provincial de l'Agriculture)

Petit carnet de nouvelles

Conventum à Napierville

Le pensionnat de Napierville dirigé par les Soeurs de Sainte-Anne ouvrait récemment ses portes à plus de trois cents anciennes qui venaient célébrer avec leurs maîtresses le centenaire de l'Institut. Le couvent lui-même accomplit son oeuvre d'éducation dans la région depuis quatre-vingt-treize ans.

A St-Félix de Valois

Alice Ber (Jeanne Grisè-Allard) donnait récemment à la salle paroissiale de cet endroit une conférence intitulée: "Faut-il le dire aux enfants" Un forum animé termina l'intéressante soirée.

A Lake Success

La commission de la condition de la femme des Nations Unies s'est réunie pour une quatrième session au cours du mois de mai. On a étudié les conditions sociales et politiques des femmes de quinze pays, membres de cette commission, particulièrement celles qui concernent le droit de vote, l'accès des femmes aux études, la question de l'égalité des salaires et le statut économique de la femme mariée.

L'Ecole du Meuble

L'exposition des travaux des élèves en tissage, céramique, ébénisterie et autres spécialités, est partagée cette année entre l'exposition mondiale de Toronto et l'Ecole du Meuble elle-même. En dépit de ces circonstances, les exhibits demeurés à Montréal présentent beaucoup d'intérêt et marquent des progrès dans la conception des ensembles mobiliers et de leurs accessoires décoratifs.

Le rôle de la femme

Le premier ministre du Canada, M. Saint-Laurent, a déclaré dans un message aux 300 déléguées du Congrès de la Fédération des Femmes libérales du Canada que "la femme devra remplir un rôle de plus en plus grand dans le gouvernement de notre pays. Je suis persuadé que la femme canadienne contribuera de plus en plus à accroître le développement et le progrès du Canada".

Les Deux Roses

Hier, sous la verte tonnelle,
J'aperçus Rose qui pleurait,
Et, pleurant, de larmes couvrait
Une rose, moins rose qu'elle.

"Qui peut te causer tel regret?
Dis-je à la blonde colombelle.
— Ah! Monsieur, répondit
la belle,
Entre nous, c'est un grand
secret!

"Je passais là, lorsqu'une rose,
Celle-là que de pleurs j'arrose,
M'a dit de sa plus douce voix:

"Rose ouverte plus ne se
ferme!"
Et mon coeur qui s'ouvre,
je crois,
Au petit pâtre de la ferme!"

Joséphine SOULARY.

Après vingt-cinq ans

M. Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a déposé, le 18 mai, une gerbe de fleurs aux pieds de la statue de sainte Thérèse, dans le jardin du Vatican, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la canonisation de la sainte.

Des pèlerins de tout âge à Rome

Hommes et femmes, vieillards, jeunes gens, enfants: tous sans distinction d'âge, de sexe et de pays affluent à Rome. Le plus jeune pèlerin est un petit Allemand, né dans la Ville Eternelle pendant un pèlerinage. Les plus vieux sont Mgr Langan, vicaire général du diocèse irlandais d'Armagh, qui, âgé actuellement de 97 ans, s'est rendu à Rome aux trois années saintes de 1875, 1933 et 1950, et un paysan d'Orvieto, né en 1850. Plus de 1000 pèlerins sont venus à pied. Bien que plus de 4,000 autobus aient amené des pèlerins à Rome on ne doit encore déplorer aucun accident routier sérieux.

Une diète simple est la meilleure

Apprenez à manger des aliments simples: des céréales complètes cuites, du pain de blé complet, du lait, des oeufs, des légumes et fruits nature ou cuits, du poisson et certaines variétés de viande. Pour être bien portant mangez simplement!

"Larmes et sourires"

Berthe Bernage est sans contredit l'auteur le plus lu par les jeunes filles. Sa célèbre collection des "Brigitte" diffusée par Fides, lui a valu une popularité à nulle autre pareille. Et c'est très heureux, car Berthe Bernage est un auteur sérieux qui a supplanté, Dieu merci, certains écrivains doucereux, du début du siècle. Ses autres collections de romans, tel "le Roman d'Elisabeth", ont achevé de lui conquérir un public déjà très sympathique.

Aujourd'hui, Berthe Bernage nous revient avec un recueil de "Nouvelles" édité chez Fides. On y retrouve toute la finesse, la délicatesse, et cette atmosphère de gaieté juvénile, de confiance dans la vie, ce souci d'être de son temps, qui caractérisent si bien l'oeuvre de Berthe Bernage. Le style est également soigné, léger, gracieux, primesautier; infiniment agréable.

Ses "Nouvelles" ont toutes pour thème l'amour: "l'amour qui s'éveille" entre deux jeunes coeurs et se rit des traditions de castes, "l'amour qui s'en va", celui qui s'éteint tôt après une rapide flamme où brillaient les plus jolis rêves: "l'amour qui refléurait", amour raisonné qui renait plus fort de ses cendres après avoir été ébranlé par les coups du destin ou une incompréhension obstinée; "l'amour conjugal" capable des dévouements les plus sublimes, trop souvent ignorés, et qui trempent pour jamais l'amour juré au pied des autels; "l'amour qui se sacrifie", celui qui ne vit que du bonheur des autres; enfin "l'amour divin", suprême refuge des âmes que la vie a broyées ou qui se sont souillées, au hasard d'une route mal famée.

Un livre d'une grande richesse de pensée, dont la lecture invitera à la réflexion et inspirera les plus beaux élans.

LARMES ET SOURIRES, est un volume de 192 pages, en vente partout et chez Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$1.25 (par la poste: \$1.35).

Fête légale

En France, la Fête des Mères a été légalisée par l'Assemblée Nationale. Elle sera désormais célébrée le dernier dimanche de mai. Un crédit d'un million de francs est prévu pour son organisation, qui sera mise sur pied avec le concours de l'Union nationale des associations familiales.

Des cours d'enseignement ménager

Une des plus heureuses initiatives qui aient été prises en ces dernières années en faveur de la jeune fille rurale c'est l'organisation de cours d'enseignement ménager donnés aux Ecoles Moyennes d'Agriculture. Lorsque celles-ci ont, durant six mois, dispensé l'instruction agricole aux jeunes gens, elles doivent leur donner congé afin de leur permettre d'aller prendre part aux travaux de la ferme qui débutent en avril. Ces Ecoles, qui possèdent des locaux bien aménagés et remarquablement situés, se voient dans l'obligation de fermer leurs portes et demeurent inutilisées la moitié de l'année.

Des gens à l'esprit progressif ont vu dans cet état de choses une perte de temps, de matériel, de personnel, en un mot, un manque à utiliser des capitaux pourtant précieux. Estimant que les jeunes filles pourraient retirer grand profit de cours analogues mais spécialement organisés pour s'adapter au point de vue féminin, ils ont fait une suggestion dont l'à-propos était manifeste: pourquoi ne pas rouvrir les portes de ces écoles à d'autres professeurs, à d'autres élèves?

Cette idée s'est concrétisée: elle est maintenant réalisée en plusieurs endroits et les inscriptions aux cours ménagers de quatre mois se font durant le mois de juin. En deux saisons, la jeune fille se prépare à son futur rôle d'épouse et de mère en apprenant les techniques de la couture, de l'art culinaire, de la bonne tenue de la maison. Elles sont intéressées au jardinage, à l'agriculture, aux secrets du budget et de la bonne administration de la demeure rurale.

Non seulement les détails de ces choses leur deviennent-ils familiers, mais la poésie qui se dégage de la vie campagnarde pénètre collectivement dans l'âme de ces jeunes filles. Ce qu'elles apprennent ensemble à accomplir, elles apprennent ensemble à l'estimer. L'attrait que les travaux féminins inspirent secrètement à chacune est verbalisé et fortifié par la collaboration de toutes.

Ces cours sont enrichissants par l'habileté qu'ils développent, certes, mais plus encore par la mentalité qu'ils créent chez la jeune rurale. Rien ne peut contribuer davantage à faire aimer un métier, une profession, un état de vie, que la connaissance parfaite de ses rouages, de ses exigences et de ses possibilités. Quand on sait où l'on va, la marche est plus assurée et plus heureuse.

Nous pouvons donc rendre à nos adolescentes un service éminent, et dont nous ressentirons nous-mêmes les heureux résultats, en les dirigeant vers les cours d'art ménager donnés aux Ecoles moyennes d'agriculture de juin à septembre. Même s'il en coûte des sacrifices, et cela est inévitable, n'hésitons pas: c'est un placement qui rapportera cent pour un, pour la famille et pour la classe rurale tout entière.

Marie-Ange BOUCHARD

Elles se plaignent au sujet du bacon

Les directrices de l'Association canadienne des Consommateurs ont logé leur grief auprès du ministère fédéral de l'Agriculture au sujet du papier d'emballage pour le bacon. A cause de ces rayures rouges employées pour le bacon, les ménagères ne peuvent se rendre compte, au moment de l'achat, si le bacon est gras ou maigre. La plainte a été transmise aux maisons de salaison pour fin d'étude.

Recueil des Arts féminins

Toutes les artisanes qui le possèdent n'en disent que des merveilles

- Couvre-pieds, pièces murales, tapis, coussins, parures de chambre, etc.
- Plus de 200 modèles.
- 52 pages.
- Prix: 75 cents.
- Pas de C.O.D.

Le Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal

Tous aiment les gâteaux 'MAGIC'

GÂTEAU AUX ÉPICES GLACÉ

Mélangez et tamisez 3 fois 2 1/4 tasses farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 2 tasses farine blé dur tamisée une fois), 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', 1/2 c. à thé sel, 1 1/2 c. à thé cannelle moulue, 1/4 c. à thé chacun de clou, gingembre, muscade, allspice, et macis moulus; incorporez 1/2 tasse raisins secs sans pépins, lavés et séchés, et 1/4 tasse d'amandes hachées. Battez en crème 3/4 tasse beurre et incorporez 1 1/4 tasse cassonade légèrement pressée; ajoutez-en battant 3 jaunes d'oeufs bien battus et 1/2 c. à thé vanille. Ajoutez les ingrédients secs au mélange crémeux en alternant avec 3/4 tasse lait. Étendez la pâte dans une tôle frite carrée de 9" préalablement graissée et garnie au fond d'un papier graissé. Battez ferme 3 blancs d'oeufs et quelques grains de sel; incorporez graduellement en battant 1 tasse cassonade légèrement pressée et étendez sur le gâteau; parsemez le dessus de 1/2 tasse amandes hachées et cuisez durant 1 1/4 à 1 1/2 heure à four lent, 325°F., couvrant d'un papier brun durant la dernière demi-heure.



L'Union Catholique des Fermières

Les vacances de la maman

Comment amener la jeune fille à employer ses loisirs de l'été tout en soulageant la tâche maternelle

L'évocation du mois de juin fait naître chez chacun des images bien différentes. Il n'en est peut-être pas de plus réjouissantes que celles de l'écolière qui voit en fin d'année la corvée des leçons et des devoirs remplacés par les riants projets de vacances!

Les vacances! Quels beaux jours elles laissent entrevoir à la grande fille pendant que, de son côté, la maman réalise que pour elle-même la clôture des classes comporte souvent plus de responsabilités, plus de travail! Pour une, vacances signifient distractions et joies, pour l'autre, surcroît d'occupations et d'inquiétudes. N'y aurait-il pas un moyen d'équilibrer cette situation?

Une solution consisterait à inciter la jeune fille à utiliser ses loisirs aux occupations intéressantes, distrayantes dont elle pourrait en partie dégager sa mère. Rien de plus pratique en effet que de l'amener à partager la tâche maternelle d'une manière agréable. Les cours de couture, d'art culinaire sont là tout frais! Pourquoi la maman ne confierait-elle pas à sa grande la confection de petites robes, la préparation de mets succulents, en commençant peut-être par des sucreries, des petits plats, puisque l'expérience prouve qu'on prend les "mouches avec du miel"?

L'essentiel est de créer de l'enthousiasme! La jeune fille ne doit pas se sentir forcée de faire ce

travail; on doit essayer de lui présenter le problème de telle manière qu'elle soit elle-même soucieuse et heureuse de mettre ses connaissances ménagères en pratique.

Cet entraînement volontaire et enthousiaste peut commencer fort jeune. Dès l'âge où la petite fille a l'idée de faire des gâteaux de sable ou de boue à ses poupées, on peut utiliser cet instinct féminin qui s'éveille. Un petit morceau d'abaisse de pâte que l'enfant taillera et mettra elle-même au feu, une pomme à cuire au four, etc.

Ces gestes suffisent, si on sait les capter, à éveiller l'intérêt aux choses ménagères, à faire naître le désir d'aider la maman, à l'attacher plus tard au bonheur familial.

Soyons bien économes

L'économie est l'art de faire rendre à chaque chose le maximum de service qu'elle peut donner. Ce n'est pas une vertu théologique, mais elle se classe dans les rangs des petites vertus, humbles et modestes, qu'on ne voit pas toujours lorsqu'elles existent, mais dont l'absence peut causer tant de déboires! Durant la saison estivale, la fermière veille à ce que rien ne se perde des précieux légumes du jardin. Tout ce qui ne se consomme pas sur-le-champ est soigneusement mis en conserve pour la saison morte.

Marie-Ange Bouchard

Nos enfants

Vers la fin de l'après-midi, la petite Nicole était très bruyante. Pour procurer un peu de calme à la Maman qui préparait le souper, papa sortit un paquet de cartes et enseigna à la petite la façon de discerner le cœur du pique et le carreau du trèfle.

A sa grande surprise, lorsque vint l'heure de la prière du soir, papa entendit ces mots: "...je vous donne mon cœur, mon carreau, mon pique, mon trèfle..."

PETITS PAINS de farine d'avoine

Réussis à la perfection avec la nouvelle Levure SÈCHE rapide!

● Finis les ennuis provenant d'une levure éventée et sans vigueur! La nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite garde toute sa vigueur et son activité, jusqu'au moment de servir. Pas besoin de réfrigération — achetez-en une provision pour un mois et gardez-la dans votre armoire!

PETITS PAINS DE FARINE D'AVOINE

● Tout en brassant, versez rapidement 1 t. eau bouillante dans ¾ t. farine d'avoine. Portez au point d'ébullition ¾ t. lait, 2 c. à soupe sucre granulé, 1½ c. à thé sel, 2 c. à soupe mélasse et 3 c. à soupe shortening; laissez tiédir. Mesurez dans un grand bol ½ t. eau tiède et 1 c. à thé sucre granulé; brassez pour dissoudre le sucre. Parsemez sur le liquide le contenu de l'enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal. Laissez reposer 10 min., puis brassez bien.

Mélangez-y la farine d'avoine puis le mélange tiédi. Incorporez 2 t. farine à pain tamisée une fois; battez lisse. Incorporez 2½ t. (environ) farine à pain tamisée une fois. Pétrissez la pâte lisse et élastique sur planche farinée. Mettez-la dans un bol graissé; graissez-en le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume à la chaleur, à l'abri des courants d'air. Abattez la pâte. Mettez-la sur planche parsemée de farine d'avoine. Partagez-la en deux, puis coupez chaque portion en 16 morceaux, faites-en des boules lisses que vous disposerez dans 2 moules à gâteaux carrés de 8" bien graissés. Graissez le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez environ 30 min. à four modéré, 375°F. 32 petits pains.



D'ailleurs, il est en effet reconnu que les arts domestiques constituent le meilleur gardien de nos femmes au foyer. La femme, la jeune fille habile à cuisiner et à coudre s'attache profondément à son travail et ne cherche pas ailleurs sa distraction, son plaisir. Que les mamans ne craignent donc pas de laisser leur grande fille mettre la main à la pâte même s'il en résulte parfois un plat manqué, une sauce brûlée; qu'elles réalisent que le temps passé à entraîner la jeune fille n'est pas du temps perdu au contraire; qu'elles sachent aussi diriger le travail et non le faire elles-mêmes seules; qu'elles se rappellent aussi qu'un bon mot, une louange à propos sont une aide précieuse.

Certes, elles y trouvent encore leur part de sacrifice et de détachement. Il est parfois bien plus facile de faire soi-même que d'enseigner mais la récompense est au bout puisque la maman facilite ainsi à sa fille le succès, suscite l'intérêt dans les choses domestiques, le goût de la cuisine, l'esprit d'initiative et l'ambition. Du même coup elle la retient à la maison. D'ailleurs rien de tel que le partage des besoins pour créer entre la maman et sa fille, confiance et intimité; rien de tel pour amener des confidences, des échanges de vue. Partager les mêmes difficultés, les mêmes succès, rapproche et unit.

Dans le but d'aider, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture offrent gratuitement aux mamans et aux écolières en vacances un feuillet sur "Les desserts que vous aimerez". On n'a qu'à le demander.

Eastman

(Brome)

Ces jours derniers avait lieu l'assemblée régulière du cercle de l'U.C.F. Il fut proposé qu'une messe soit payée pour les biers de la terre, à l'occasion des Rogations. Nos délégués à la retraite de Formation sociale, Mme Arthur Bouchard et Mlle Claire Bourbonnais, donnèrent un résumé très intéressant sur les études faites à ces trois journées.

Mme Henri-Georges Normand, présidente, remercia les généreuses couturières qui n'ont pas hésité à laisser leurs travaux de côté pour venir en aide à deux membres éprouvées par la maladie.

A la fin de la réunion, les membres eurent plaisir à déguster d'excellentes friandises faites par Mme Adalbert Beauregard, Emile Belval et Claire Bourbonnais.

Toutes ces dames étaient très satisfaites de la réunion et ne veulent pas manquer la prochaine.

Sawyerville

(Compton)

Le cercle de l'Union Catholique des Fermières a eu son assemblée mensuelle ces jours derniers, chez Mme Philippe Martineau, présidente.

L'assemblée débuta par la prière, lecture des minutes et correspondance par Mme Simone Aubry.

La présidente a remercié les dames qui ont donné des morceaux de layette pour la Réhabilitation.

Le cercle est à préparer un coffre de cède avec lingerie de maison pour être mis en rafle prochainement.

Mme Dasy Fontaine a donné la recette "restes de viande", Mme Roger Boire, "pouding aux dattes", et chacune a dit sa manière d'utiliser les restes de gâteaux. Il y eut démonstration de différents bibelots.

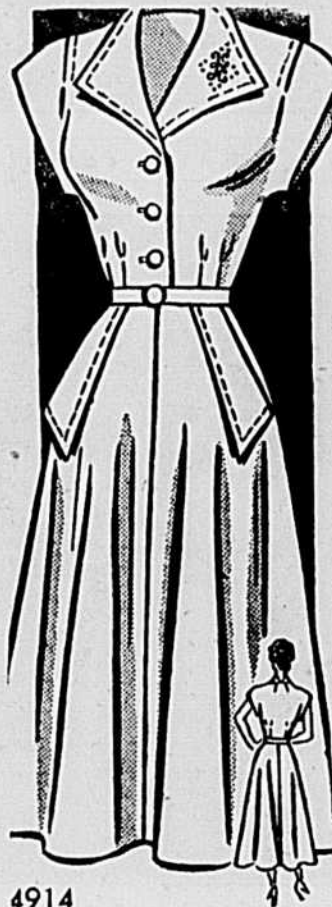
Ce mois-ci, le ministère de l'Agriculture offre un concours spécial d'élevage de dindonneaux. Le sort a favorisé Mmes Roger Boire, Gérard Bélisle, Marc Cusseau, Arthur Faucher, Armand Roy, Arthur Hamel, Philippe Martineau, Simone Aubry, Raymond Patry et Hélène Grimard.

Ce mois-ci, il y aura une démonstration de tricot pour bébé. Concours: chemises sport pour homme. Recette: dessert aux fraises pour la réunion de juin.

(Suite à la page 14)

PATRONS

par ANNE ADAMS



4914



4762
SIZES
2-10

PATRON No 4914

Et voilà! Une robe à collet chemisier, d'un modèle très simple, tel qu'illustré.

Grandeurs offertes: tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 4762

Ajoutez deux robes à la garde-robe de votre petite, mais n'en cousez qu'une. La petite robe-solaire pour le jeu peut devenir la belle petite robe princesse pour le dimanche, que vous voyez là, en lui ajoutant un collet.

Grandeurs offertes: 2, 4, 6, 8, 10. Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 4560

Un modèle attrayant de jupe pour jeune fille.

Grandeurs offertes: ceinture 25, 26, 27, 29, 31. Prix: \$0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



4560

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER

MONTREAL

PATRONS

par "L'ELEGANTE"



PATRON No T-7014

Si vous désirez une jolie toilette qui fasse bonne figure dans votre garde-robe, nous vous suggérons celle-ci, tout à fait originale et élégante.

Le corsage, croisé en avant, est égayé de quatre collets superposés, aux couleurs contrastantes, dont le premier seulement fait le tour du cou.

La manche courte, à poignet rond et la jupe à lances, complètent cette jolie robe que l'on peut fabriquer en tissu imprimé, avec garniture unie.

Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18 ans; tailles 36, 38, 40, 42. Prix : \$0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

PATRON No T-7017

Cette robe simple et gracieuse vous sera bien utile durant la belle saison. Elle est très facile à confectionner et à entretenir, puisque les plis de la jupe ne sont pas pressés.

Le collet à grandes pointes et les manches peuvent être garnis par une petite dentelle fraîche.

Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18, 20 ans. Prix : \$0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

PATRON No T-7025

Voici une bien charmante toilette estivale garnie d'un petit collet, chignons et d'un empiècement nouveau genre.

La jupe possède de l'ampleur grâce aux plis non pressés. En arrière, quatre lances donnent l'ampleur nécessaire à l'aisance de la démarche.

Un 14 ans requiert 2 vgs $\frac{3}{4}$ d'un tissu de 42" de largeur.

12, 14, 16, 18, 20 ans. Prix : \$0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

Dépt EL.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal



Cent fois par jour, sur la ferme de l'Orphelinat de St-Damien, comté de Bellechasse, le travailleur passe devant la statue de Notre-Dame-des-Champs, érigée sur un petit rocher.

Quelques recettes pour l'été

par Thérèse MARION

(Reproduit du "Foyer Rural", numéro de mai 1950)

POTAGE CONFETTI

- 1 tasse de carottes,
- 1 tasse de navet,
- 1 tasse de pommes de terre,
- 1 tasse de betteraves,
- 1 oignon,
- 2 cuillerées à table de beurre,
- 2 cuillerées à table de farine grillée
- 2 pintes d'eau bouillante.

Tailler les légumes en petites rondelles ou en cubes. Hacher finement l'oignon, le faire revenir dans le beurre, ajouter la farine, y passer tous les légumes, juste pour saisir avant d'ajouter l'eau bouillante. Effeuiller un peu de thym et de marjolaine sur les légumes. Verser l'eau bouillante, toute à la fois, saler et poivrer. Au début de la cuisson, ajouter seulement 2 petites cuillerées à thé de sel. Vérifier l'assaisonnement avant de servir. Cuire à bon feu pour la première demi-heure ensuite faire mijoter environ 1½ heure. Servir très chaud.

Une note pour les novices : si la famille a tendance à remarquer que "la soupe est meilleure réchauffée" c'est que, la première fois, elle n'était pas assez cuite...

CREME DE POIS VERTS

- 3 tasses de bouillon de veau,
- 1 boîte de pois de conserve,
- 2 tasses de lait,
- 4 cuillerées à table de farine
- 4 cuillerées à table de gras,
- Sel et poivre.

Faire chauffer le bouillon avec l'eau des pois et le lait. Lier avec le gras et la farine. Laisser bouillir environ 5 minutes. Ajouter les pois et laisser chauffer un peu, suivant leur grosseur. Vérifier l'assaisonnement et servir chaud, garni généreusement de paprika.

TRANCHE DE VEAU ROTIE ET GARNIE

Tailler sur le haut d'un ciseau de veau, une tranche de 2 pouces d'épaisseur. Piquer de petites bardes de lard salé. Préparer le four à 350°F ou à 325°F. Dans une poêle à frire épaisse, (de préférence en fonte) saisir vivement le veau lardé jusqu'à ce qu'il soit seulement doré des deux côtés. Mettre à cuire au four, dans la poêle, jusqu'à ce que le veau soit bien tendre, environ 1½ heure. Servir sur un plat chaud avec la garniture suivante :

GARNITURE AUX NOUILLES

- $\frac{1}{2}$ livre de nouilles,
- 2 pintes d'eau bouillante,
- 1 cuillerée à table de sel,
- $\frac{1}{2}$ tasse de purée de tomates, épaisse,
- $\frac{3}{4}$ de tasse de fromage râpé,
- 2 cuillerées à table de beurre.

Choisir des nouilles de la forme désirée, ou si on préfère, du macaroni ou du spaghetti. Cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce que les pâtes soient tendres. Egoutter et passer rapidement à l'eau froide, pour empêcher les pâtes de coller ensemble. Conserver l'eau de cuisson pour une soupe (le potage confetti, par exemple).

Mêler aux pâtes chaudes le fromage râpé, le beurre et la purée de tomates. Remuer pour faire fondre le fromage, mais s'il est nécessaire de faire chauffer de nouveau, mettre au bain-marie et non sur le feu. Au moment de servir, déposer en garniture autour de la pièce de veau et décorer de persil frais.

La purée de tomates peut être préparée durant la cuisson des pâtes en mettant dans une casserole ouverte 1 boîte de tomates en conserve (3 tasses), 1 petite gousse d'ail $\frac{1}{2}$ oignon, 1 feuille de laurier, 3 clous de girofle, un peu de sel et de poivre. Faire bouillir jusqu'à ce que les toma-

tes aient diminué de moitié et passer au tamis.

POMMES DE TERRE FARCIES

Ces pommes de terre, cuites au four en même temps que la pièce de veau, peuvent bien remplacer la garniture de nouilles.

Laver et brosser soigneusement des pommes de terre assez grosses. Les piquer et huiler légèrement. Cuire au four jusqu'à ce qu'elles soient tendres, 2 heures ou plus à la température indiquée pour le veau, surtout si elles sont vraiment grosses. Toutefois, la plupart des déceptions avec les pommes de terre au four sont dues au fait que le four est

(Suite à la page 14)

CROUSTILLANTS!



NOURRISSANTS!



SAVOUREUX, dorés à point, croustillants jusqu'au dernier! Un mets délicieux avec de précieuses protéines et des minéraux par-dessus le marché. Grande et petite sont conquies par les "cric, crac, croc" des Rice Krispies de Kellogg.

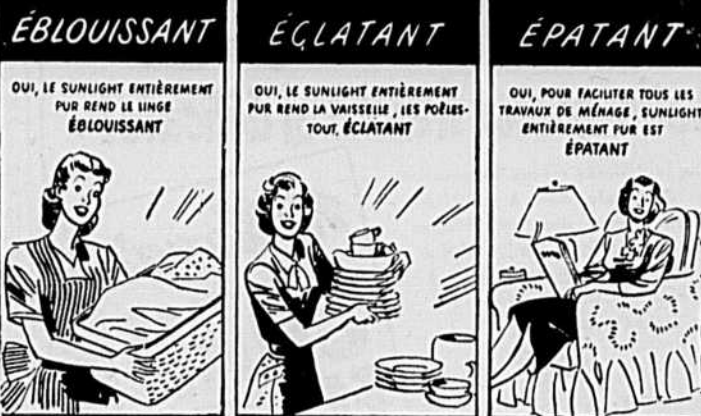
SUPER-RÉGAL!



A Québec, le bûcheron s'habille, se loge et se nourrit à LA MAISON DU BUCHERON, 319, rue St-Paul. Il peut en outre y déposer son argent dans une caisse de sûreté.

Les ménagères avisées disent toutes..

Sunlight Extra-Savonneux
s'il vous plaît!



Enlève plus de saleté—PLUS VITE!

Un nombre toujours grandissant de ménagères exigent Sunlight, savon Soleil. Sa mousse énergique enlève la saleté tenace, plus vite—facilite les nettoyages pénibles. Le linge devient plus blanc, plus frais et doux. Sunlight est entièrement pur, si sûr pour le linge, si doux pour les mains. Obtenez un gros pain de Sunlight extra-savonneux aujourd'hui même.



UN PRODUIT LEVER

Retraites fermées à Valleyfield

Les Religieuses Dominicaines de Salaberry de Valleyfield font savoir au public que des retraites fermées seront prêchées à leur villa Sancta Maria, aux dates suivantes:

Du 15 au 18 juin, pour demoiselles, par le R. P. Gélinas, C.S.S.R.

Du 18 au 21 juin, retraite d'orientation, prêchée par le R. P. Gignac, C.S.S.R.

Du 26 au 29 juin, pour les Tertiaires, par le R. P. L. Leblanc, O.F.M.

Du 29 juin au 2 juillet, pour étudiantes, par M. l'abbé H. Vaillancourt.

Du 6 au 9 juillet, pour institutrices, par le R. P. Roy, O.P.

Du 10 au 13 juillet, pour étudiantes, par M. l'abbé H. Vaillancourt.

Toutes celles qui seraient intéressées à suivre l'une ou l'autre de ces retraites pourront entrer en communication avec la direction de la Villa Sancta Maria, 247, Chemin Larocque, Valleyfield, P.Q. (Tél. 625).

En se régulant, il met fin à sa constipation

"Depuis des années, je souffrais de constipation. J'avais essayé, mais en vain, de nombreux remèdes! Ce qui m'a guéri... c'est tout simplement un bol quotidien d'ALL-BRAN KELLOGG!"

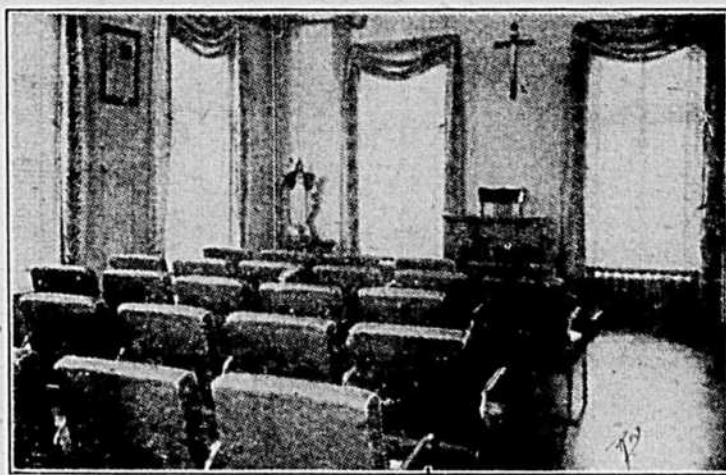
C'est ce que déclare M. T. Patterson, 55 Bay St., S. Hamilton, Ontario. Ce n'est là qu'un des nombreux témoignages envoyés spontanément par des amis d'ALL-BRAN. Peut-être serez-vous, vous aussi, soulagé de façon durable, si vous souffrez de constipation due au manque de volume dans votre régime. Mangez simplement une portion par jour du croustillant ALL-BRAN KELLOGG, et buvez beaucoup d'eau. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait au bout de 10 jours, envoyez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont. On vous REMBOURSE LE DOUBLE DU PRIX!



GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les MAUX D'ESTOMAC (dus à l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagés promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.
Dépt 938-G — WINDSOR, Ontario



Cette photo prise à l'intérieur de la maison de retraites fermées des RR. SS. Dominicaines, à Valleyfield, nous montre la salle des conférences. Cette institution annonce une série de retraites fermées pour les mois d'été

Pour préparer aux études d'infirmière

Opportunité offerte par l'Hôpital St-Luc, de Montréal — Cours spécial de onzième année, gratuit

Afin de répondre à la fois aux besoins de la profession de Garde-Malade et aux exigences de la loi qui la régit, toute jeune fille désireuse de suivre un cours d'infirmière doit obligatoirement posséder un diplôme de onzième année.

Grâce à l'initiative de l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, cette condition est désormais facile à remplir, car, dans le but d'aider les jeunes filles à la satisfaire, l'Hôpital Saint-Luc offre aux candidates infirmières, non seulement de Montréal mais encore de toute la Province, un cours spécial absolument gratuit de onzième année, d'une durée de quatre mois et demi, commençant le 5 septembre prochain.

Les étudiantes qui le suivront et passeront avec succès l'examen final, en janvier 1951, pourront ainsi, dès ce moment, commencer leurs études normales d'infirmière.

L'Ecole des Infirmières de l'Hôpital Saint-Luc ouvre également ses portes aux étudiantes déjà munies d'un diplôme de onzième année pour le cours régulier de trois années, qui les fera bénéficier de multiples et importants avantages, le 5 septembre prochain. Pour être sûre d'y être admise, il est bien nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible.

Les jeunes filles désireuses de demander leur inscription au cours spécial de onzième année et d'obtenir sur lui des renseignements détaillés doivent s'adresser par lettre, le plus tôt possible et avant le 15 août, à la Directrice des Infirmières de l'Hôpital St-Luc, 1058, rue St-Denis, Montréal 18, ou aller la voir, ou lui téléphoner à Harbours 9121.

Deux brochures intéressantes

"Pie XII, le Pape de la Paix" — "L'Histoire des Années Saintes"

PIE XII, LE PAPE DE LA PAIX

Une brochure intitulée *Pie XII, le Pape de la Paix*, vient de paraître à Fides dont un exemplaire devrait se trouver dans chaque foyer catholique. Entièrement illustrée en quatre couleurs, à la façon des "comics", elle raconte la vie du Pape actuel, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui.

Auteurs et artistes ont mis beaucoup de soin et de talent à la préparation de cette plaquette. Les illustrations reproduisent avec fidélité personnages, lieux et événements. Les textes, malgré leur concision, donnent une excellente idée de l'activité extraordinaire qu'a toujours déployée celui qui est aujourd'hui Pie XII, en faveur de la paix, soit comme sous-secrétaire d'Etat, soit comme nonce papal en Bavière (1917), soit comme secrétaire d'Etat, et plus tard, au cours de la récente guerre, comme chef de la chrétienté.

Une brochure unique, qui, par sa présentation et son contenu prend le sens d'un message pressant en faveur de la paix universelle surtout à l'occasion de l'Année sainte. A ce seul titre, elle ne peut laisser personne indifférent et chacun doit s'en faire le propagandiste.

Pie XII, le Pape de la Paix, brochure de 32 pages, environ 100 illustrations en 4 couleurs, en vente partout et chez Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$0.10 (par la poste: \$0.13). La douz.: \$1.15; le cent: \$9.00; le mille: \$80.00.

L'HISTOIRE DES ANNEES SAINTES

Chaque Année Sainte suscite toujours un mouvement de curiosité autour de l'origine de ce "jubilé" qui revient à peu près tous les quarts de siècle. Pour la majorité des fidèles, cet événement consiste en un vaste mouvement de pèlerins vers Rome et dans l'occasion de gagner des indulgences particulières. Mais on ignore tout, ou à peu près de la première Année Sainte, du Souverain Pontife qui l'a promulguée, de la pression des masses qui en ont, en quelque sorte, exigé l'institution.

Le Père David Lathoud, de concert avec le Dr Pierre Chiminelli, a parcouru les Archives Pontificales dans le but de faire plus de lumière sur l'origine des années jubilaires, origine qui semblait se perdre dans la nuit des Temps. Puis, il a élargi le champ de ses recherches; d'archiviste il s'est fait historien et a reconstitué les divers événements qui ont marqué chacune des Années Saintes à travers les siècles. Ce long travail de recherche et de documentation s'est concrétisé en une plaquette des plus intéressantes intitulée *L'Histoire des Années Saintes*, des origines à nos jours.

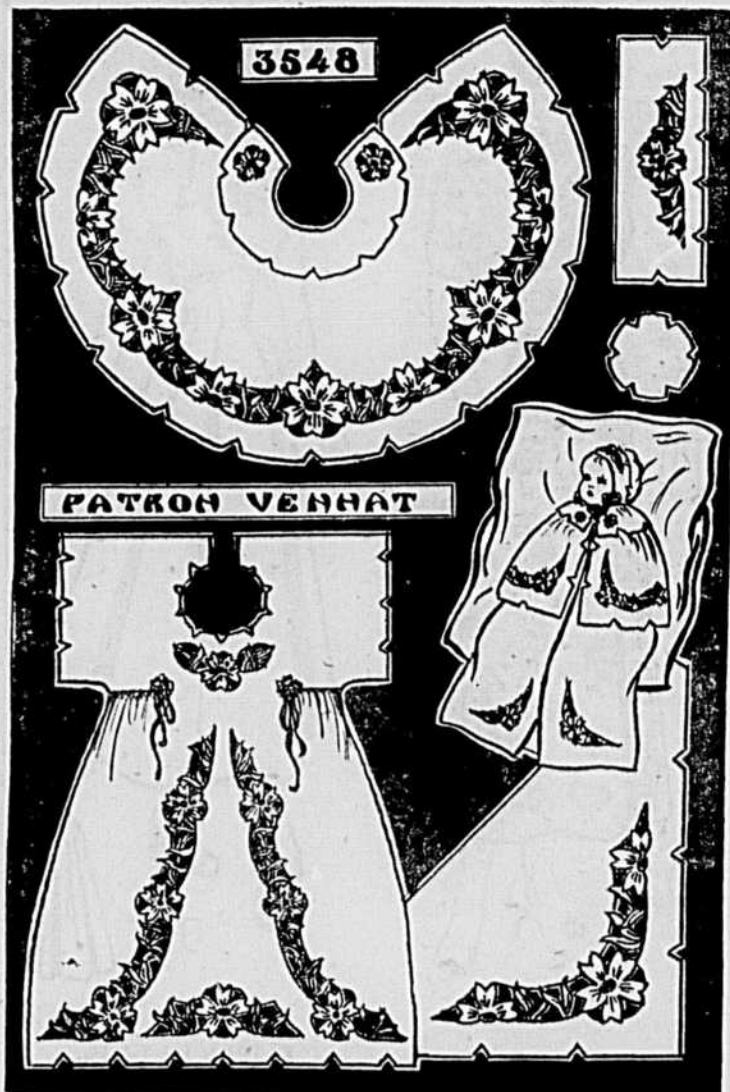
En plus des divers renseignements d'ordre général, le lecteur demeure étonné de l'empressement général avec lequel on répondait naguère, à l'invitation du Saint-Père. Le moyen âge surtout, alors que la Foi était si vive, vit l'organisation de pèlerinages monstres; les chroniqueurs du temps parlent de "caravanes" au point de sembler une armée, de "millions de pèlerins", etc. Pareils déplacements étaient fertiles en évé-

(Suite à la page 14)

Service des

PATRONS

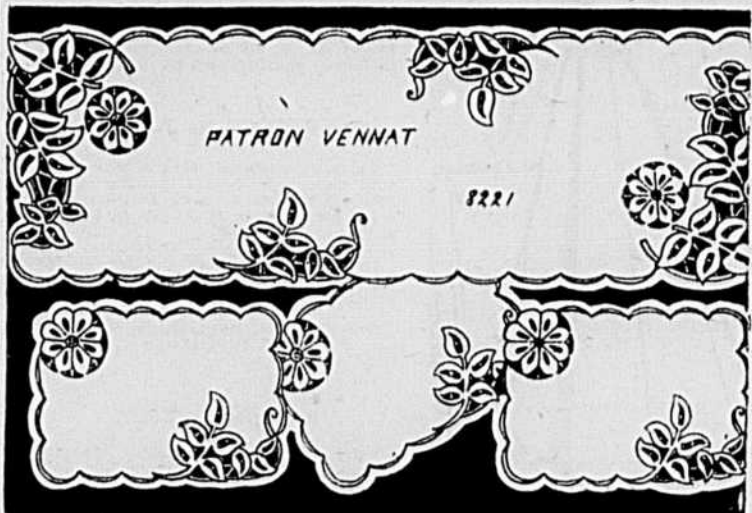
de la "Terre de Chez Nous"



No 3548 — TROUSSEAU DE BAPTEME très original avec son feston à dents carrées et insertions en broderie Colbert.

Patrons à tracer: Manteau, 36c; bonnet, 20c; châle, 30c; robe, 35c; jupon, 30c.

Estampés sur crêpe de soie ou cachemire rayonne. Manteau, \$4.00; bonnet, 60c; châle, \$2.50; robe, \$2.50; jupon, \$2.10. Soie à broder, \$1.50. Doublure, \$2.00. Boutons et rubans pour la garniture, \$1.00.



No 8221 — SET A DEJEUNER, charmant dessin à broder au point de feston, en blanc sur tissu de couleur, en couleur sur tissu blanc.

Patron à tracer au crayon, 40c. Grand carbone bleu ou jaune, 25c.

Etampé: 1 centre de table, et 8 dessous de place sur simili-toile bleue, jaune, rose, verte ou mauve, \$2.00. Aussi blanc ou écru. Fil à broder, 50c.

Cerceau à broder en bois solide, avec vis ajustable, 35c. Ciseaux à découper la broderie, \$1.45.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus \$0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur inférieure à \$1.00.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger
Montréal

GOÛTEZ

cette saveur fraîche et délicate!

Toute la délicate saveur du nourrissant blé d'Inde, doré à point! Et Kellogg prépare des Corn Flakes toujours plus frais, toujours plus croustillants! Pour vous régaler à bon marché, procurez-vous les Corn Flakes Kellogg.

MAMAN DIT: C'EST MEILLEUR!

Kellogg's
CORN FLAKES



Résumé des chapitres parus

Jacques et sa sœur Jeanne habitent la Ferlandière, domaine ancestral du Val d'Apl. Odile et sa tante, leurs parentes et amies, vivent à l'Abbaye, au Val d'Apl également. Odile revient d'Italie avec sa tante. Elle est allée refaire sa santé délabrée. Pendant leur voyage, il s'est passé de graves événements au Val. Jacques a défendu la terre contre l'usine. Soupçonné et sa bande, soudoyés par les industriels Juifs Nathan et son frère Victor, l'ont emporté au conseil municipal. Sur le train du retour, Odile et sa tante remarquent trois personnages qui se rendent au Val d'Apl. Ce sont Nathan et Victor ainsi qu'Alberte, la fille de Nathan. A Creil, où les voyageurs vont se restaurer au buffet, les insinuations malveillantes à propos de sa famille et de celle de Jacques provoquent une sortie d'Odile qui apostrophe les trois Juifs. Au Val, les voyageurs sont accueillies à la gare par Jacques et sa sœur. Tout de suite, elles remarquent le changement qui s'est opéré au Val depuis l'installation des usines. Le dimanche suivant, Jacques revient de la messe en compagnie de sa sœur et de ses amis de l'Abbaye. Une voiture lourdement chargée, appartenant aux industriels Juifs, passe sur le corps du charretier qui, rompu de fatigue, s'est endormi. Jacques et Odile vont au secours du malheureux et lui prodiguent les premiers soins. Nathan arrive sur la scène du drame avec son frère Victor et Alberte. Il manœuvre pour faire croire que son charretier était ivre-mort, et se dispense de payer. Alberte, l'enfant gâtée, mène une existence découverte au Val. Le courage de Jacques, sa cranerie, son existence si différente des autres l'attirent. Elle décide de faire sa conquête. Les Harmmster donnent une réception et invitent Jacques et sa sœur. Tous deux acceptent l'invitation...

(Suite)

Toute la nuit, et le lendemain, la neige continua de descendre ; mais vers une heure, le ciel se déchira lentement, et, entre les arbres noirs du Bois-Roux, un soleil tout rouge filtra sa lumière froide sur la nappe éclatante.

Odile, qui étouffait de toutes les manières, eut, ce soir-là, l'idée de sortir. Déjà les paysans avaient ouvert quelques tranchées avec des voitures basses.

La jeune fille en profita, et, chaudement enveloppée dans une pelisse, son col de fourrure bien relevé, elle eut, pendant quelques instants, une sorte de diversion dans les aspects nouveaux que revêtait la "grande amie" par ces temps de neige.

Est-ce la mélancolie qui se dégage de l'uniformité générale des lignes et du silence absolu qui l'entoure ?... Est-ce le souvenir toujours vivant et douloureux de la scène d'avant-hier ?... Mais Odile, avant de rentrer à l'Abbaye, éprouve un grand désir de passer par l'église, tant la tristesse pèse lourd sur son âme.

D'ailleurs, c'est une douceur qu'elle se donnait à la fin des journées très dures, d'aller s'agenouiller sur le petit banc de bois où, pendant des générations, avait prié toute sa famille ; elle aimait sa place et tout le cadre de choses amies qui l'entouraient ; l'autel bleu de la Vierge, tout égayé par la banderole à l'oiseau, copiée par sa mère dans la tour de Concy ; le vitrail de la chapelle, dont les dessins avaient occupé, dix ans, les loisirs de l'Abbaye. De son banc, elle apercevait encore les Soeurs de l'hospice et les figures résignées des petites orphelines ; elle en avait connu beaucoup ; et plusieurs, rappelées d'ici-bas, étaient devant Dieu à cette heure.

Très souvent, dans la semaine, surtout avant son voyage d'Italie, Odile se mettait là, toute seule, à ce banc, ses deux mains soutenant sa tête trop lourde de souvenirs et d'ennui, et, volontairement, elle s'abîmait dans l'anxiété de l'avenir, la lassitude du présent, le souvenir mélancolique du passé.

Généralement, elle était seule à cette heure du soir dans l'église qui s'emplit d'ombre. Et alors, libre de toute contrainte, elle ne se refusait pas la consolation des larmes.

Pourtant, à la fin, elle se les reprochait presque toujours... Cette mélancolie était malsaine... Pourquoi ne deviendrait-elle pas une femme terre à terre, pratique, comme tant d'autres ?... Elle en était arrivée à ces désillusions, à force de solitude et d'examen... Elle analysait trop pour jouir jamais de rien... Jean-Jacques devait avoir raison : "La créature humaine qui pense est un animal dépravé !"

...Et cependant ?... Alors les raisons contraires arrivaient en foule pour défendre sa foi. Et, au milieu de ce débat sans cesse renouvelé entre l'idéal et la réalité, entre les aspirations idéales et la vulgarité ironique de la vie, Odile restait là, sans idée, sans la moindre force pour choisir... anéantie de la lutte... se demandant si elle



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

faisait bien de venir remuer ici le monde des impossibilités matérielles, et s'il n'était pas préférable, comme le conseille Byron, d'attendre, au pied du poteau où se rive la vie, l'heure de la délivrance... le moment où, ce corps de mort ayant fini son temps, l'âme étendrait ses ailes et prendrait son essor vers l'au-delà... si toutefois elle avait une âme !...

Car, c'était encore un des côtés de son intelligence — le plus inquiétant — à certaines heures, elle avait la foi comme Jacques, avec une évidence si grande, une facilité si complète, qu'elle prenait en pitié ceux qui, autour d'elle, ne pratiquaient pas.

descendait sur son âme... On eût dit le Christ quittant le tabernacle et mettant sa main fraîche sur le front brûlant : "Mon enfant, allez en paix !"

Cet après-midi, Odile avait quitté l'autel, déjà toute au ciel ; elle avait même levé la tête vers le firmament dont on voyait le gris s'évanouir au travers des vitraux dans un rayonnement triomphal de lumière : "Souvenez-vous de moi, n'est-ce pas, mon Dieu, souvenez-vous de moi aussi ! Souvenez-vous que je vous ai cherché à cette heure triste, comme l'ami toujours fidèle... que j'ai entendu votre parole : Venez à moi, vous tous qui souffrez !... Souvenez-vous du désert de mon cœur !... du néant de ma

cœur, et interdit à ceux qui ne sont plus des intimes d'y lire.

— Oh ! je ne suis pas jaloux de Dieu... Pourtant, j'aurais aimé à ce qu'il ne fût pas le seul à vous entendre, car moi aussi, je suis un ami.

— J'en suis sûre, Jacques...

— Comme autrefois ?...

— Regardez-moi bien...

Et Odile leva sur le jeune homme des yeux qui avaient pleuré...

— Oui, Jacques, je suis sûre de vous... autant qu'autrefois.

— Mais en êtes-vous sûre comme autrefois ?...

Odile ne répondit pas.

Alors Jacques lui prit le bras :

— Odile, il faut redescendre à l'Abbaye ; je crains que vous n'ayez froid, et puis j'ai besoin de vous parler... et à votre tante !

Le jeune homme, tout en causant, pousse son cheval dans la grange de l'abbé Hans, et redescend à pied avec Odile.

Ils étaient seuls dans le sentier, entre deux murailles de neige qui étincelaient dans les froids rayons du soleil couchant ; et, devant eux, au-dessous d'eux, partout, la vallée entière dormait sous un immense voile blanc.

Odile, trop finement chaussée pour la neige, glissa plusieurs fois. Alors, bien doucement, comme on soutient un enfant, Jacques la prit contre lui.

— Appuyez-vous sur moi, comme autrefois...

— Merci, Jacques...

— Odile, pourquoi tout à l'heure n'avez-vous pas répondu ?

— Pourquoi ?

— Je...

— Je veux le savoir !...

Et comme Odile, très rose, baissait la tête sur sa fourrure, afin que l'expression de sa figure ne livrât pas sa pensée, Jacques s'arrêta au milieu du sentier, et, d'une voix altérée :

— Odile, voici une semaine que je ne vis plus...

Et lui, l'homme énergique, croisa les bras en un geste de découragement.

— Il n'y a donc pas sur la terre un moyen de vous montrer mon âme !... de vous faire comprendre l'innanité des choses que vous avez pu entendre ?...

— ...Et aussi de celles que j'ai pu voir ? demande Odile en relevant la tête.



Ils étaient seuls dans le sentier, entre deux murailles de neige qui étincelaient dans les froids rayons du soleil couchant...

A ces moments-là, elle ne croyait plus... elle semblait toucher du doigt... voir Dieu, comme il est... face à face !...

A d'autres heures, c'est le contraire... Dieu semblait lui dire que le Christ murmurerait à Marie-Magdeleine : "...Ne me touche pas !..." Et il s'évanouissait devant elle, complètement.

C'était alors la nuit noire... le scepticisme atteignant tout, non seulement les ramifications lointaines, les données discutables de la foi, mais les principes mêmes de nos croyances... Avons-nous une âme ?... Existe-t-il réellement un Dieu ?... Le bien... le mal, ne sont-ils pas des mots... rien que des mots ?... des formules pour mystifier les naïves comme elle ?... pour empêcher les révoltes des faibles ?...

Et dans cette montée sourde de scepticisme, toutes les rancunes des vieilles objections, écartées jadis sans discussion, d'un coup d'autorité, semblaient prendre un corps et lui demander compte de sa foi.

Odile se levait alors de son banc, et plus près du Christ, à la Table sainte, dans une genuflexion prolongée, affermissait son acte de foi ; elle empruntait la contradiction sublime de l'Evangile : "Je crois, Seigneur !... Oui, je crois !... mais aidez mon incrédule !..."

Elle attendait là, quelques instants, sa tête penchée sur la dalle de pierre, comme la fleur, flétrie par le vent et la chaleur, attend la goutte d'eau qui la redressera.

Et, à ces moments, elle avait presque toujours la sensation de quelque chose de très doux qui

vie !... de ma désespérance !..."

Elle sortit du porche avec sa résolution déjà presque prise : comme ces terres peu profondes ou très douces, sur lesquelles une tempête arrache jusqu'aux racines, son âme se sent toujours prête à être creusée, retournée, labourée par la douleur, et ensemençée par Dieu pour d'autres moissons toutes différentes...

Et Odile allait prendre l'étroit sentier qui mène à l'Abbaye, quand, tout à coup, elle aperçut Jacques devant elle... Il l'attendait là, le bras passé dans la bride de son cheval, qui avait de la neige jusqu'au poitrail.

Et, mystérieux pouvoir de la douleur, Odile, d'un coup d'aile, avait été déjà portée si haut, qu'elle ressentit en voyant Jacques un sentiment complexe, fait d'un profond bonheur sans doute, mais de lassitude aussi : "A quoi bon ?... Pourquoi essayer de faire vivre ce qui doit mourir ?... Encore la lutte !... C'était devenu presque désirable, le calme... le néant du cœur devant le néant des choses... De la terre où l'on aime, délivrez-nous, Seigneur !..."

Jacques eut le sentiment de l'impression produite, et vint à la jeune fille, la figure douloureuse :

— Odile... j'arrive de l'Abbaye... Vous étiez absente... et votre tante ignorait la route que vous deviez suivre ; je suis venu tout droit à l'église, certain de vous y trouver !...

— Et pourquoi ?...

— Parce que vous souffrez !...

Odile eut alors une esquisse de révolte, le geste de la femme qui défend le sanctuaire de son

Mais alors elle aperçoit Jacques si pâle, avec une telle douleur folle au fond des yeux... C'était bien le reflet de toute son âme loyale éclairant sa figure, qu'immédiatement, sans explication, comme une âme qui prend contact avec une âme, l'évidence jaillit... le malentendu cesse... la jeune fille tend les deux mains en un geste d'abandon et de réconciliation.

Jacques les prend, ces deux petites mains gantées qui s'offrent à lui :

— Odile... lui dit-il très doucement, je ne sais pas ce qu'est l'amour. Vous avez ici un homme qui n'est pas de son temps... qui ne sait pas dire les choses... qui a devant vous des timidités d'enfant... je n'ai jamais osé — je n'ose pas encore — et pourtant il faut bien que je vous avoue... car après, vous ne pourrez plus douter de ma parole, et je ne veux pas recommencer une semaine comme celle-ci... Odile, si vous n'êtes pas là, vivante à mes côtés dans la vallée, il me semble que l'âme des choses s'en irait... que la terre serait pour moi comme une amie morte... comme une fleur sans parfum... que je n'aurais plus rien à demander à la nature que son silence et sa solitude pour penser à vous !... encore à vous !... tous les jours à vous !... Odile, vous êtes tout pour moi : vous êtes ma raison d'être ici-bas !... Je sais tout de vous... les fleurs que vous aimez... les jours où vous allez à l'église... Et comme tout me parle de vous, chaque arbre de la route, chaque chemin de la forêt, chaque chaumière de pauvre, vous êtes la première dans ma pensée... la première aussi dans ma prière... Ah ! Odile... quelle semaine affreuse je viens de passer !...

— Oubliez-la !...

— Oubliez-la !... répète Jacques, c'est mieux... Ne pensons plus au monde et qu'il ne pense plus à nous !... Oh ! rester seuls ici... chez nous !... dans cette nature aimante, où tout nous parle l'un de l'autre, quel rêve, Odile !

Et, toute blottie contre lui, Odile écoute dans la clarté rose ; et la campagne immense semble, elle aussi, écouter tout heureuse, toute recueillie dans sa toilette claire de neige... Des guirlandes éclatantes de givre courent d'arbre en arbre, allumant des milliers de diamants et de pierreries jusqu'au sommet des hauts peupliers. Le soleil, très bas, tout près de disparaître derrière la Ferlandière, paraît attendre là, avec toutes ses clartés, pour mettre une suprême caresse sur la petite amie de Jacques... pour parer son front de lumière... pour la faire plus belle, plus gracieuse, plus étincelante encore que le cadre féerique qui l'entoure.

Et comme si elle avait conscience que cette harmonie est faite pour elle, pour jeter sur un acte d'âme toute la poésie d'une nature amie, Odile s'arrête dans le sentier dominant la campagne, et, frémissante d'une émotion inconnue, reste quelques instants immobile et silencieuse. On dirait qu'elle savoure

(Suite à la page 19)

LECTURE TRES UTILE

Il faut réagir contre la tendance d'être bon catholique à l'église et neutre dans la vie de tous les jours. On est chrétien et on agit comme tel non seulement dans sa famille, mais aussi dans la vie publique où que ce soit et en tout genre d'activité. C'est ce que rappelle avec une conviction entraînante

M. Marcel CLEMENT

dans la jolie brochure que vient de publier l'U.C.C. et qui a pour titre

"Le Chrétien dans l'Economie"

Pour ceux qui veulent se renseigner sur ce sujet, voici ce qu'il faut. Pour ceux qui veulent établir leur formation et leur prédication sur des principes, voici, en bref, les directives qui s'imposent.

La brochure de M. Marcel Clément condense un certain nombre de conférences prononcées devant les dirigeants de l'U.C.C. à travers la province. Sa lecture et son étude s'imposent à tous ceux qui sont engagés dans le mouvement social rural.

L'élégante brochure LE CHRETIEN DANS L'ECONOMIE QUE se vend à un prix de propagande : 10 sous l'exemplaire ou \$1.00 la douzaine.

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Il y a des gens qui...

Il y a des gens qui ne veulent pas s'aider eux-mêmes. On en trouve même parmi les cultivateurs!... Ils attendent des services de l'U.C.C., de l'agronome, de leurs voisins, de tout le monde, mais sans jamais donner un cent. L'U.C.C. LES A AIDÉS; elle a donc DROIT de compter sur leur appui moral et financier.

Les services d'Etat sont coûteux. Parait-il qu'ils coûteraient en moyenne TROIS FOIS PLUS CHER que les mêmes services qu'on se donnerait par initiative privée. Alors pourquoi attendre davantage? ... Entrez dans l'U.C.C.; vous aurez ces services à bon marché et vous en garderez le contrôle.

L'U.C.C. peut multiplier ses services en nombre considérable. Marchés, entreposage des produits, comptabilité de ferme, impôt sur le revenu, achat et vente de terres, établissement des jeunes, école de formation, journal, publication, sessions d'études, etc., tout cela peut être réalisé. "Ménager" son \$6 de contribution est donc un bien mauvais calcul!...

LE GUIDE

Sainte-Perpétue (L'Islet)

Le 17 mai, notre syndicat se réunissait sous la présidence de M. Alfred Caouette. L'assistance était nombreuse. Le secrétaire lut le procès-verbal et M. l'aumônier appuya sur la nécessité d'agir en coopération et d'exercer la charité les uns envers les autres. Le propagandiste de l'U.C.C. de notre fédération, M. Léopold Larrivé, insista sur la nécessité d'appartenir à l'U.C.C., ses avantages, le travail qu'elle a accompli depuis 25 ans pour la classe agricole, les difficultés rencontrées et celles qu'elle rencontre encore. Il remarqua qu'elle pourrait faire encore plus si elle était plus forte. L'U.C.C., c'est la planche de salut de notre agriculture. C'est elle qui la rendra plus prospère, et quand l'agriculture est prospère, tout est prospère. Des questions furent ensuite posées au propagandiste par les cultivateurs présents. Tous furent bien satisfaits des explications données par M. Larrivé. On se propose de l'inviter encore à une prochaine réunion.

J. Robichaud, secrétaire

Saint-Jean de Brébeuf

A une assemblée convoquée par le président, il a été question du prix du sucre et du sirop d'érable. On a adopté une résolution demandant au gouvernement de fixer le prix du sirop sur une base de 25 à 30 cents suivant la catégorie et le sucre, de 30 à 35 cents suivant la qualité. On estime que les prix sont trop bas en comparaison du coût des ustensiles et de la main d'œuvre.

A. Poulin, secrétaire

Deux brochures...

(suite de la page 12)

nements et en anecdotes où la curiosité trouve à se satisfaire. Puis la Foi s'est refroidie, les États sont devenus hostiles à la Papauté, des jubilés ont été contremandés, mais la coutume des Années Saintes s'est maintenue jusqu'à nous pour le plus grand bien des âmes et de la chrétienté.

Sa Sainteté Pie XII a honoré de sa Bénédiction Apostolique les auteurs de cette brochure pour leur magnifique travail.

L'Histoire des Années Saintes, par David Lathoud et Pierre Chiminelli, 64 pages, format 5 1/2 x 8, ill., est en vente partout et chez Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$0.25 (par la poste: \$0.28).

Le secrétaire.

L'U.C.C. en chaque paroisse

"Par la croix et la charrue"

Palmarolle (Abitibi)

A notre assemblée du 28 mai nous avons adopté une résolution au sujet de la campagne de publicité pour activer la vente des produits laitiers. Quoique nous emboitions le pas, nous sommes d'avis qu'il faut pousser nos députés à débattre en chambre cette question de la margarine et exiger qu'une taxe lui soit imposée afin qu'elle ne soit plus en mesure de concurrencer le beurre et en faire baisser le prix. La résolution, adressée à M. David Gourd, député fédéral de Chapleau, est rédigée comme suit: Prenant conscience de nos responsabilités en face de la concurrence ruineuse créée par la fabrication de l'oléomargarine au pays à un prix qui est la moitié de celui du beurre et en bas du coût de production d'une livre de beurre, après avoir consenti une baisse de cinq cents la livre — ce qui est injuste — nous nous imposons un autre sacrifice en prélevant d'un autre cent la livre de gras pour fin de publicité. Malgré tant de sacrifices consentis, nous n'avons pas la conviction que tout cela sera suffisant pour conjurer le péril qui nous menace, si nous continuons de laisser distribuer au pays la margarine à un prix dérisoire. La classe agricole confiante en ceux qui la représentent à Ottawa leur demande de faire leur part par une action prompte et soutenue, même si cela imposait quelques sacrifices. Nous demandons, avant qu'il ne soit trop tard, qu'une lutte soit engagée et soutenue à la chambre de la part de ceux qui représentent la classe agricole. Vous prouvant une fois de plus notre confiance et sachant toute la bonne volonté qui vous anime, étant donné qu'il y va de votre intérêt ainsi que de celui de tous les citoyens du pays, car si la classe agricole tombe dans le marasme, les premiers à en souffrir seront tous ceux qui n'appartiennent pas à la classe agricole, qui connaîtront le chômage et la misère devant des montagnes de produits accumulés. Nous ne vous demandons pas de faveur, mais la justice. Nous croyons avoir les mêmes droits à la protection que les industriels, quand un produit étranger vient faire une concurrence ruineuse à leurs produits. La margarine est fabriquée avec des produits étrangers. Si on impose une taxe aux produits industriels de l'étranger, il doit en être ainsi pour les ingrédients de la margarine. Nous sommes en faveur de l'initiative privée, nous voulons nous battre à armes égales, seulement, mais rien de plus. Nous comptons sur votre bonne volonté et votre dévouement".

O. Tousignant, président

J. Asselin, secrétaire

Armagh (Bellechasse)

Notre assemblée générale eut lieu le 30 avril. Il a été proposé que des remerciements soient adressés au député fédéral de Bellechasse et au député provincial pour leur précieux concours dans l'adoption de la politique de soutien des prix des produits agricoles, ainsi que l'aide précieuse apportée pour la remise en vigueur de la prime sur le fromage de qualité réclamée par l'U.C.C. dans le but de maintenir le prix à 30 cents ainsi que le beurre à 58 cents. Une résolution a été adoptée demandant que des droits soient imposés sur les huiles végétales qui entrent dans la fabrication de la margarine.

F. Labrecque, secrétaire

Stanbridge

Le bureau de direction du syndicat de Stanbridge pour l'année 1950 se compose comme suit: président, M. Marc Desranleau; vice-président, M. Albert Poirier; directeurs, MM. Thomas Lévesque, Honoré Fournier, Georges-H. Lanoue, Jean-Marc Dussault et Roland Forgues. Le secrétaire est M. Joseph Parent et l'aumônier, M. l'abbé Adrien Dupuis.

Convocations

DIMANCHE, le 25 juin

Mont-Saint-Michel, (Labelle).
Cléry, (Abitibi).
La Sarre, (Abitibi).
Saint-François d'Assise.

LUNDI, le 26 juin

Saint-Sixte, (Papineau)

MARDI, le 27 juin

Martinville, (Compton).
Papineauville, (Papineau).

MERCREDI, le 28 juin

Saint-Lin, (L'Assomption).

SAMEDI, le 1er juillet

Stornoway, (Frontenac).

Saint-Nazaire (Dorchester)

Notre nouveau bureau de direction est ainsi formé: président, M. Alphonse Bolduc; vice-président, M. Louis Dallaire; directeur, MM. G.-H. Fournier, Adrien Bernier, Napoléon Bolduc, Paul-Emile Dallaire et Paul Talbot.

N. Cauchon, secrétaire

La St-Jean-Baptiste à Victoriaville

Les cinq villes de la région des Bois-Francs, Victoriaville, Plessisville, Princeville, Arthabaska et Warwick projettent de célébrer la St-Jean-Baptiste à Victoriaville, cette année. Voici le programme de cette journée qui s'annonce mémorable:

9.30 a.m.—Messe aux deux paroisses (Ste-Victoire et Sts-Martys).

12.00 a.m.—Rassemblement des chars allégoriques et des participants, au collège du Sacré-Coeur.

1.00 p.m.—Départ du défilé.

4.00—Allocutions sur le terrain de l'Académie.

Souper libre.

8.00—Amusements.

10.00—Allocutions.

10.45—Pageants.

L'International Harvester et les victimes de Winnipeg

La compagnie International Harvester fait savoir qu'elle-même et ses employés ont souscrit environ \$40,000 en faveur des compatriotes manitobains éprouvés par l'inondation. La contribution de la compagnie, au montant de \$10,000, leur fut remise immédiatement après la création du fonds de secours. Cette des employés a été recueillie dans toutes les parties du Canada où la compagnie a des bureaux, aussi bien qu'à Hamilton où elle a ses quartiers généraux.

Nouvelle fabrique de lait en poudre en France

M. Robert Prigent, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a inauguré à Saint-Martin-Belleruche, près de Mâcon, une usine modèle de fabrication de lait en poudre appartenant à la société France-Lait. Construite en un an et trois mois, grâce en grande partie aux crédits du plan Marshall, cette usine dont la capacité de production est de 2,000 tonnes de lait en poudre par an, est appelée à jouer un rôle important dans l'équilibre de la consommation laitière. Centralisant la production de 300,000 éleveurs de l'est et du sud-est, elle empêchera le gaspillage pendant la saison où le lait est abondant, libérera la France de la nécessité d'importer du lait en poudre et contribuera, à partir de 1952, au programme d'exportations agricoles inscrites dans le plan Monnet.

Quelques recettes...

(Suite de la page 11)

ouvert trop souvent (et par conséquent refroidi) durant la cuisson.

Une fois cuites, laisser refroidir 5 minutes. Séparer en deux parties égales, enlever le centre avec une cuillère, en faire une purée, assaisonner de sel, de poivre et de fines herbes, y ajouter de la crème. Remplir les coquilles de pommes de terre de cette purée, garnir de paprika et remettre au four pour chauffer avant de servir. On peut aussi saupoudrer de fromage râpé et laisser gratiner.

PANAIS AU FOUR

Brosser et laver des panais, les tailler et faire cuire dans très peu d'eau bouillante salée dans une casserole qui ferme bien. Ils cuiront au four en moins de temps que le veau. Quand ils sont tendres, retirer et égoutter. Saupoudrer de chapelure beurrée et faire gratiner au four avant de servir.

TIMBALES D'EPINARDS

4 tasses d'épinards cuits, ou de feuilles de betterave en conserve,
1 tasse de sauce béchamel épaisse,
2 oeufs cuits durs.

Bien égoutter les feuilles cuites (de betterave ou d'épinards) et les couper assez finement. Préparer une sauce blanche épaisse en utilisant le liquide des conserves d'épinards avec le lait (3 cuillères à table de gras, 3 cuillères à table de farine par tasse de liquide). Mêler la sauce aux épinards et bien assaisonner de sel et de poivre.

Beurrer des moules à timbales (ou des moules à petits gâteaux, mais assez profonds), les remplir de la préparation et cuire au four de 30 à 45 minutes à 350°F. Mettre les moules dans une lèchefrite d'eau chaude pour faire un bain-marie. Quand les moules sont bien pris, démouler et garnir d'oeufs durs découpés joliment. Servir chaud.

SALADE CANADIENNE

1 tasse de pommes crues,
2 1/2 tasses de céleri cru,
1 tasse de pois verts,
1 tasse de betteraves cuites,
1/2 tasse de noixettes ou d'arachides, coupées finement.

Couper finement tous les ingrédients et, à l'exception des betteraves, mêler le tout à une tasse de mayonnaise cuite. Servir les betteraves en monticule au centre, ou autour de la salade. Ne pas préparer d'avance parce que les betteraves donnent une teinte peu attrayante au reste de la salade. Servie fraîche, elle est très jolie et très bonne.

Journaux et Revues

(Suite de la page 3)

tement supprimé. L'économie de quelques sous par jour est une grande erreur devant la perspective de la chute ou du marasme de l'industrie laitière. Si le producteur de lait prétend continuer son négoce, il doit voir sans retard à ses propres affaires.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom
Paroisse
Bureau de Poste.....
Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de \$1.00 par année ou de \$2.50 pour trois ans.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Adèle Marion, Sainte-Edwige, Compton.

AUMONIER GENERAL: Le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.

AUMONIER ADJOINT: le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Michellieu.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

DIRECTEURS GENERAUX: M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.

M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.

M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.

M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRETAIRE GENERAL: M. Thérèse BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Pointe-Alexandre, Nouveau-Brunswick, désire exprimer publiquement sa reconnaissance à saint Isidore, patron de la classe agricole, pour l'avoir obtenu. Il s'agit de la guérison d'un animal gravement malade par l'intercession de ce grand saint.

L'Union...

(Suite de la page 10)

Racine

(Shefford)

Récemment se tenait la réunion mensuelle de l'U.C.C. Dix-neuf dames étaient présentes. Pour les études on se divisa en équipes pour discuter sur "la vie familiale et la grâce sanctifiante". A la plénière, les directrices donnèrent un rapport des équipes tenues dans leur rang.

Une recette de "sirop sapin" a été expliquée par Mme V. Neider. Une démonstration de bonnet et chaussettes d'enfant fut donnée par Mmes J. Fontaine et Mme H. Massé. Le concours du mois consistait en lingerie pour enfant. Toutes ces pièces furent envoyées à la Réhabilitation de l'enfance. Il fut décidé d'inviter M. Paul Alexandre, représentant de l'Assurance "Des Services Santé de Québec" à venir donner des explications pour en faire partie.

Mme la présidente remercia chaleureusement Mme Hector Massé, secrétaire pour les services rendus au cercle. Tous les membres témoignèrent leur reconnaissance en lui offrant un cadeau-souvenir. Mme Massé ne laisse pas définitivement l'U.C.C. F. A l'Enfant-Jésus, elle continuera à se donner pour l'expansion de cette belle association.

Bienvenue à Mme Fernand Ferland, qui accepte la charge de secrétaire, et grand merci à Mme Hector Massé.

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays.

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien

3467, rue Simpson

MONTREAL



Dans les centres de production de betteraves à sucre, le démariage est assuré par une main-d'œuvre spéciale qui se recrute parmi les jeunes de nos campagnes. Ce groupe-ci, photographié à la Raffinerie de St-Hilaire, arrivait de la Beauce.
(Photo du Service de Cinéphotographie)

CAUSERIE LÉGALE

Par R. Saint-Y.

Automobiliste vs piéton

Quand on veut discuter d'un accident survenu entre une automobile et un piéton, il y a deux grands principes à considérer. D'abord la présomption édictée dans l'article 53 de la Loi des Véhicules-Moteurs de la province de Québec. Lorsqu'un automobiliste heurte un piéton, il appartient à l'automobiliste de se disculper, c'est-à-dire d'établir qu'il n'est pas responsable de l'accident. On sait qu'en général celui qui réclame des dommages d'un autre doit prouver la faute de l'autre. Il n'en est donc pas ainsi dans le cas de l'accident survenant entre un automobiliste et un piéton.

Le second point à ne pas perdre de vue a trait au chauffeur du véhicule-moteur. Ce dernier, où qu'il soit, quelle que soit la vitesse à laquelle il conduit, doit toujours garder le contrôle de son auto ou de son camion. Ainsi, il doit toujours être en mesure d'arrêter quand c'est nécessaire ou de modifier sa direction pour éviter un accident.

La loi et le juge seront plus sévères pour l'automobiliste qui heurte et blesse un enfant en bas âge, car il a moins d'expérience et de jugement qu'un adolescent. Quand un automobiliste voyage sur une route où il y a des enfants ou aperçoit des enfants sur les bords de cette route, il doit redoubler de prudence, diminuer la vitesse de son véhicule et se tenir prêt à toute éventualité. A défaut de ce faire, il devra subir toute la responsabilité d'un accident.

Ce cas est clairement discuté dans la cause de Chatillon vs Beaudry, Cour supérieure, Montréal, no 219,899. Dans ce cas, l'automobiliste parcourait une route sur les bords de laquelle plusieurs petits jouaient au ballon. Soudainement le ballon jaillit sur la route et un b.mbin de quatre ans s'élança à sa suite. Il n'avait pas vu venir l'automobile naturellement, et le défendeur ne possédait pas assez de contrôle sur son véhicule pour l'arrêter à temps. C'est pourquoi le juge l'a tenu responsable des dommages.

Il ne faut pas croire que l'automobiliste est toujours responsable cependant. Ainsi, un enfant qui s'élançait subitement en avant d'une automobile, alors qu'il était auparavant dissimulé à la vue du chauffeur prudent, soit par un autre véhicule stationné, soit par un tramway, commet une imprudence qui exonère complètement l'automobiliste. (VOIR Grenier vs Gauthier, Cour du Banc du Roi, Québec, No 4078, 8 mars 1949).

On se demande souvent s'il est légal de marcher sur le côté gauche d'une route, de façon à voir arriver les automobiles en face et à éviter d'être atteint par les véhicules qui vont dans le même sens. Non seulement cela est permis, mais le piéton prudent doit agir ainsi. Les tribunaux ont même décidé que l'automobiliste qui heurte un piéton, s'avancant sur le côté gauche de la route, à sa rencontre, est responsable de l'accident, à moins qu'il n'y ait eu acte délibéré de la part du piéton pour provoquer l'accident. On s'en rendra compte par le jugement rendu dans la cause de Dame Gadbois vs Forest, Cour supérieure, St-Hyacinthe, No 1733. (Pour référence également: Procureur général du Canada vs Dallaire et Al., Montréal, Cour du Banc du Roi, No 4094).

Bien au contraire, le piéton qui

TEMPÉRATURE

Un abondante précipitation et une température chaude durant la première quinzaine de juin ont beaucoup amélioré les conditions agricoles dans la province de Québec, selon un rapport récent du ministère du Commerce. L'herbe dans les vieilles prairies et les pâturages est assez dense et les perspectives de la récolte de foin sont encourageantes. A l'exception de certains rares endroits comme la Gaspésie, le Bas-St-Laurent et l'Abitibi, les semences de céréales avaient été complétées à cette date. La récolte de betterave à sucre est très prometteuse dans les cantons de l'Est et au nord de Montréal.

Au 15 juin, environ 80 pour cent du blé d'Inde et des navets étaient en terre et les récoltes maraichères étaient en bonne condition, règle générale. Dans le sud du Québec, on rapporte de gros rendements de laitue et de radis. La récolte de fraises serait inférieure à la normale.



M. Marius Beaudoin, qui a terminé tout récemment sa troisième année d'études agronomiques à l'Institut agricole d'Okla, visitera plusieurs fermes de la province afin de préparer une thèse sur les résultats acquis par l'Union Catholique des Cultivateurs. En même temps qu'il séjournera au Témiscamingue, il recueillera les abonnements à la "Terre de Chez Nous" et au "Foyer Rural", publications de l'U.C.C., dont il est un représentant autorisé.

s'avance normalement sur le côté droit de la route et qui se fait frapper par un automobiliste se dirigeant dans le même sens que lui est généralement jugé imprudent et doit supporter une partie de la responsabilité de l'accident, même quand il y a faute de la part de l'automobiliste. (VOIR Giamapolo vs Brown et Al., Cour supérieure, Montréal, No 202,750).

Supposons maintenant que notre piéton traverse une rue et qu'un véhicule-moteur le frappe. Il y a deux cas bien distincts sur ce point. Tout le monde sait que la loi oblige un piéton à traverser la rue à une intersection et à être prudent. Quand ces deux conditions se rencontrent, toute la responsabilité de l'accident retombe sur les épaules de l'automobiliste.

Il y a encore une distinction à faire dans ce cas cependant. Le fait pour un piéton de traverser une rue à une intersection, sur la lumière verte par-dessus le marché, ne l'immunise pas contre toute responsabilité: il lui faut de plus être prudent. On a même vu la Cour supérieure trouver un piéton

(Suite à la page 19)

L'ACADIE RURALE

La Coopérative de pêcheurs de l'Île de Lamèque tient sa réunion annuelle

Ces jours derniers, avait lieu, à Lamèque, l'assemblée annuelle de la Coopérative des pêcheurs de l'Île sous la présidence de M. Aurèle Chiasson.

Un grand nombre de membres étaient présents. Tous ont semblé très satisfaits des résultats de l'année écoulée.

En effet, cette Coopérative a eu sa meilleure année depuis sa fondation, tant au point de vue chiffre d'affaires qu'au point de vue surplus nets.

M. Alexis Duguay, gérant, présente le rapport financier. La Coopérative a fait un chiffre d'affaires de \$248,782.81, réparti de la façon suivante: vente de Petit homard, \$17,621.66; gros homards, \$10,637.32; morue, \$167,297.30; éperlans, \$4,587.07; hareng, \$21,615.17; maquereau, \$639.13; autres, \$3,866.48; marchandises, \$22,518.68.

Cette coopérative possède des bâtiments d'une valeur de \$137,541, et est outillée pour disposer de tous les genres de poisson que ses membres peuvent lui apporter. Elle possède le seul entrepôt frigorifique appartenant à une coopérative dans toute la province.

Son bilan indique une belle amélioration dans sa situation

Caisses populaires à l'honneur au N.-B.

Dans le comté de Kent, c'est la caisse de Saint-Antoine qui s'est classée première du comté et deuxième de la province au grand concours d'épargne des Caisses populaires. Un peu plus et elle aurait gagné la première place, car au cours du mois de février, elle a accumulé 1,946 points, soit seulement 114 de moins que Saint-Quentin.

Il est à noter que la caisse de Saint-Antoine s'est également classée première du comté au mois de janvier. Les autres caisses doivent donc se surveiller, car il est fort probable qu'un beau jour elle les aura supplantées.

Dans le comté de Westmorland, ce sont les gens de Lewisville qui doivent se réjouir, car leur caisse a accumulé 1,898 points pendant le mois, pour prendre la première place du comté.

Il faut ici rendre hommage au dévoué gérant de cette caisse, M. Reid LeBlanc, ainsi qu'à ses collaborateurs qui font l'impossible pour doter leur paroisse d'une belle caisse populaire.

La caisse de Drummond, qui remportait, en janvier, la première place de la province, a terminé encore le mois de février en première place pour la région.

Dans le comté de Gloucester, la caisse populaire de Caraguet remporte la palme. En plus de conserver le titre de caisse la plus considérable de la province, Caraguet veut à tout prix gagner la coupe. Il est certain que d'ici la fin de l'année elle fera la vie dure aux autres concurrents.

Les organisateurs des concours sont très satisfaits des résultats obtenus jusqu'ici. Ils espèrent qu'au cours des mois d'été la lutte deviendra encore plus intéressante. On sait que les mois d'hiver et de printemps sont ordinairement très peu favorables au développement des caisses populaires.

financière. Après quelques années seulement d'opération, elle appartient entièrement à ses membres. Un fait très intéressant mentionné dans le rapport du gérant c'est que la Coopérative a vendu tous ses produits par l'intermédiaire des Pêcheurs-Unis des Provinces maritimes (U.M.F.) qui est une coopérative centrale de ventes.

Son capital action a augmenté sensiblement au cours de l'année, pour atteindre la jolie somme de \$59,058.34. Pour augmenter leur avoir dans la Coopérative, les membres ont décidé de laisser 5 pour cent de la valeur de leurs produits comme capital-action.

Après avoir mis près de \$10,000 dans les différentes réserves, les membres ont pu se diviser un surplus net de \$13,192.

Le bureau de direction de la Coopérative pour l'année se compose comme suit: président, M. Aurèle Chiasson; vice-président, M. Albert Haché; secrétaire, M. Lazare Gauvin; directeurs, MM. Oscar Savoie, Alphonse Haché, André Gauvin, Hormidas Noël, Octave Duguay et Léo Chiasson.

M. Alonzo St-Pierre, gérant provincial des Pêcheurs-Unis, insiste pour que tous les pêcheurs de l'Île fassent partie de la Coopérative. Il faut, dit-il, augmenter davantage le chiffre d'affaires de votre organisation, et le seul moyen, c'est en encourageant les autres pêcheurs à devenir membres.

M. Martin-J. Légère, gérant de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick, félicite les membres de l'appui qu'ils ont donné à leur Coopérative. Le succès de votre organisation a-t-il dit, est intimement lié à la façon dont vous l'encouragez, car une coopérative ne peut réussir sans l'appui de ses membres.

Il insiste en terminant sur le besoin de continuer à tenir des cercles d'étude, car sans une étude constante, nos organisations ne peuvent se développer pleinement.

M. l'abbé Aristide Léger, administrateur de la paroisse, se dit très heureux du succès obtenu par la Coopérative. C'est là le résultat de votre travail en commun. Continuez ce travail, car l'avenir de l'Île dépend en grande partie des succès de vos organisations coopératives.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du Réveil rural pour la semaine du 25 juin 1950:

Le dimanche, 25 juin: STEPHEN VINCENT: "Jardins plantureux, jardins fleuris".

Le lundi, 26 juin: GEORGES MAHEUX: "Conseil agricoles de la semaine".

Le mardi, 27: MARGUERITE PAQUET et ses chansons.

Le mercredi, 28: OMER ALLARD, de la Ferme expérimentale de Lennoxville. OMER DUMAS et les ménestrels du Réveil rural.

Le jeudi, 29: ALBERT VIAU et ses chansons.

Le vendredi, 30: CHARLES-EDOUARD STE-MARIE, de la Ferme expérimentale de L'Assomption. LEO LESIEUR et son ensemble.

"V'LA L'BON VENT"

Les Troubadours du Québec interpréteront Le Chant du Souvenir de son directeur, Louis Bédard, à la prochaine émission V'la l'bon vent que Radio-Canada diffusera lundi, le 26 juin, à 9 h. 30 du soir.

On entendra encore ce quatuor dans une chanson de Charles Trénet, N'y Pensez pas trop, et dans un air de folklore, M'en revenant de la jolie Rochelle.

L'orchestre jouera une Danse rustique de son directeur, Hector Gratton, et des pièces d'Arensky et de Ofote.

DIRECTEUR DE RADIO-COLLEGE

Le directeur du réseau français de Radio-Canada, M. Marcel Oumet, annonce la nomination de M. Gérard Lamarche au poste de directeur de Radio-College dont la fondation, on le sait, remonte à une dizaine d'années.

PEINTURE GARANTIE

Le gallon \$2.75 et plus

Directement du fabricant

Liste de prix sur demande

R. TROTTIER

15761, rue Bellerive,

à:

Pointe-aux-Trembles, Montréal

BATISSONS L'AVENIR

PAR L'ETUDE

"LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLIQUEES A LA VENTE DES PRODUITS DE LA FERME"

Par Roger CLOUTIER, agronome,
propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet

Cette brochure est en vente au prix de 10 sous l'exemplaire,
ou \$1.00 la douzaine.

Le Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue VIGER

MONTREAL (24)

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites \$50 à \$75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT! Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

REPRESENTANTS pour vendre vêtements sur mesure. Directement de la manufacture au consommateur. Nos valeurs intéressantes facilitent la vente. Nos instructions et échantillons sur demande. CROSBY COMPANY, DEPT T., B.P., 413, Montréal.

A CEUX qui sont à la recherche d'une bonne agence, voici la chance de votre vie! Marchandise facile à vendre. Gros profit. Pour information, écrire à PAL-COSEEL MANUFACTURING CO. Cornwall 1, Ont.

VENDEURS, détaillez — \$0.25 une spécialité (formule française). Commande d'essai \$2 franco. JEAN & JEAN, 3, St-Félix, Lévis, P.Q.

AIGUISAGE

AIGUISONS lames, ciseaux, machettes, coutres, barbières, 35c set. Ouvrage garanti retourné en 24 heures. L'USINE STEWART, Dépt A, 232 Prince, Sorel, P.Q.

ANNONCE COLLECTIVE

A QUI LA CHANCE! A celui qui aurait \$1,000 pour s'acheter une belle terre de 125 arpents toute en culture au prix de \$9,000 et balance très facile. Très productive pour la culture du blé d'hiver, l'orge, l'avoine, le foin, pas de rochers et très belle, égout et l'eau courante dans les parcsages, électricité, bonnes bâtisses, machines aratoires, silo, tracter, réfrigérateur à lait, maison confortable, toilette à l'eau, fournaise à air chaud, eau courante, chaudières ouvertes à l'année, autobus 2½ milles du village, 7 milles de Drummondville, septième rang, près de l'école, boutique de forge, magnifique troupeau de Jersey de 34 têtes. A vendre avec ou sans roulement. Avec roulement \$15,000 — \$7,500 comptant. Pour un bon marché écrivez ou venez rencontrer M. ROBERT VERRIER, Secrétaire de l'U.C.C., St-Cyrille de Wendover, Drummondville, P.Q.

ARBRES FRUITIERS

PLANTS DE BLUETS

JEUNES PLANTS de bluets cultivés. Très hâtifs. Produiront de délicieux fruits l'année suivante de la plantation. De par sa nature vivace très résistante, la plantation peut se faire jusqu'en automne. Convient sur tous les sols bien égouttés. Instructions avec la commande. Prix: \$6 le cent, \$40 le mille. S'adresser à FERMES T.-L. GILBERT ENR., St-Félicien, Co. Roberval, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

MAGNIFIQUES lapins Angoras blancs, enregistrés, primés. Tous âges avec garantie et pedigree. LE CLAPIER DE LA RIVE SUD, 504 L'Islet, Qué.

DIX FEMELLES 6 mois Yorkshires, enregistrées, et un verrat de 8 mois classé XXX prêt pour service. Aussi verrats nés le 25 janvier et qui seront classés fin juin. Les intéressés devront s'adresser à GEORGES CADIEUX, Beloeil Ruisseau Nord, Co. Verchères, Qué.

NOUS continuons à sacrifier 200 Jeunes Colliers de race pure aux cultivateurs seulement, pour annoncer. Envoyez dix sous pour détails. ROLAND PILON, Rigaud, Qué.

HOLSTEIN-FRIESIAN

BOEUF né le 3 septembre 1946, fils de Montvic Rag Apple Ajax — doux et classé — XX — A vendre ou à échanger pour taureau vélaire à l'automne. Troupeau agréé. Contrôle laitier du Fédéral. FERME ECOLE ST-REMI, Les Clercs de St-Viateur, St-Remi de Naplerville.

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés, classés XXX, âgés de 3 mois et plus, mâles ou femelles. GEORGES RICHARD, St-Michel, Co. Naplerville, P.Q.

40 COCHONS de 2½ mois, très beaux, à vendre. S'adresser à RAOUËL LUSIER, St-Philippe de Laprairie, Tél. 618-1.

A VENDRE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN.

PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins colorés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel. \$4.99 chacun. Grandeur: 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyez C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTORS 234 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS pouvons vous fournir cette année des ténies, boyaux à lait en plastique, boyaux à air, etc., pour votre tracter quelle qu'en soit la marque; ténie pour Surge 0.65, autres marques 0.70. Satisfaction garantie ou argent remis. N'attendez pas au dernier moment. Commandes postales acceptées. DAIRY EQUIPMENT CO., 5650, avenue des Plaines, Montréal 36, P.Q.

LISIERS A TAPIS

SOIE BLANCHE seulement à tapis, 40 lbs, \$1.50 — 10 lbs satin à doublure, coupons ½ à 3 verges, mal teints, \$1.29 parais, 10 lbs \$4.29. Pas de C.O.D. Prix spéciaux aux commerçants. On expédie un million livres par année, de lisiers de toutes sortes. Demandez notre liste gratuite de gros ou détail. SCHAEFER, Box 163, Drummondville, P.Q.

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés 23c chacun. Sacs de farine non lavés, 21c chacun. Sacs de sucre et de farine lavés, 27c chacun. TONNES de mélasse, \$2.75 chacune. DRUMS propres, \$5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS LEBEL, 510, rue Villier, Montréal.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

A VENDRE

VENTE DE COUPONS

COUPONS laineux pour manteaux de printemps et d'automne, 1 verge ou plus \$1.49 la livre. Plaid rayonné pour chemises, jupes, etc. 3 à 10 verges de long — \$2.49 la lb. Spun blanc pour robes, jupes, chemises, etc., 3 à 10 verges de long — \$1.49 la livre. Frippe imprimée ou barrée, 1 à 5 verges de long — \$1.98 la lb. Demandez notre liste de prix gratis. **TEXTILE ENTERPRISES**, 5500 Casgrain, Montréal.

COLONIES D'ABEILLES italiennes, \$13 chacune, avec hausse de surplus, \$17.50 chacune. Tous accessoires pour mise en conserve et la production du miel. Echelles extension Easy-Way à roulements avec nouveaux crochets (safety-lock). Wagons OTACO sur pneus, complet ou routes seulement pour transformer vos vieux wagons à essieux avec fusées (tuques). Estimation, catalogue et prix sur demande. Agents demandés: J.-B. MONTAMBEAULT, Gros et Détail, Batican, Qué. Tél. 49.

25 RUCHES à 10 cadres, abeilles italiennes, matériel (en très bon état) de 50 colonies en très bon état. S'adresser à FELIN GEOFRIER, St-Charles sur Michellieu, P.Q.

COUPONS COTON IMPRIME

COUPONS ¼ à 1 vg, paquets 3 lbs \$2.48 — 1 à 5 vgs \$1.39 la lb. Lisiers coton à tapis 15c la lb. Paquet de broadcloth uni et imprimé, flanellette frisée, cretonne: longueur 1 à 5 verges, 5 livres \$4.69. **SCHAEFER**, B. P. 174, Drummondville, P.Q.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

FRIPPE IMPRIME, coupons de ½ à 1 verge de long, pleine largeur, \$1 la lb. Prix spécial pour magasins. Demandez notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS**, 4103, boulevard St-Laurent, Montréal.

TEXTILES — SPECIAL

GUINGHAM carreaux ou barré, 36" large, 3 vgs, \$1.69. **CREPE** imprimé 42" large, 3½ vgs pour \$2.39. **FRIPPE** imprimée, 3 vgs \$1.39. Frippe uni, 3 vgs, \$1.09. Demandez notre liste de prix gratis. **TEXTILE ENTERPRISES**, 5500 Casgrain, Montréal.

ATTENTION! MAGASIN DE COUPONS

AVONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en malins à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS**, INC. 4103, boulevard St-Laurent, Montréal.

TAIES D'OREILLERS ET DRAPS

TAIES d'oreillers Wabasso 42" fines Hemstitch, \$1.15 la paire. **DRAPS** blancs Wabasso, environ 80 x 100 fines Hemstitch, \$5.80 la paire. Escompte de 5% sur rachat à la douzaine. **COUVERTE** flanellette, 70 x 85", carreaux rose ou bleu, \$3.78 la paire, 70 x 90, \$3.89 la paire, **KINGCOT** 70 x 90, \$3.98 la paire. Mme I. SCHAEFER, B.P. 174, Drummondville, P.Q.

CASSEAUX à fraises et à framboises en bois sec d'une chopine seulement, \$1 le cent, \$9 le mille. Expéditions C.O.D. J.-BTE RAYMOND, Ste-Monique, Co. Deux-Montagnes, P.Q.

GRANDE VENTE DE COUPONS

BALLOTS de 10 lbs, coupons longueur 3 à 10 vgs, dans les matériaux les plus nouveaux, choisis spécialement pour plaire à celles qui font leur couture, contenant de quoi habiller toute la famille. Profitez de cette grande aubaine au prix du gros, 10 lbs pour \$9.50. Demandez liste de prix gros et détail gratis. Agents demandés dans chaque paroisse. M. POULIN, 1706 St-Hubert, Montréal.

PANTALONS Sport (Slacks) tout laine. Grátis — Valeur de \$6. Avec l'achat de 39 paquets de teinture de manufacture pour laine, soit au total comprenant taxe de vente et transport \$6. **C.O.D.** frais de C.O.D. en plus. Toutes les fermières desirant cette teinture. **ARMAND MONGER**, Métabetchouan, P.Q.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueur de ½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes, Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vont émerveilleront. 5 vgs d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb. \$1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS. Dépt T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

A VENDRE

REGARDEZ ICI!

BROADCLOTH IMPRIME, Rég. 50c la verge, 3 vgs \$1.10. **TOTLE** et **POPELINE** DE SOIE, 10 couleurs unies, 3 à 10 vgs, \$1.59 la livre. **TOILE** et **OOTONS** d'été imprimés, toutes couleurs, 3 à 10 vgs, \$1.59 la livre. Poste payé. **ROYCE TEXTILE**, 5237 St. Lawrence Boulevard, Montréal.

COUPONS EN GROS SEULEMENT

LE PLUS GROS assortiment de toutes sortes de coupons à la verge ou à la livre. Spuna, toiles, crêpes, gabardines, cotons, soies, nylons. Ecrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **B. BERTS-MAN**, 5237 boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

GRATIS pour le mois de JUNE, 1 tablier de plastique sera donné avec l'achat de 13 paquets de teinture de manufacture (couleurs à votre choix), prix 15c le paquet, plus taxe de vente, soit un total de \$2.00 frais de C.O.D. en plus. S'adresser à **ARMAND MONGER**, Métabetchouan, P.Q.

LISIERS DE SOIE A TAPIS

SOIE mélangée, satin, crêpes, 40 lbs \$1.50. Lisiers blancs, \$1.50. Pas de C.O.D. Liste gratuite gros ou détail sur demande. **SCHAEFER**, Boite 163, Drummondville, P.Q.

COUPONS crêpes Celanese d'une verge et plus, \$1.45 la livre ou 10 livres \$12.50 comptant, malles payées. S'adresser à **SCHAEFER**, Boite 163, Drummondville, P.Q.

COMPTABLE LICENCIE

A. BEGIN, comptable agréé licencié en lois et sciences commerciales, 25 est, rue St-Jacques, Montréal. Tél. Harbord 0036 ou 102, rue Jeanne d'Arc, Québec, Tél.: 4-1462.

DIVERS

SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. **SACS** de farine non lavés, 21c chacun. **SACS** de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandat postal. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENR.**, Casier Postal 31 Station R., Montréal 10.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENR.**, Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

DESIREZ-VOUS connaître votre caractère? Envoyez un bon de 25c avec votre nom et adresse à **CASE POSTALE 101**, Station R, Montréal 10.

JEUNES FILLES voulez-vous connaître votre ami? Découvrez rapidement ses qualités, ses défauts cachés par des moyens assurés. Demandez immédiatement le petit livre "LE CONNAIS-TU", 0.35 seulement. **SERVICE NATIONAL DE PSYCHOLOGIE**, C.P. 703, Sherbrooke P.Q.

ATTENTION! — Surplus de guerre. Faites-vous \$100 par semaine. Ensembles imperméables tout neufs, comprenant une paire de bottes, un capot, un chapeau \$3, l'ensemble seulement, \$24 la douzaine aux vendeurs. Commandez aujourd'hui. **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS**, La Baie, Yamaska, P.Q.

SURPRISE! La plus extraordinaire littérature intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. **EVANS**, 141 Station G., Montréal.

COUPONS

BROADCLOTH, coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Gros commission. Demandez nos prix de: **MAGASIN DES COUPONS**, Dépt T., St-Zacharie, Qué.

EXPEDIEZ-NOUS vos fourrures. Rat musqué jusqu'à \$4. Vison jusqu'à \$45. Belette jusqu'à \$3. Renards et autres. Prenez 100 rats, 50 visons, 50 renards par semaine. Demandez secrets gratis. **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS**, La Baie, Yamaska, P.Q.

PROTEGEZ VOTRE TOIT!

LES VIEUX TOITS percés se remettent à neuf avec la peinture d'amiante ilquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratis. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY**, Dépt. F, 451 King West, Toronto. (NOTRE 61c ANNEE).

CHAPONNAGE

UN EXPERT ira chez vous chaponner tous vos coqs. Travail fait très rapidement. Cet expert ira dans toutes les paroisses des comtés de Lotbinière et de Mégantic. S'adresser à M. MARCEL GINGRAS, Laurierville, Co. Mégantic.

DIVERS

CHANSONS populaires, Cowboy et comiques, 5 sous chacune, ou demandez notre série de 100 chansons mélangées, prix \$2. **NOVELTY DEALERS**, St-Zacharie, Qué.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE demandée pour l'année 1950-51. Prix payé \$800. Diplôme et références exigées. S'adresser à **EDMOND BERNIER**, secrétaire-trésorier, Ste-Genève de Pontiac, Abitibi, P.Q.

INSTITUTRICES DEMANDEES

THURSO... La municipalité scolaire de Lochaber demande deux institutrices **ELLINOUES**... Pour école de campagne, classe facile, peu d'élèves. S'adresser à **JOSEPH ROBERT**, secrétaire.

MACHINES AGRICOLES

WAGONS de ferme neufs "Otago" tout acier, roues pour pneus 800 x 16 Timken Bearings — capacité 8000 lbs, \$110 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE**, 947, rue Cherrier, Montréal.

BULLDOZER R.D.S. Caterpillar avec Winch réparé à neuf avec contrat \$4.50 heure. Bonne condition. Cause de vente: maladie. S'adresser à **EUGENE BEAUDOIN**, St-Samuel, Co. Frontenac, P.Q.

UN CHARGEUR à foin Cockshut No 2, presque neuf à vendre. S'adresser à **MARC LANGVIN**, Haut des Terres Noires, Verchères, P.Q.

BATEAUX, sarclots, épandeurs d'engrais houe-disques, charruots, litiers, fourches à foin, charriots, rail d'acier, tole galvanisée ondulée. Attachement Autotrac pour faire tracteur avec vieux chars. Illustrations sur demande. Prix réduits. Satisfaction garantie. **J.-RODOLPHE MERCIER**, B.P. 185, Montmagny, Co. Montmagny, P.Q.

CAMION Ford 1949, millage: 12,000 milles, plate-forme et boîte incluse. Aucun letrage, 5 bons pneus, aucun record d'accident. Licence 1950 attachée \$2.00. S'adresser à M. **PERRIER ENR.**, 315 est, rue Saint-Paul, Montréal. Tél. Harbord 4042.

TRACTEUR FORD

TRACTEUR Ford et Camions 1950 à vendre — Livraison immédiate. S'adresser au **GARAGE MAUGEK**, Contrecoeur, Co. Verchères, P.Q.

ARROSOIR Pont-Rouge, trois cylindres, a servi une année, à l'état de neuf et pouvant développer 600 lbs de pression à 4 rangs, trois jets par rang. S'adresser à **FELIX VALOIS**, Notre-Dame du Bon Conseil, Co. Drummond, P.Q.

PULVERISEZ A L'AIDE D'UN SPRAMOTOR

PULVERISATEURS pour verger (à moteur et à tracteur) pour culture en rangs, mauvaises herbes, désinfection, blanchiment, pulvérisation sur bétail et contre l'incendie; wagons de ferme, système à pression pour puits peu profond; "TIFA" (applicateur de brouillard); systèmes portatifs d'irrigation avec tuyaux d'aluminium, gicleurs Buckner, accouplement McDowell. Catalogues GRATIS. Ecrivez aujourd'hui **SPRAMOTOR LIMITED**, 1105 York St., London, Ont.

POUDREUSE à patates 8 rangs, montée sur tracteur et actionnée par prise de force. Livraison immédiate. **SYSTEME** d'irrigation pour fraises, tabac, légumes. **PRIX SPECIAUX**. S'adresser à **ROLAND LAPORTE**, 917, rue Cherrier, Montréal.

PELLE-CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige, indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, \$200 et plus. **PELLES** à fumer arrières pour tracteurs Ferguson ou Ford — leve 800 lbs. Spécial \$100. **ROLAND LAPORTE**, 917, rue Cherrier, Montréal.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENR.**, 215, rue D'Arches, Québec, P.Q.

NOUS ACHETONS DES POCHE

AVEZ-VOUS DES POCHE DE JUTE OU COTON A VENDRE? **DEMANDEZ NOS PRIX.**

PROVINCIAL BAG CO.

4376 St-Dominique, Montréal

ON DEMANDE

L'INSTITUT de MICROBIOLOGIE de l'Université de Montréal a besoin d'un certain nombre de mouffettes "Bétes puantes" pour entreprendre des expériences. Il paiera jusqu'à nouvel ordre \$3.50 par animal apporté à sa ferme de L'AVAIL DES RAPIDES, 531, boulevard des Prairies, ou \$2.50 par animal expédié Collect à la même adresse. Pour renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Dr L. POIRIER, 2980, rue Barclay, Montréal. Cette offre peut être retirée sans autre avis.

PHOTOGRAPHIES:

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION. 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENR., Station Hochelaga, Dépt D., Montréal.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRANTIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES**, Case 145, Station Delorimier, Montréal.

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions d'importance quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la maille en 24 heures. **STUDIO RAPIDE**, Dépt "C. N.", Station "E", Montréal.

POUSSINS - POULETTES

NOUVEAUX PRIX REDUITS

LIVRAISON immédiate de Galt Chickeries. Rock Barrés, New Hampshire X Rock Barrés; Light Sussex X New Hampshire, \$9.90; Poulettes, \$13.95; Coches, \$9.90. Leghorn X Rock Barrés et Leghorn, \$9.90; poulettes, \$13.95; coches, \$13.90 le cent. Pour poulettes de 2 semaines, ajoutez \$5 aux prix ci-haut mentionnés. Avoons aussi poulettes plus âgées. **GALT CHICKERIES**, Galt, Ont.

VOUS DESIREZ des poussins? Nous les avons — De bons poussins aussi, réputés pour leur vigueur, croissance rapide et développement précoce. Vaste choix de races pures et croisées. Informations en français fournies sur demande. Livraison rapide. Nombre limité de poussins en croissance disponible. **FRED W. BRAY LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont. Plusieurs couvoirs dans Québec, mais envoyez votre correspondance à Hamilton, Ont.

AVEC la rareté du boeuf et son prix toujours très élevé, il y aura une plus forte consommation d'oeufs et de volailles l'automne prochain, et tout particulièrement lorsque les oeufs et la volaille seront rares. Demandez nos prix réduits de poussins et de dindonneaux naissants, et de 2 à 6 semaines. **TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

POULETTES P.R.B. N.H. et croisées âgées de 3 à 5 mois à vendre. **ALCIDE LACHARITE**, aviculteur, St-François du Lac, Co. Yamaska, P.Q.

VOUS nous remercieriez l'automne et l'hiver prochains de vous avoir incité à acheter des poussins et des dindonneaux. Les prix des oeufs et de la volaille augmenteront cet automne. Commandez aujourd'hui. Livraison rapide de poussins et dindonneaux canadiens approuvés, naissants et en croissance, de 2 à 8 semaines, sexes ou non. Aussi poulettes de 8 semaines pour la ponte. Prix réduits. Catalogue gratis. **TOP NOTCH CHICK SALES**, Guelph, Ontario.

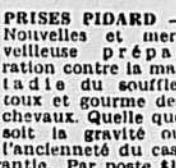
POULETTES certifiées Rock Barrés, Hybrides et Light Sussex. Commandez d'avance. Livraison immédiate. 6 semaines 70c — 3 mois \$1.25 — 4 mois \$1.60 plus frais de transport. S'adresser à E.A. MORIN, St-Camille de Bellechasse, Co. Bellechasse, P.Q.

REMEDES

TABLETTES TOUSSINES

Contre: Toux, Gorge, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la moindre somme de 50c? Une bouteille de Toussines prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées **FRANCO** sur réception du prix de \$0.50 la bouteille. En vente chez le Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q. ou chez votre marchand.



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et gorgée des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.

Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **THOS-LS GIRARD**, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

REMEDES

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour malade de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte. **PRIEURÉ DES PERES CISTERCIENS**, Rougemont, Qué.

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. Méthode qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur **PORCALINE** - Tri-Tonik. **PRODUITS FARM-O**, 6544, rue Drolet, Montréal.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 16)

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera recours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.**, Dépt 200, Preston, Ont.

ÊTES-VOUS CREVES? Nouveaux léve-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS**, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

TERRES A VENDRE

A VENDRE: Terres, commerces, maisons. Demandez le catalogue gratuit **R.A.R. ADMINISTRATION RURALE ENREGISTRE**, Case Postale 270, Cowansville, Qué.

TERRE planche 100 acres, sans roches, installation électrique, eau partout, lotte, grange 30 x 30 et 30 x 40, étable 60 pieds, bonne maison 2 étages de 22 x 32, bonne laiterie avec puits en ciment. **TERRE** 150 acres, bonne, bonnes bâtisses, grange étable 80 x 42, 2 étages, électricité, traverse installée pour 26 vaches, bonne maison 24 x 40, eau chaude et froide courante partout, chambre de bain, cave cimentée, fournaise, téléphone. Avec ou sans roulant, 60 bêtes, 25 vaches. Autre terre à bois 120 acres, bois mou et franc, à vendre avec une ou les 2 autres terres. S'adresser à **EMILE BIRON**, Stoke Centre, R.R. No 1.

TERRE 108 arpents, sucrerie 2,500 vases. Constructions neuves, maison, cave cimentée, étable 25 têtes, porcherie 80 cochons, poulailler 600 poules. Électricité partout. **EDMOND CORMIER**, Contrecoeur, Co. Verchères, Qué.

SAINT-ZÉPHIRIN "Yamaska", très belle terre 90 arpents, forte, en grandes planches, sans roches, pouvant garder 15 à 16 vaches, 1½ mille église, très bien bâtie, électricité, maison 2 étages avec grande allonge, remise à bois et voiture de 50 pieds, laiterie, glacière, écurie, granges, remise à machines, 2 puits formés en ciment, 1 puits artésien avec pompe électrique fournissant l'eau à la chaudière pour maison et l'écurie. Récolte de grain, de foin très prometteuse et beau champ de luzerne. Aussi toutes les machines agricoles, voitures d'hiver, d'été, harnais, bidons à lait, etc. Cause de vente: maladie. **ROLLAND MAILLETTE**, Saint-Zéphirin, Co. Yamaska, P.Q.

A ST-BERNARD, St-Hyacinthe, terre 108 arpents, 90 cultivables, bonnes bâtisses, \$2,800. **A TOURVILLE**, terre 45 arpents cultivables avec roulant, \$4,500. **A ST-JEAN CHRYSTOSTOME**, terre 70 arpents, 1½ mille du village, avec roulant. S'adresser à **JACQUES LÉTOURNEAU**, St-Roch des Aulnaies, Co. L'Islet, P.Q.

TERRE à vendre ou à échanger — 160 arpents, eau courante partout, électricité, bien bâtie, chemin entretenu l'hiver, avec ou sans roulant. S'adresser à **OMER PHARAND**, St-Hermas, R.R. No 1, Co. Deux-Montagnes, P.Q.

L'U.C.C. acquitte...

(Suite de la page 5)

quelques noms. Qu'on sache que la bonne volonté n'est pas en cause.

LES SOUSCRIPTIONS

Montant fourni par le secrétariat général, \$791.40.

LE PERSONNEL DE L'U.C.C.

MM. Jean-Baptiste Lemoine, \$5.00; **Samuel Audette**, \$10.00; **Thuribe Belzile**, \$5.00; **Dominique Beaudin**, \$5.00; **Pierre-Eugène Proulx**, \$5.00; **Roger Brisson**, \$5.00; **J.-A. Marion**, \$25.00; **G.-N. Fortin**, \$3.00.

AUMONIER ET PROPAGANDISTES

MM. Omer Ménard, ptre, St-Jean, \$5.00; **L.-Z. Moreau**, ptre, Guigues, \$2.00; **Ernest Jacob**, ptre, Trois-Rivières, \$20.00; **Guy Racicot**, ptre, St-Benoît, \$10.00; **Gérard Champoux**, \$2.00; **Jean-Marie Jobin**, \$1.00; **René Dubuc**, St-Isidore, Co. Laprairie, \$5.00.

ABITIBI

Syndicat de l'U.C.C. de Roquemare, \$11.00.

JOLIETTE

La Fédération de l'U.C.C. de Joliette, \$20.00; Syndicat de l'U.C.C. de St-Paul, \$20.00; Syndicat de St-Alphonse, \$5.00; Syndicat de St-Roch de l'Achigan, \$10.00; Syndicat de St-Alexis, \$5.00.

MONT-LAURIER

La Fédération de l'U.C.C. de Mont-Laurier, \$50.00; Syndicat de l'U.C.C. de Messines, \$13.00.

MONTREAL

La Fédération de l'U.C.C. de Montréal, \$25.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-André, \$5.00; de St-Vincent de Paul, \$10.00; de L'Assomption, \$5.00; de Vaucluse, \$10.00; de St-Thérèse, \$10.00.

NICOLET

La Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, \$39.50; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Gregoire, \$25.00; de Ste-Elisabeth, \$25.00; de Pierreville, \$7.00; de Ste-Angèle, \$25.00; de St-Célestin, \$10.00; de Drummondville, \$7.00; de Ste-Gertrude, \$5.00; de St-Lucien, \$3.50; de La Baie du Febvre, \$15.00; de Nicolet, \$10.00; de St-Nicéphore, \$5.00; de St-Zéphirin, \$5.00; de Warwick, \$5.00; de St-Guillaume, \$5.00.

QUEBEC-EST

Syndicat de l'U.C.C. de St-Denis, \$15.00.

QUEBEC-NORD

Syndicat de l'U.C.C. de Cap-Santé, \$15.00.

QUEBEC-SUD

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, \$10.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Anselme, \$10.00; de Ste-Clotilde, \$10.00; de St-Joseph, \$5.00; de Beauceville, \$7.00; de St-Isidore, \$20.00; de St-Ephrem, \$5.00.

RIMOUSKI-EST

La Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est, \$25.00; La Fédération

des Chantiers de Rimouski, \$25.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Léon le Grand, \$10.00; de St-Donat, \$5.00; de Ste-Florence, \$5.00; d'Amqui, \$10.00; de Val-Brillant, \$15.00; de St-Vianney, \$5.00; de St-Anaclet, \$5.00; de St-Zénon, \$10.85.

RIMOUSKI-OUEST

La Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Ouest, \$25.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de l'Isle-Verte, \$40.00; de St-Hubert, \$5.00; de Caouna, \$25.00.

SHERBROOKE

Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Malo, \$15.00; de St-Isidore, \$5.00; de Weedon, \$5.00.

SAINT-HYACINTHE

Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Simon, \$5.00; de Ste-Brigide, \$15.00; de St-Jean-Baptiste, \$15.00; de St-Isidore, \$5.00; de St-Armand, \$5.00; de Freilighsburg, \$10.00; de St-Pie, \$5.00; de St-Pierre de Sorel, \$2.00.

SAINT-JEAN

La Fédération de l'U.C.C. de St-Jean, \$50.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Isidore, \$10.00; de Chambly, \$8.00; de Calixa-Lavallée, \$5.00; de Ste-Julie, \$5.00.

TEMISCAMINGUE

La Fédération de l'U.C.C. du Temiscamingue, \$25.00; Syndicat de l'U.C.C. de Laforce, \$4.75.

TROIS-RIVIERES

La Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières, \$25.00; Syndicat de l'U.C.C. de St-Maurice, \$10.00.

VALLEYFIELD

La Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield, \$50.00; Les Syndicats de l'U.C.C. de St-Polycarpe, \$10.00; de St-Stanislas, \$5.00; de Ste-Justine de Newton, \$5.00; de St-Etienne, \$10.00.

Les richesses des provinces de l'Est

M. M.-W. Maxwell, chef du service du développement du Canadien National était récemment le conférencier invité à l'Institut des Affaires internationales. Il a parlé surtout de la richesse des pêcheries maritimes de la côte de l'Atlantique. "Peu de Canadiens se rendent compte, a-t-il dit, qu'avec l'addition de Terre-Neuve notre côte atlantique, y compris les provinces maritimes et l'est de Québec, est devenue un immense plateau continental, intégré au cœur du plus grand terrain de pêche au monde. Depuis 400 ans, sur ce territoire viennent des bateaux de pêche de la mer du Nord, de la Baltique et même de la Méditerranée pour y chercher ce que nous avons à notre porte".

Les forêts de Terre-Neuve et du Labrador sont aussi considérables et les richesses minières ne sont pas non plus à négliger. Mais c'est surtout de la mer que Terre-Neuve attend son principal revenu. Les gouvernements et l'industrie travaillent actuellement de concert à développer cette ressource naturelle: le poisson.

La foire...

(Suite de la page 7)

RACE JERSEY

Ont concouru, les troupeaux D. M. Rowat, Dewittville; P. Veillon, de Sweetburg; J. L. Dion, de Farnham est; L. A. Forsyth, Dundee; W. T. McEwen, Ormstown; E. E. Brown, Huntingdon; et I. E. F. Quenell, Huntingdon qui ont été classés dans l'ordre suivant.

Troupeau sectionné:

1 — Veillon; 2 — Dion; 3 — McEwen.

Troupeau laitier:

1 — Veillon; 2 — Dion; 3 — Brown.

Progéniture senior du père:

1 — J. L. Dion.

Progéniture junior du père:

1 — 1 et 2 — Dion; 3 — Veillon; 4 — McEwen.

Progéniture maternelle:

1 et 3 — Dion; 2 — Veillon; 4 et 5 — McEwen.

Les championnats ont été gagnés par les exhibits Dion pour taureau junior et taureau junior; ce dernier exhibit est également proclamé vice-grand champion, et le titre grand champion pour taureau adulte va au même exposant, Aux inscriptions P. Veillon sont adjugés les rubans de grands championnats et de championnats seniors pour vaches adultes; tandis que les honneurs du vice-grand championnat des femelles vont à l'exhibit de M. J. L. Dion.

RACE CANADIENNE

Quatre troupeaux de la région de St-Hyacinthe se sont disputés les prix et championnats décernés aux bovins de race Canadienne, jugés par M. Marc Leclerc, agronome. Ce sont ceux de M. L. A. Sylvestre, Ernest Sylvestre, Lucien Desmarais et Richard Desautels.

"Léo de la victoire", taureau de 2 ans, propriété de M. Ern. Sylvestre, a remporté les honneurs du grand championnat. Et "La Gorgendière Atlas", sujet d'un an présenté par M. Lucien Desmarais a été proclamé champion junior et vice-grand champion d'Ormstown. "Sylvestre 12 D" mis en montre par M. L. A. Sylvestre a reçu le ruban de vice-champion junior.

Ayant dû quitter les lieux avant que l'expertise de ces concours soit terminée, nous n'avons pas, en ce moment le rapport officiel du classement.

PORCS ET MOUTONS

Plus de 200 moutons ont été classés par M. L. H. Hamilton. Les races South-Down, Shropshire, Leicester, Suffolk, Cheviot, Oxford, Hampshire et Dorset, étaient représentées par d'impressionnantes groupes.

MM. Slack Bros., de Waterloo, ont présenté des exhibits dans les classes Shropshire, Cheviot, Oxford et Hampshire avec grand succès. Dans ce secteur, les prix ont été disputés par un grand nombre d'éleveurs d'Ontario, entre autres: MM. Ayers, Skenner, Cummings, Burton, Glaspell et Acres, dont les exhibits figuraient dans presque toutes les classes.

M. Hamilton a également jugé les exhibits de l'espèce porcine accordant les premiers prix aux inscriptions Hooker Bros. d'Ormstown, pour les Yorkshire; aux exhibits Maok, pour les Tamworth et à MM. Cummings pour les sujets Berkshire.

Au secteur avicole représenté par toutes les espèces et races d'utilité d'oiseaux de la basse-cour, le professeur W. A. Maw a décerné les prix.

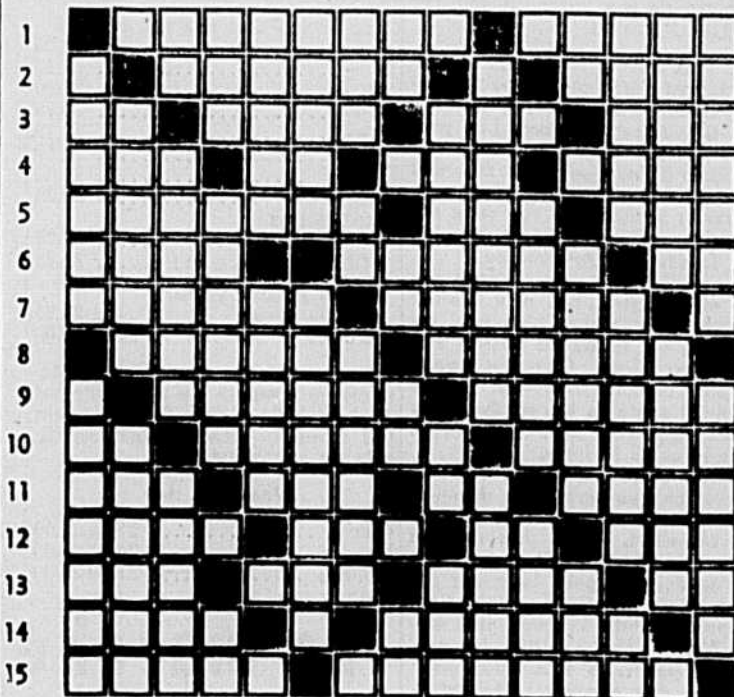
Le Conseil exécutif de l'Exposition d'Ormstown comprend MM. D. E. Black, président; Carlyle Dickson, secrétaire; Douglas Ness, A. A. McCormick, John K. Dickson, A. J. Ness, J. D. Lang, J. H. Nussey, Alb. Ness, P. Hooker, Geo. McClintock, et Léon Beaudin, agronome, de Huntingdon, dont nous apprécions les bons offices, de même que ses collègues, agronomes de la région, MM. Gérard Ampleman, Adrien Côté, Félix Arseneault, D. Robertson et Clifford McGee et M. McGaig, propagandiste du fédéral. Leur empressement à renseigner la presse constitue une réclame favorable à l'organisation de cette imposante foire agricole.

Lieu historique

Percé, la célèbre station de villégiature en Gaspésie située sur la ligne du Canadien National, est aussi un lieu historique et un sanctuaire d'oiseaux de mer.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



HORIZONTALEMENT

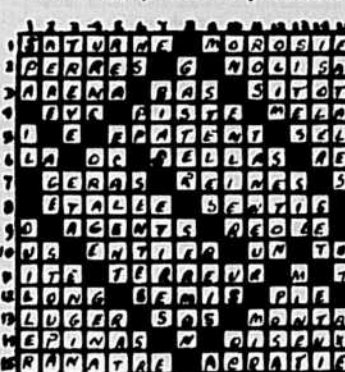
- 1-Pénétration d'esprit. — Espèce de petit rat qui vit dans les champs.
- 2-Couleur marron clair. — Attrait dans sa bouche en y faisant le vide.
- 3-Conj. copulative. — Nourriture en général. — Convenu. — Trois fois.
- 4-Volonté, caprice. — Cons. jumelles — Monnaie japonaise. — Forme de gouvernement.
- 5-Volées de coups — Pied de vigne. — Recueil de bons mots.
- 6-Intente. — Se dit des animaux dépourvus de queue. — Prép. qui indique l'espèce.
- 7-Contournés par un effort. — Mit en colère.
- 8-Parles trop inconsidérément. — Dis-séminant.
- 9-Rameau ethnographique et linguistique de la famille indo-européenne. — Qui sème du grain.
- 10-Prép. latine. — Larges sillons. — Panier à mesurer le charbon dans les forges.
- 11-Action de rire. — Pour la troisième fois. — Année. — Descendu d'une personne.
- 12-Père de Jason. — Mammifère rongeur à longue queue annulée. — Conj. qui sert à lier les parties du discours. — Mystérieux aventurier français, né à Tonnerre (1728-1810).
- 13-Sot qui affiche une haute opinion de soi-même. — Au cricket, raquette avec manche pour recevoir la balle. — Foyer de la cheminée. — Eu un air gai.
- 14-Genre de mammifères cétacés. — Fondamentale, nécessaire à l'action.
- 15-Balle pour jouer à la paume. — Souterrain voûté d'un fort, à l'abri des projectiles.

VERTICALEMENT

- 1-Repentir. — Rend moins dense.
- 2-Charrue à trois socs. — Exprimant au moyen de la parole.
- 3-Interj. marq. la joie. — Pueras du dehors en dedans. — Genre dramatique des XIVe et XVe siècles dans lequel les personnages sont tous censés être fous.
- 4-Ch. — l. du dép. des Hautes-Alpes.

- 5-Permis de citer (dr.). — Art. cont. pour "A le".
- 6-Quel a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. — Abrasif, qui use.
- 7-Capit. de l'Egypte. — Priverai (fig.).
- 8-Riv. d'Allemagne, affl. du Danube. — Adj. poss. — Peintre français, un des chefs du mouvement divisionniste, (1859-1901).
- 9-Pron. pers. sing. de la 2e pers. — Conj. exp. la négation. — Sci. à soi. — Avance.
- 10-Décorations d'un théâtre. — Adj. possessif. — Planche de bois.
- 11-Moindres, plus petites. — Polie, sans tache.
- 12-Devancer, surpasser. — Abrév. de "tramway" (fam.).
- 13-Usages. — Mis le tain d'une glace. — Roi d'Israël, de 919 à 918 av. J.-C.
- 14-Combattit corps à corps. — Femme de l'âne. — Conj. copulative.
- 15-L'Océan (peu us.). — Etoffe de soie légère.
- 16-Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée. — Groupés (fig.).

Solution du problème précédent



Les exploits de Taupinet



Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Vict. Pelchat, du service provincial de l'industrie animale, de son bureau à 316, rue Bridge Montréal.

A l'ouverture, lundi, les arrivages légers et la très bonne demande ont donné de l'activité au marché des bêtes à cornes. Les prix étaient fermes, et ont même été marqués d'une hausse de 50 cents pour les bouvillons, taures de boucherie et vaches. Les taureaux ont rapporté au moins \$1.00 de plus que la semaine précédente.

Le marché des veaux n'était pas des plus faciles. Les prix étaient un peu plus faibles, bien que, cependant, les sujets de qualité fussent bien payés. Quelques veaux de plus de 200 livres ont touché 29 et 30 cents la livre. Quelques veaux de champ furent vendus à 14 à 16 cents la livre.

Même si le nombre des porcs abattus chaque semaine a diminué sensiblement au cours des dernières semaines, on a encore une avance de 33.8% sur les abattages de l'an dernier, pour la même période. Malgré cette augmentation, les prix sont de 25 cents plus élevés. Ainsi se sont vérifiées les prévisions, par trop optimistes pour certains, que donnait cette rubrique au début de l'année. Les cultivateurs qui y ont ajouté foi n'ont certes pas à le regretter aujourd'hui.

Pour démontrer que ce ne sont pas seulement les centres très éloignés de Montréal où l'on produit des porcs de mauvaise qualité, nous avons relevé trois cas spécifiques. De St-David, comté de Yamaska, sur 327 porcs expédiés, il y avait 42 A, ou seulement 12.8 pour cent, 169 B1, 26 B2 et légers, 22 trop légers, et 66 C. Le très faible pourcentage de porcs A et le nombre des C prouvent que les producteurs de St-David ont beaucoup à faire pour améliorer le type des porcs qu'ils élèvent. Il est certain que tous n'ont pas de bons verrats de race pure, ni ne se servent souvent de la balance. Donc... Que ces producteurs tiennent aussi une bonne comptabilité et ils constateront que la production d'animaux de qualité est encore ce qui paie le plus. Ces remarques s'appliquent en tous points aux expéditions de porcs de St-Bonaventure et de St-Elphège.

Où en sommes-nous ?

par Vict. PELCHAT, agronome, Service de l'industrie animale, Marché à bestiaux de Montréal.

Pendant le mois de mai 1950, au Canada, le nombre de porcs classifiés s'est élevé à 412,247; en mai 1949, il était de 316,359. Nous constatons donc une augmentation de 30.3% en mai 1950, comparativement à mai 1949. En mai 1950, il s'est cependant classifié 14,741 porcs de moins qu'en avril, ce qui nous donne donc une diminution de 3.5% sur le mois précédent.

Dans le Québec, en mai 1950, 74,100 porcs furent classifiés, alors que pour le même mois en 1949, le nombre était de 51,448; nous avons donc une augmentation de 44.0%. Pour les 5 premiers mois de l'année, l'augmentation est de 33.9%. C'est la province de Québec qui donne le plus fort pourcentage d'augmentation dans le nombre de porcs classifiés jusqu'au premier juin. Pour le mois de mai, il n'y a que les provinces maritimes qui montrent un pourcentage d'augmentation plus élevé que celui que nous avons obtenu dans le Québec. Ici l'augmentation est de 44.0%, alors que dans les Maritimes on obtient 50.1%.

En mai 1950, comparé à mai 1949, voici le pourcentage d'augmentation que l'on constate dans les autres provinces du pays: Colombie canadienne, augmentation de 7.6%; Alberta: augmentation de 36.8%; Saskatchewan: augmentation de 38.9%; Manitoba: augmentation de 39.3%; Ontario: augmentation de 20.2%.

En mai 1949, il a fallu 308,159 porcs pour répondre aux exigences du marché domestique; pour mai 1950, le même marché a exigé 362,846 porcs, soit une augmentation de 18.5%. Pour les cinq premiers mois de l'année, le marché domestique a requis 20.8% plus de porcs que pendant la même période en 1949. Si, pour le mois de mai, nous établissons la moyenne par semaine, nous

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus	
A —	32.75
B1 —	32.15
B2 —	32.00
B3 —	31.75
C —	30.75
D —	28.50
Légers	30.85
Lourds	30.25
Extra-lourds	
(196 à 215 livres)	27.75
(216 livres et plus)	24.75
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrats	26.25
Truies	21.00-22.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait	
Choix	27.00-28.00
Bons	25.00-26.00
Moyens	21.00-24.00

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale, 316 rue Bridge, Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE sont la Co-operative Canadienne du Bétail de Québec; M.-G. Donovan; Ryan F. Bayne; W. H. Maher Znr.; Mitchell & Beall; Emery Lazon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le lundi, 19 juin 1950.

Communs et veaux de chaudière	
	15.00-20.00

Moutons	
Agneaux de printemps	25.00-32.00
Vieux moutons	7.00-17.00

Vaches	
Choix (type à boucherie)	22.50-23.25
Bonnes	21.00-22.00

Moyennes	19.00-20.00
Communes	16.00-18.00
Très communes	12.00-15.00

Taures

Choix	27.00-27.50
Bonnes	25.00-26.50
Moyennes	22.00-24.00
Communes	17.00-20.00

Taureaux

Choix (type à boucherie)	23.00-24.00
Bons	21.00-22.00
Moyens	19.00-20.00
Communs	16.00-18.00

Bouvillons

Choix	29.00-29.50
Bons	27.50-28.50
Moyens	25.00-27.00
Communs	20.00-23.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 15 juin
Inclusivement

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 lbs)

Spécial de lait	49c-52c
A de lait	48c-52c
B	39c-42c
C	27c-30c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	46c
A de lait	45c
B	35c-36c
C	24c-25c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	40c-42c
A de lait	39c-41c
B	33c
C	20c-22c

POULETS A GRILLER (1 1/4 à 2 1/2 lbs)

Spécial de lait	38c-40c
A de lait	37c-39c
B	30c-35c
C	18c-22c

POULES ABATTUES (au-dessus de 5 livres)

Spécial	34c-35c
A	33c-34c
B	30c-32c
C	20c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	32c
A	31c
B	28c
C	18c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(Moins de 4 livres)

Spécial	27c
A	26c
B	24c
C	18c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 lbs et plus, de bonne qualité	28c-29c
5 lbs et plus, de qualité médiocre	22c-26c
4 à 5 livres de bonne qualité	26c-27c
4 à 5 livres de qualité médiocre	20c-24c
Leghorns selon la qualité et le poids	22c-25c

Poulets de grill

De 2 à 2 1/2 livres	25c-28c
2 1/2 livres et plus	29c-32c

Poulets

5 livres et plus	32c-38c
4 à 5 livres	31c-35c

Autres

Vieux dindons	25c
Vieilles dindes	28c
Vieux coqs	16c-18c

OEUF

Semaine finissant le 15 juin
Inclusivement

Prix de gros (caisses gratuites)

A-Gros	42c-42 1/2 c
Moyens	40c
Poulettes	30c-31c
B	28c-31c
C	26c

Prix de gros (caisses retournées)

A-Gros	37c-39c
Moyens	35c-37c
Poulettes	25c-28c
B	24c-28c
C	20c-25c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	44c-46c
Moyens	43c-44c
Poulettes	34c-40c
B	32c-35c
C	29c-32c

Prix de détail aux consommateurs (en cartons d'une douzaine)

A-Gros	47c-51c
Moyens	46c-49c
Poulettes	39c-42c
B	35c-39c
C	36c-38c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés
lundi, le 19 juin

A-Gros	43c-44c
A-Moyens	41c-42c
Poulettes	32c-33c
B	28c-31c
C	26c

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine, le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Montréal, le 15 juin 1950

Le marché des oeufs a fait preuve de fermeté toute la semaine et accuse une hausse d'un cent la douzaine et un demi-cent respectivement à l'endroit des catégories A gros et A moyens; le trafic a montré de l'animation une bonne partie de la semaine. On signale qu'en maintes occasions les acheteurs ne s'intéressent qu'aux A gros, leurs approvisionnements des autres catégories étant suffisants. Les A poulettes sont encore peu nombreux en regard d'une demande un peu meilleure. Il existe un excédent d'oeufs de la catégorie B chez la plupart des commerçants, et comme la demande ralentit les prix ont fléchi.

Les réceptions de volailles abattues fraîches tuées augmentent régulièrement et sont l'objet d'une bonne demande. Il arrive beaucoup plus de poules que de poulets, bien que ces derniers deviennent plus nombreux. Il y a une forte proportion d'oiseaux non rendus à point qui sont mis sur le marché du fait des prix élevés de la viande de bœuf et de porc. Le marché reste soutenu, abstraction faite d'une légère baisse de prix chez les poules.

Les livraisons de volailles vivantes, tant de poulets que de poules, ont de nouveau été abondantes. Il arrive peu de poulets de grill pesant plus de 2 1/2 livres, lesquels jouissent d'une demande passable, tandis que les oiseaux plus légers se vendent mal. Il existe une excellente demande à l'endroit des grosses poules et des poulets, qui sont vite acheminés dans les voies de distribution.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Île-du-Prince-Edouard	1.55 à 1.60
Blanches du N.B.	1.45 à 1.55

Les prochains congrès...

(Suite de la page 20)

10.00 h. a.m. — Ouverture du congrès.

10.15 h. a.m. — Sujet d'étude:

- Salaire minimum des bûcherons.
- Pension des bûcherons.
- Hygiène dans les camps.
- Assurance-Chômage.
- Loi des accidents de travail.
- Contrat d'engagement — feuille de règlement — impôt.
- Vente du bois de pulpe — organisation — possibilités.
- Chantier coopératif.

2.00 h. p.m. — Sujet d'étude:

- Etablissement.
- Raisons profondes qui militent en sa faveur.
- Possibilités d'établissement.
- Lieu d'établissement — finances — organisation, etc.

5.00 h. p.m. — Clôture.
J. Léopold Francoeur, agronome, propagandiste de l'U.C.C.

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, lundi, le 19 juin 1950.

FRAISES — \$8.00 le cageot de 36 chopines.
ANIS — 35 à 40 cents la douzaine de paquets.
ASPERGES — Grosses, \$2.50; petites, \$1.00 à \$1.25 la douzaine de paquets d'une livre.
BETTERAVES — Nouvelles, \$1.00 à \$1.25 la douzaine de paquets; vieilles, 50 à 60 cents pour 50 livres.
BROCCOLI — \$1.50 la douzaine de paquets.
CELERI — \$1.25 la douzaine.
CONCOMBRES — \$1.75 à \$2.00 la douzaine.
EPINARDS — 75 cents le minot.
LAIQUE — Frisée, \$1.25 à \$1.50; Boston, \$2.00;

constatons qu'il fallait une moyenne de 76,540 porcs par semaine en mai 1949 et pour le mois de mai 1950, cette moyenne hebdomadaire est passée à 90,711.

Dans la province de Québec, le total des pourcentages de "A" et "B1" pour le mois de mai 1950 est de 78.2, ce qui donne une légère diminution de 0.2% sur le mois de mai 1949. Cependant, en mai cette année, le pourcentage de "A" est de 3.8% plus élevé qu'en mai 1949. Nous constatons aussi qu'en avril, le pourcentage de "A" et "B1" a été de 0.8% plus élevé qu'en mai.

D'après les rapports de classification du mois de mai, nous constatons que 8.6% de nos porcs étaient trop légers pour être classifiés "A" ou "B1". C'est cependant une amélioration sur mai 1949, alors que nous avions 10.0% de porcs trop légers. Pour ce qui est des porcs trop légers, il y a aussi une légère amélioration; en

mai 1949, le pourcentage de ces derniers s'établissait à 8.4% et en mai, cette année, ce pourcentage est descendu à 6.1%. Espérons que cette amélioration se continuera et souhaitons une autre diminution de 2.0% pour l'an prochain; pour en arriver à ce but, il y a un moyen bien simple, c'est de peser les porcs avant de les expédier.

Pendant le mois de mai 1950, de la province de Québec, 9,537 bêtes à cornes furent expédiées pour l'abattage, comparativement à 6,421 en mai 1949. En pourcentage, cette augmentation se traduit par 48.5%.

Depuis le premier janvier, du Canada, il s'est exporté 142,104 bêtes à cornes aux Etats-Unis. Pour la même période en 1949, il s'en était exporté 82,692, soit une augmentation de 127.0%. L'augmentation dans l'exportation du bœuf (abattu) est aussi appréciable puisque du premier jan-

Iceberg, belles, \$2.25 à \$3.00; moyennes, \$2.00; Romaine, \$2.50 à \$3.00 par 3 douzaines.
NAVETS — No 1, \$4.00; No 2, \$3.00 pour 50 livres; nouveaux, 60 cents la demi-douzaine.
OIGNONS — 25 cents la douzaine de paquets.
OSEILLE — \$2.00 le minot.
PANAI — Lavés, \$1.25 le minot.
PERSIL — 90 cents la douzaine de paquets.
RADIS — De serre et de couche, 25 cents la douzaine de paquets.
RHUBARBE — Grosse, 50 cents; moyenne, 35 cents; petite, 20 cents la douzaine de paquets.

vier au premier juin 1949 il s'était exporté 18,359,661 livres, comparativement à 24,162,805 livres pour la même période en 1950. La variation dans le nombre de veaux mis sur les marchés est moins forte que celle que nous constatons pour les bêtes à cornes et les porcs. En mai 1950, le nombre de veaux expédiés pour l'abattage a été de 31,047; en mai 1949: 28,291, ce qui donne une augmentation de 9.7%.

D'année en année, il y a une augmentation appréciable dans le nombre de veaux expédiés pour l'abattage, mais l'amélioration est loin de se faire au même rythme, le pourcentage de veaux de mauvaise qualité est tout simplement effarant.

Quand donc certains producteurs cesseront-ils d'expédier cette SORTIE DE VEAUX qu'ils n'oseraient pas manger eux-mêmes ou faire manger par les membres de leur famille?

En Terre Ontarienne

Lefavre

L'assemblée mensuelle du cercle de Lefavre groupait quinze membres. Après la prière d'usage, Mme Valérie Rose nous montra une poignée, tricot à la broche, modèle rouge et blanc, fabriquée avec de la corde ayant servi à coudre des poches de farine.

La présidente transmet l'offre du cercle d'Alfred de venir répéter la pièce "Coeur de mère". L'offre fut acceptée. Il fut convenu de faire notre voyage le 1er juin à Cornwall. Ce voyage fut des plus intéressants : visites de quatre églises, de l'usine Courtauld Rayon, du moulin à papier Howard Smith, des écluses où se trouvaient de très jolis bateaux dans le canal et au pont tournant.

Quelques membres se rendirent visiter la ville américaine de Mesina.

Après la prise de photos chez le photographe, on revint enchanté du voyage. Notre élection aura lieu le 21 juin, à notre assemblée régulière.

Mme Aurèle CHARTRAND,
secrétaire.

Saint-Albert

Le 25 mai, le cercle St-Albert se réunit sous la présidence de Mme Adélaïde Lauzon. 29 membres et 4 visiteuses assistèrent à la réunion.

Notre présidente parla de l'assemblée de l'exécutif tenue à St-Isidore. Elle donna des conseils pour économiser et rappela que les cotisations devaient être payées le mois prochain. Elle donna une recette pour nettoyer les fourneaux.

Mme Dubé donna une leçon de crochetage. Mme Guertin montra comment faire une poignée sur le métier. Mme Doré donna une recette de gâteau à la soupe aux tomates. Mlle Benoit donna une recette de pudding à l'érable. Mme St-Pierre une recette de pain de ménage. Une poignée, don de Mme Guertin, fut gagnée par Mme Doré. Parmi les travaux manuels présentés, on remarquait des tabliers, des robes de dames et d'enfants, des barboteuses, lavettes, coussins, couvre-pieds, poignée au métier, fleurs de fantaisie, frileuses, tapis, et un

La grande...

(Suite de la page 13)

la joie intime de se laisser pénétrer tout entière de la sensation douce, mais irrésistiblement impérieuse des choses... de ce clair soleil d'hiver, qui allume d'or et de flammes sa chevelure blonde... de ce silence d'église, de cette prière muette des champs et des bois, des collines et des villages montant vers le ciel sur la fumée bleue des chaumes... de ce calme infini dans lequel l'âme elle-même semble étendre et rafraîchir ses facultés pour bénir le Dieu infiniment bon qui, dès ici-bas, permet de telles jouissances à sa créature...

Puis, Odile lève quelques secondes ses yeux sur ceux du jeune homme :

— C'est beau, cela, murmure-t-elle tout bas.

— Et c'est pour nous !... Rien ici-bas n'arrive sans l'ordre ou la permission de Dieu... Les cheveux de notre tête sont comptés... Pas un oiseau ne tombe sur le sol s'il ne l'ordonne... Oui, Dieu a voulu la nature toute blanche pour ce jour-là, gracieuse comme elle ne l'est presque jamais. Odile ! il me semble que, dans cette vallée, tout a pris vos couleurs... que tout y est présage... espérance... invitation !... que tout y prie pour nous !...

— L'office se dit bien en silence, répond Odile avec un sourire.

— En silence !...

Et le jeune homme regarde la jeune fille avec une indéfinissable expression de respect et d'affection :

— Il me semble, au contraire, que nous avons beaucoup parlé ! Pourtant Jacques n'avait pas encore tout dit, et il faut croire qu'il voulait, et tout de suite, exprimer sa pensée bien entière, car, après avoir reconduit Odile à l'abbaye, il insista pour voir tante Berthe, qui faisait une patience acharnée avec M. le curé.

A sa vue, l'abbé Hans se leva pour se retirer ; mais Jacques s'y opposa :

— Monsieur le curé, vous

pain de ménage par Mme St-Pierre.

Nous avons décidé de faire des travaux pour l'exposition. Le prix de présence, donné par Mlle A. Laplante, fut gagné par Mlle L. Laverne. Le prix des dames qui avaient des ouvrages, don de Mme Dubé, fut gagné par Mme Emery Bourgeois.

Mme la présidente nous engagea à parler toujours en bon français. Mmes Armand Rochon et Emile Bourgeois égayèrent l'assemblée par des chansons à répondre.

Le tirage du coussin que nous avons fait raffler fut gagné par M. Albert Sanche, de St-Albert.

Mlle Lorraine LAVERGNE,
secrétaire.

Plantagenet

Le 10 mai, le cercle de Plantagenet se réunit sous la présidence de Mme E.-C. Mainville. 25 membres étaient présents.

Mme Mainville donna sa démission comme présidente, et l'on procéda à l'élection annuelle qui donna le résultat suivant : présidente, Mme M.-G. Sénécal ; vice-présidente, Mme E.-C. Mainville ; secrétaire-trésorière, Mme Reina Léger ; conseillères, Mmes Hector Léger, Oscar Léger, Grégoire Chatelain, Ernest Villemaire, Simon Lalonde et Mlle Yvonne Gour.

Il fut aussi question de la future exposition d'artisanat local qui aura lieu en septembre prochain.

Mlle Reina LEGER,
secrétaire.

Alfred

Mercredi soir, le 3 juin, eut lieu l'assemblée du cercle agricole d'Alfred, présidée par le vice-président, M. Henri Gareau. L'assemblée s'ouvrit par la prière. Il fut proposé que le reste des membres soit envoyé à Ottawa pour terminer l'année 1949-50. On autorisa le secrétaire à écrire à Ottawa pour avoir des nouvelles du propagandiste. L'ajournement fut proposé jusqu'au 28 juin 1950.

Paul-E. DESFORGES,
secrétaire.

n'êtes pas de trop... au contraire !... Je vous désire à toutes les heures graves de ma vie... Je suis à la plus grave... et je vais peut-être avoir besoin d'un très sérieux appui.

L'abbé Hans lui tendit les deux mains, et, avec sa bonne expression de vieux prêtre :

— Mon ami, comptez sur moi !

La conversation dura une demi-heure. Ce que Jacques raconta dut leur paraître extrêmement gai, car, de sa chambre, Odile entendait le gros rire de M. le curé, sur lequel perlaient la note plus cristalline de la tante... Décidément, le but n'était pas aussi difficile à atteindre que Jacques se l'était figuré.

Puis la femme de chambre, très rouge, monta trouver Odile dans sa chambre : "On demandait Mademoiselle tout de suite, en bas."

— Eh bien ! ma bonne grande, s'écria la tante en voyant entrer sa nièce, figure-toi que M. le curé et moi nous avons confessé Jacques... une confession générale !...

— Et... vous lui avez donné l'absolution ? demande Odile, déjà troublée.

— Précisément... on t'attend pour décider...

— Il y avait beaucoup de péchés ?... continue la jeune fille.

— Un gros !... un très gros !...

Ici, Odile garde le silence pendant un certain temps.

— Et l'on peut savoir ?... demande-t-elle enfin, avec une certaine résolution.

— C'est même nécessaire... figure-toi qu'il t'aime !...

— Et tu ne le grondes pas ?... demande la tante en se croisant les bras.

— Dans ces conditions, s'écrie tante Berthe, riante et émue tout à la fois, il ne me reste plus qu'une chose à faire !...

Et, amenant Jacques et Odile devant l'abbé :

— Monsieur le curé, bénissez ces deux enfants-là !...

— Oh !... du meilleur de mon cœur de prêtre et d'ami !...

La main du bon curé traça alors un lent et affectueux signe de croix sur le front incliné des

Les délégués...

(Suite de la page 1)

plus précieux que le monde possède, le sol, et de mettre en danger leur propre avenir. Le temps est venu de dire au monde que les cultivateurs, appuyés par leurs organisations professionnelles nationales et la F.I.P.A., ne voudront plus accepter, comme ils l'ont fait entre les deux guerres mondiales, de subir les conséquences des efforts qu'ils ont fait pour augmenter leur production. Ils réclament donc avant de continuer à augmenter leur production, à la fois des marchés assurés et des prix rémunérateurs pour leurs produits.

Les délégués de la F.I.P.A. ont réclamé de l'action de la part des membres de l'O.V.A. La commission déclare : "L'histoire nous apprend que l'agriculture a pris de l'expansion seulement en temps de guerre ou sous la menace d'une guerre. La F.I.P.A. est d'avis qu'une agriculture saine et progressive qui travaille à assurer à tous les peuples les vivres et les vêtements indispensables est le plus grand appui possible aux Nations Unies et aux sociétés spécialisées. L'Organisation des Vivres et de l'Agriculture doit devenir un instrument efficace pour atteindre ce but et posséder les pouvoirs et les moyens financiers voulus pour travailler efficacement."

L'opinion rurale

(Suite de la page 8)

J'en ai envoyé 9 autres le mardi suivant. Je ne savais pas que le porc était baissé, mais je l'ai su assez tôt quand j'ai eu le retour. Les 9 porcs pesaient, abattus, 1,490 livres, et j'ai perdu \$74.50 pour avoir rendu mes porcs à point. Résultat : j'ai été puni pour ceux qui avaient envoyé des porcs trop légers.

A ce propos, j'aurais une suggestion à faire. Je me demande pour quelle raison l'abattoir n'a pas payé ces petits porcs trop légers 25c la livre et les bons porcs, 35c la livre ? On aurait ainsi encouragé ceux qui donnent le poids voulu à leurs porcs, au lieu de leur faire payer les bêtises des autres. Quant à ceux qui auraient perdu 10c la livre, ils auraient peut-être pris la leçon au sérieux, car ce sont de grands "ménagers" ; ils ont économisé une poche pour vendre leurs porcs à 35c et, moi, j'ai dépensé une poche pour vendre les miens 30c la livre.

Il y a un proverbe qui dit qu'il ne faut pas se décourager. Moi, pour m'encourager, sur les conseils de notre agronome, j'ai acheté un verrat de 6 pieds de longueur et 11 1/2 pouces de largeur et deux truies provenant de sujets enregistrés. D'après les deux portées de ce printemps, je crois que je vais doubler les "A", car cela fait un gros changement sur les petits. J'espère parvenir à recevoir 5c de plus la livre.

Je demeure votre obligé,
Laurent GOULET,
Quatre-Chemins,
Saint-Prospère (Dorchester).

Causerie...

(Suite de la page 15)

responsable en partie de l'accident qui lui était survenu alors qu'il traversait une rue, à une intersection, et que la lumière était verte pour lui et rouge pour le trafic qui le croisait. Ce piéton a été heurté par une voiture à incendie qui s'engagea dans la rue transversale alors que la lumière était rouge. C'était une faute naturelle, mais comme la voiture des pompiers avait donné des manifestations bruyantes de son approche et que le piéton n'était pas sourd, la Cour a décidé que ce dernier avait été imprudent. Tout en reconnaissant la responsabilité des pompiers, la Cour a trouvé l'accident responsable en partie. (VOIR McCormick vs Cité de Montréal, Cour supérieure, Montréal, 28 octobre 1949).

NOTE. — Tous droits de reproduction, totale ou partielle, ainsi que de traduction, réservés par le Service de Rédaction populaire, dirigé par A. Martin, casier postal "G", station C, Montréal.

deux fiancés ; et, quand ils se relevèrent, la tante poussa doucement Odile vers Jacques :

— Allons... mes enfants... embrassez-vous !... je vous le permets, aujourd'hui !...

(A suivre)

Les agronomes...

(suite de la page 5)

sera le rapporteur pour cette partie du thème.

Puis, passant à la partie principale, M. Charles Gagné, professeur d'économie rurale à l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et ancien président de la Corporation, présentera un travail sur "Les agronomes dans le monde des affaires", c'est-à-dire sur le rôle des agronomes non fonctionnaires dans le commerce, l'industrie, la coopération, etc.

Les multiples services et comités de la Corporation feront rapport sur leur activité et leurs délibérations. A noter entre autres les rapports sur la culture de la betterave à sucre et du lin, l'enseignement et la recherche, l'unification des institutions d'enseignement agronomique. Les congressistes étudieront aussi des résolutions diverses et de conséquence concernant la revue *Agriculture*, un projet de journal ou de "digeste" agricole, la publicité, etc.

Pendant que les congressistes délibéreront, leurs épouses sont invitées à se rendre au Jardin zoologique de Charlesbourg et au Kent House où un programme spécial a été organisé à leur intention. Le soir du 28, tous les congressistes bénéficieront d'une promenade sur le fleuve à bord du *Louis-Joliette*.

IMPORTANTE RESOLUTION

L'une des résolutions importantes qui seront soumises aux congressistes a été adoptée par les membres de la section de Québec, il y a quelques jours. Elle concerne un projet d'étude du milieu agricole qui peut se définir comme suit : "Un relevé détaillé des ressources physiques, biologiques et humaines, de leur mode d'exploitation et une étude des conditions sociales et économiques des régions ou de tout autre unité de surface de la province de Québec, au point de vue agricole". Il s'agit en somme d'obtenir par des enquêtes et des inventaires, des données suffisamment précises sur tous les aspects du domaine agricole de cette province, et de les répartir en un certain nombre de régions ou de sous-régions, établies suivant les normes appropriées à l'agriculture.

Une telle étude, couvrant les milieux physique, social et agronomique, et dont on ne peut prévoir tous les résultats possibles ni définir les limites, conduira sans doute à une utilisation plus rationnelle de nos ressources agraires en permettant de mieux apprécier les éléments de notre problème agricole. La réalisation du projet s'appuiera sur les études déjà en cours, classification des sols, enquêtes économiques, statistiques, etc.

Cette étude faite, la Corporation des agronomes pourrait en faire la substance d'un mémoire à soumettre au gouvernement, auquel il revient d'entreprendre les relevés et enquêtes nécessaires.

CRIBLURES...

(Suite de la page 3)

Juifs laitiers, notamment le beurre, ont déjà baissé plus que de raison. Mais chacun reste libre de contribuer ou non à cette campagne. Il reste évident toutefois que la loi du grand nombre jouera ici comme en d'autres domaines. Plus il y aura de participants, plus grandes seront les chances de succès. Si l'on consulte les journaux et périodiques — et la "Terre de Chez Nous" ne fait pas exception — on constate que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, industriels, commerçants et manufacturiers, vantent sans cesse les qualités de leurs produits. Ils utilisent largement l'annonce payée. C'est parfois fort dispendieux. Pourquoi payer des sommes considérables qu'on serait tenté de croire dépensées en pure perte ? C'est que cette méthode leur rapporte quelque chose, augmente, et parfois de beaucoup, leur chiffre d'affaires. Autrement, croit-on sérieusement qu'ils continueraient un jeu qui risque de les ruiner ? En admettant que la publicité est une méthode efficace pour faire connaître un produit et en augmenter les ventes, pourquoi les cultivateurs seraient-ils les seuls à s'en désintéresser ?

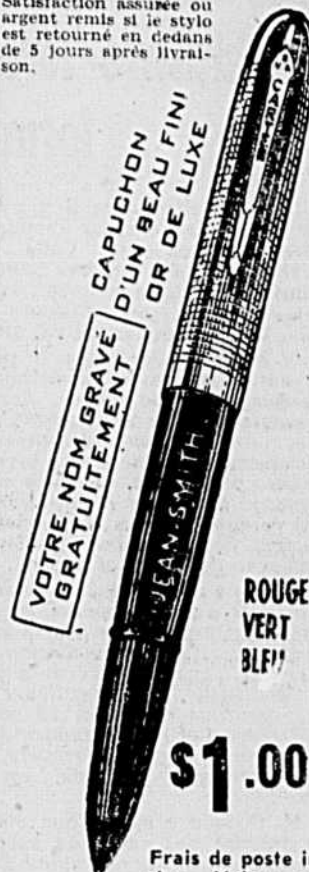
B. BERUBE

OFFRE EXCEPTIONNELLE

STYLO PERSONNEL

Baril et section en plastique à base de pyroxylyène, vissés, d'un beau fini métallique. Satisfaction assurée.

Satisfaction assurée ou argent remis si le stylo est retourné en dedans de 5 jours après livraison.



ROUGE
VERT
BLEU

\$1.00

Frais de poste inclus. Valeur remarquable. Complète avec votre nom gravé.

COMMANDES C.O.D. ACCEPTÉES

Mettez ce coupon aujourd'hui

CARTER PEN MFG.

Casier postal 611, Sherbrooke, Qué.

Ci-inclus \$1.00 pour un Stylo Carter

ou — Envoyez-le C.O.D. et

je paierai les frais

Indiquez par un x si vous payez avec votre commande ou si vous désirez payer sur livraison.

Indiquer la couleur : rouge

bleu : vert

NOM

ADRESSE

Nom à graver

(Ecrire en lettres moulées)

Note : Si vous commandez plus d'un stylo, attachez liste des noms en indiquant le nom à graver et la couleur désirée.

A QUEBEC

LE BUCHERON S'HABILLE,
SE LOGE ET SE NOURRIT

à la

Maison du
Bûcheron

319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

Les personnes maigres
engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation ! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit ; plus de cou émacié ; disparaît cet air de squelette ambulatoire. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui se pouvaient engraissier sous leurs aujourd'hui de leur belle apparence, ils attribuent ce résultat à l'entraîneur qui revivifie et renforce. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture. Fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameuses comprimés-toniques Otrax pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$3.00 le gallon

VERNIS - ÉMAIL

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

LENO

314 31, 11^e rue

MONTRÉAL 15

LE BÛCHERON

L'industrie forestière songerait-elle à modifier sa formule actuelle d'opération ?

Une nouvelle parue il y a quelques semaines dans le *Monde Forestier* semblerait indiquer une tendance en ce sens. Cette nouvelle intitulée "Emploi stable des ouvriers forestiers" montre que l'industrie forestière entrevoit la possibilité d'utiliser à l'année une main-d'œuvre spécialisée et plus stable. Voici un extrait de cet article :

"L'industrie des pâtes et papiers entrevoit le jour où ses opérations fourniront du travail à ses employés à l'année longue. Actuellement l'emploi est encore presque entièrement saisonnier dans ce secteur de l'économie canadienne, mais il existe définitivement une tendance vers l'embauchage sur une base plus stable. Quelques entreprises ont déjà commencé à rajuster leur programme en ce sens". Voilà ce que déclarait M. Gordon Godwin, nouveau président de la section forestière de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

"Comme notre industrie produit déjà, toutefois, à peu près à son maximum, a précisé M. Godwin, un tel changement de méthode ne signifierait point le maintien d'une main-d'œuvre plus abondante, mais bien d'une main-d'œuvre plus spécialisée. A l'heure actuelle, nos travailleurs se recrutent dans une proportion d'environ 80 pour cent, chez les cultivateurs. Cet emploi temporaire pendant l'hiver, saison morte pour les fermiers, permet à ceux-ci d'accroître leurs revenus, sans négliger leurs terres".

M. Godwin a ajouté que plusieurs compagnies ont organisé des cours de spécialisation dans la coupe du bois et les opérations auxiliaires. Il a fait remarquer que dans l'ensemble l'entreprise privée s'efforce d'exploiter rationnellement les richesses forestières du pays".

Si un tel fait se produisait, il y aurait un grand bouleversement dans l'économie agricole de notre province, car c'est un fait reconnu que plusieurs régions ont besoin du complément de revenu qu'apporte la forêt pour pouvoir équilibrer un budget raisonnable, permettant à la famille agricole de vivre dans des conditions normales.

L'on répondra peut-être que plusieurs cultivateurs qui vont en chantier ne tirent pas le plein rendement de leurs terres, parce qu'ils négligent les travaux culturels pour se rendre au chantier. La chose est peut-être vraie en partie, surtout pour

les dix ou dernières quinze années, parce que, depuis cette époque, les chantiers ont eu une tendance à commencer leurs opérations de plus en plus à bonne heure, obligeant ainsi les cultivateurs et leurs fils à faire trop hâtivement les travaux agricoles, s'ils veulent gagner une modeste part de la richesse nationale que constitue la forêt.

Autrefois, les chantiers ne débutaient qu'en octobre, et le gros des bûcherons ne montaient en chantier qu'au début de novembre. Ils avaient ainsi le loisir de bien faire les travaux de leurs fermes pour aller ensuite gagner quelque argent en forêt qui servait à l'établissement de leurs fils ou à compléter l'organisation de la ferme. On allait en chantier avec un but déterminé, et l'argent ainsi gagné était souventes fois mieux employé.

Aujourd'hui, avec la tendance de plus en plus prononcée à commencer les chantiers plus à bonne heure, on a rompu cet équilibre heureux de la forêt complétant les revenus agricoles insuffisants. L'on a même accentué cette insuffisance des revenus agricoles par des travaux faits trop hâtivement, et les travaux forestiers commençant trop à bonne heure sont souvent terminés trop vite, en sorte que les revenus provenant de la forêt se trouvent diminués. Comme résultat final, notre cultivateur se trouve en face d'un revenu total très bas.

En conséquence, je crois que les ruraux auront avantage à suivre l'évolution qui se fait dans les méthodes d'opérations forestières. Si l'on se place au strict point de vue matériel, peut-être devrions-nous admettre que les compagnies forestières peuvent avoir raison, mais nous sommes d'avis que ce n'est sûrement pas l'unique facteur à considérer. Dans les divers intérêts qui se heurtent, il ne faudrait pourtant pas oublier le facteur humain.

Il faudrait aussi voir à ce que des familles agricoles nombreuses deviennent propriétaires de terres qui, si elles n'ont pas toute la fertilité de celles de la région de St-Hyacinthe ou de l'Outaouais, permettraient, cultivées convenablement et avec l'apport précieux que peut apporter l'exploitation rationnelle de nos forêts, de faire vivre une famille nombreuse. Ce serait un important facteur de sécurité sociale qui servirait à la fois les intérêts des compagnies forestières et toute la population en général.

Samuel AUDETTE.

Conséquence des feux de forêt

Tous les ans, nous avons à déplorer dans la province de Québec de nombreux feux de forêt qui, dans la plupart des cas, sont dus à la négligence coupable de l'homme. S'est-on déjà arrêté à peser toutes les ruineuses conséquences d'un incendie forestier ?

Un feu intense, en plus de faire mourir les arbres, consomme la couverture morte, déclare M. Jean Dumoulin, I.F., chef de la division de Sherbrooke du bureau de Renseignements forestiers. Par couverture morte, on désigne la première couche du sol forestier, celle qui repose au-dessus des couches minérales. Elle est formée de tous les débris d'arbres et autres végétaux qui jonchent le parterre de la forêt. Grâce à son très grand pouvoir absorbant, cette couche organique aide grandement le sol à capter l'eau des pluies et de la fonte des neiges, et à pouvoir ainsi abreuver ces grands consommateurs d'eau que sont les arbres. Une fois la couverture morte détruite par le feu, le sol forestier n'est plus en mesure d'absorber autant d'eau qu'auparavant. En plus, il en perd davantage par évaporation, vu que ses couches minérales sont maintenant à nu. Les semis qui s'établissent après le passage du feu se trouvent donc exposés à manquer d'humidité. Lorsqu'ils réussissent à échapper à la mort par sécheresse, ils accusent pour le moins une faible croissance et une moindre résistance aux maladies et aux attaques d'insectes.

En outre, un feu intense entraîne fréquemment l'établissement d'essences qui ne valent pas celles qui occupaient la station avant le passage de l'incendie. Ainsi, on voit souvent le peuplier faux-tremble, le bouleau gris, le cerisier de Pennsylvanie et divers morts-bois se substituer momentanément à des résineux de valeur tels que l'épinette, le sapin, la pruche, le pin blanc. Toutefois, il faut se garder de trop mépriser ces essences pionnières, car elles jouent un rôle utile : celui de remettre avec les années le sol forestier dans son état d'avant-feu.

Les prochains congrès forestiers et d'établissement du diocèse de Rimouski

Ces congrès auront lieu au cours de la semaine prochaine à Notre-Dame du Lac, au Bic et à Amqui

Au cours des étés 1947 et 1948, le Service forestier et les fédérations de l'U.C.C. de Rimouski-est et ouest ont tenu dans notre diocèse des congrès forestiers. Les succès obtenus ont convaincu les organisateurs de répéter le même geste cette année.

Aussi, grâce à la collaboration du dévoué directeur du Service forestier provincial, M. Samuel Audette, le Secrétariat diocésain de l'U.C.C. annonce la tenue de trois grands congrès forestiers et d'établissement, qui auront lieu aux endroits suivants et aux dates mentionnées :

Notre-Dame du Lac 28 juin
Bic 29 juin
Amqui 30 juin

Dans les congrès précédents, seules les questions forestières étaient soumises aux délégués. Cependant, étant donné que le problème d'établissement revêt, à l'heure actuelle, un caractère spécial, surtout dans notre diocèse où les disponibilités de colonisation sont très réduites, nous avons jugé qu'il était nécessaire de diviser le programme en deux parties. A cette fin, dans l'avant-midi, de 9 heures à midi, les congressistes auront tout le temps voulu pour traiter les pro-

blèmes forestiers : chantiers coopératifs, hygiène dans les camps, nourriture, mesurage, etc. Dans l'après-midi, ils discuteront du problème d'établissement.

Nous invitons tous les bûcherons, cultivateurs et colons, à venir à leurs congrès. De plus, nous lançons un appel aux dames et jeunes filles, car les questions forestières et d'établissement intéressent non seulement l'homme, mais aussi la femme. Tous vous aurez l'occasion de vous renseigner davantage sur les chantiers coopératifs, sur les possibilités d'établissement dans l'Abitibi, le Nord de l'Ontario et même l'Ouest canadien.

Des spécialistes comme le R.P. Engelbert Lacasse, aumônier-général-adjoint de l'U.C.C., M. Samuel Audette, directeur du Service forestier et vice-président de l'U.C.C., M. C.-E. Couture, agent de colonisation aux Chemins de Fer nationaux, sauront vous intéresser. De plus, les dirigeants de vos fédérations diocésaines seront présents.

Afin d'accorder à chaque congressiste le temps nécessaire à l'expression de ses idées, il n'y aura pas de conférence. Les sujets vous seront exposés brièvement et les discussions s'amorceront sous forme de forum.

En lisant le programme ci-dessous, vous vous poserez sans doute plusieurs questions dont vous aimeriez avoir les réponses. Veuillez les noter immédiatement, et surtout n'oubliez pas de les soumettre le jour même du congrès.

Vos dirigeants des fédérations de l'U.C.C. de Rimouski-est et ouest comptent sur une assistance nombreuse. Remplissons les salles. Dites-le à vos amis et amenez-les. Les congrès débuteront à neuf heures et se termineront à 5 heures environ.

PROGRAMME

9.00 h. a.m. — Messe en l'église paroissiale.

(suite à la page 18)

Questionnaire pour équipes d'études

(Suite).

SOMMAIRE DE DOCTRINE

Les VERTUS du COOPÉRATEUR sont les suivantes :

1° — Le sens social qui veut que, dans ses pensées, ses paroles et ses actes, on songe comme d'instinct aux autres. C'est l'application de la charité envers le prochain.

2° — Le sens des responsabilités : cette faculté qui presse les hommes à prendre les moyens jugés les plus propres à améliorer leurs conditions de vie personnelle et celles de leurs semblables. Le sens des responsabilités oblige les hommes à être solidaires et loyaux.

3° — L'esprit d'initiative : L'aptitude à trouver et à prendre les moyens les plus efficaces pour atteindre son but.

4° — L'esprit de discipline : cette disposition d'esprit et de volonté qui incline l'homme à l'acceptation d'un ordre, d'une règle, des sacrifices qu'impose nécessairement la recherche du bien particulier par le bien de tous.

(A Suivre)

(Extrait "des Chantiers Coopératifs", par l'abbé J.-Baptiste Caron, B.S.A.)

La pratique des herbages se répand

Les pâturages et fourrages de toutes sortes qui découlent de la rotation des cultures ont servi à produire 78% de la viande de bœuf mise en vente aux Etats-Unis. Cette pratique de cultiver des herbages contribuera grandement à conserver le sol et à sauver l'agriculture américaine, dit le Dr Clark, directeur des recherches sur l'industrie du bœuf au secrétariat américain de l'Agriculture.

On est bien mis

dans un

COMPLET

MARQUE **FOURTEIRESSIE**



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

Elz. Fortier, Ltée

117, rue Saint-Dominique, Québec

AUBAINES

SOLDES DE FABRICANT TOITURES, BARDEAUX REVETEMENTS ISOLANTS

Qu'il s'agisse d'une construction nouvelle ou de réparations, vous pouvez réduire de façon surprenante le coût des matériaux. Profitez des soldes de fabricant : toitures en rouleaux, bardeaux d'asphalte, revêtements isolants genre brique, tous de première qualité. On les classe "imparfaits" à cause de légers défauts qui n'affectent en rien leur excellence et leur durée. Ne tardez pas. Ecrivez-nous dès aujourd'hui pour détails complets. Vous épargnez une somme appréciable et satisfaction complète vous est garantie.

DEPOT MANUFACTURES DE L'EST

Casé Postale 231, Outremont, Québec Dépt. T.

PUITS ARTESIENS

6 à 12 pouces de diamètre

THEOPHILE PROULX, puisatier

St-Pierre de Montmagny

Tél.: 318 W-4



POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment :

- 1 — Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tole gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'œuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.
- 2 — Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tole de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'œuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.
- 3 — L'épaisseur de la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 GA., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter !



Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE !

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom
Adresse
Suis intéressé dans

A.L. GONNEVILLE
DEPT. T. CHARETTE, CTÉ, ST. MAURICE